

SI VOUS VOULEZ **ETUDIER**
AUX **ETATS-UNIS**



SI VOUS VOULEZ ETUDIER AUX ETATS- UNIS



Rédactrice en chef : Rosalie Targonski

Maquette : Barbara Long

Illustration de couverture : Lisa Henderling

Version française : Africa Regional Services, Paris

NOTE : La mention d'un site Internet ou d'une publication dans la présente brochure ne signifie pas que le département d'Etat américain le recommande ou l'approuve. Cette indication n'est fournie qu'à titre d'information. Les listes de sites Internet et de publications ne comprennent qu'une sélection et ne doivent pas être considérées comme exhaustives.

LIVRE 2

Etudes de 2^e et 3^e cycles
(graduate)

REMERCIEMENTS

Cette série de quatre brochures, publiée sous le titre *Si vous voulez étudier aux Etats-Unis*, est produite par le Service des ressources et informations pédagogiques du département d'Etat américain. Elle est également disponible sur le site Internet à l'adresse <http://educationusa.state.gov/>.

Le département d'Etat souhaite remercier les personnes suivantes qui ont mis leur compétence à la disposition du comité consultatif de *If You Want to Study in the United States* en tant que membres actifs:

Evelyn Levinson – Coordonnateur du projet. Consultant et ancien directeur de l'Educational Information Center, U.S.-Israel Educational Foundation, Tel-Aviv, Israël.

Louise Cook – Directeur et coordonnateur associé du projet, coordonnateur et coauteur du Livre 1. Ancien directeur de l'Educational Advisory Service, U.S.-U.K. Fulbright Commission, Londres; aujourd'hui directeur de Centre, Kaplan Inc., Londres.

Diana Lopez – Coordonnateur et coauteur du Livre 2. Directeur du service Graduate Admissions and Records, université du Tennessee, Knoxville.

Roberta Paola – Coordonnateur et coauteur du Livre 3. Conseiller pédagogique chargé des projets spéciaux pour l'Afrique du Sud, Consulat général des Etats-Unis, Durban, Afrique du Sud.

Gaston Lacombe – Coordonnateur et coauteur du Livre 4. Coordonnateur de programmes, Soros Foundation-Latvia, Educational Advising Center.

Le département d'Etat remercie également les collaborateurs suivants:

Kathleen Alam, coordonnateur et conseiller pédagogique régional du département d'Etat pour l'Asie du Sud.

Ellen Badger, International Student and Scholar Services, université de Binghamton (SUNY), Etat de New York.

Julianne Fallgatter, rédacteur en chef de *The Advising Quarterly* et directeur des Advising and Testing Services, AMIDEAST.

Nancy Gong, ancien coordonnateur de l'American-Indonesian Exchange Foundation-Educational Advising Service,

Jakarta, Indonésie.

Sandarshi Gunawardena, ancien conseiller pédagogique de l'U.S.-Sri Lanka Fulbright Commission, Colombo, Sri Lanka.

Linda Heaney, président des Linden Educational Services, Washington.

Lia Hutton, codirecteur de *The Advising Quarterly*, AMIDEAST.

Nancy Keteku, coordonnateur et conseiller pédagogique régional du département d'Etat pour l'Afrique.

Maria Lesser, ancien coordonnateur et conseiller pédagogique régional du département d'Etat pour le Mexique et les Caraïbes.

Amy Lezberg, New England Resource Center for Higher Education, université du Massachusetts, College of Education, Boston.

Martyn J. Miller, directeur de l'Office of International Services, université Temple, Philadelphie, Pennsylvanie.

Terhi Molsa, directeur adjoint du centre Fulbright, Helsinki, Finlande.

Laura R. Ruskaup, ancien conseiller pédagogique de l'U.S.-U.K. Fulbright Commission.

Sohair Saad, directeur de l'Educational Resource Center, AMIDEAST, Le Caire, Egypte.

Jaylene Sarracino, avocat, spécialiste de la propriété intellectuelle et consultant Internet, Washington.

Nous adressons des remerciements particuliers à l'université de Denver (<http://www.du.edu>) dont l'aide a permis de financer les illustrations promotionnelles et la couverture de cette série de publications.

PREFACE



Etudes et recherches de 2^e et 3^e cycles, études professionnelles est la deuxième d'une série de quatre brochures produites par le département d'Etat pour fournir des conseils pratiques et objectifs aux étudiants et aux chercheurs étrangers désireux de poursuivre des études aux Etats-Unis. Elles peuvent être téléchargées sur l'Internet: <http://educationusa.state.gov/>. En outre, elles sont distribuées dans le monde entier par les U.S. Educational Information and Advising Centers (Centres américains d'information et de conseil pédagogique – voir en pages 11 et 12 pour de plus amples informations sur ces centres).

Les quatre brochures couvrent les domaines suivants:

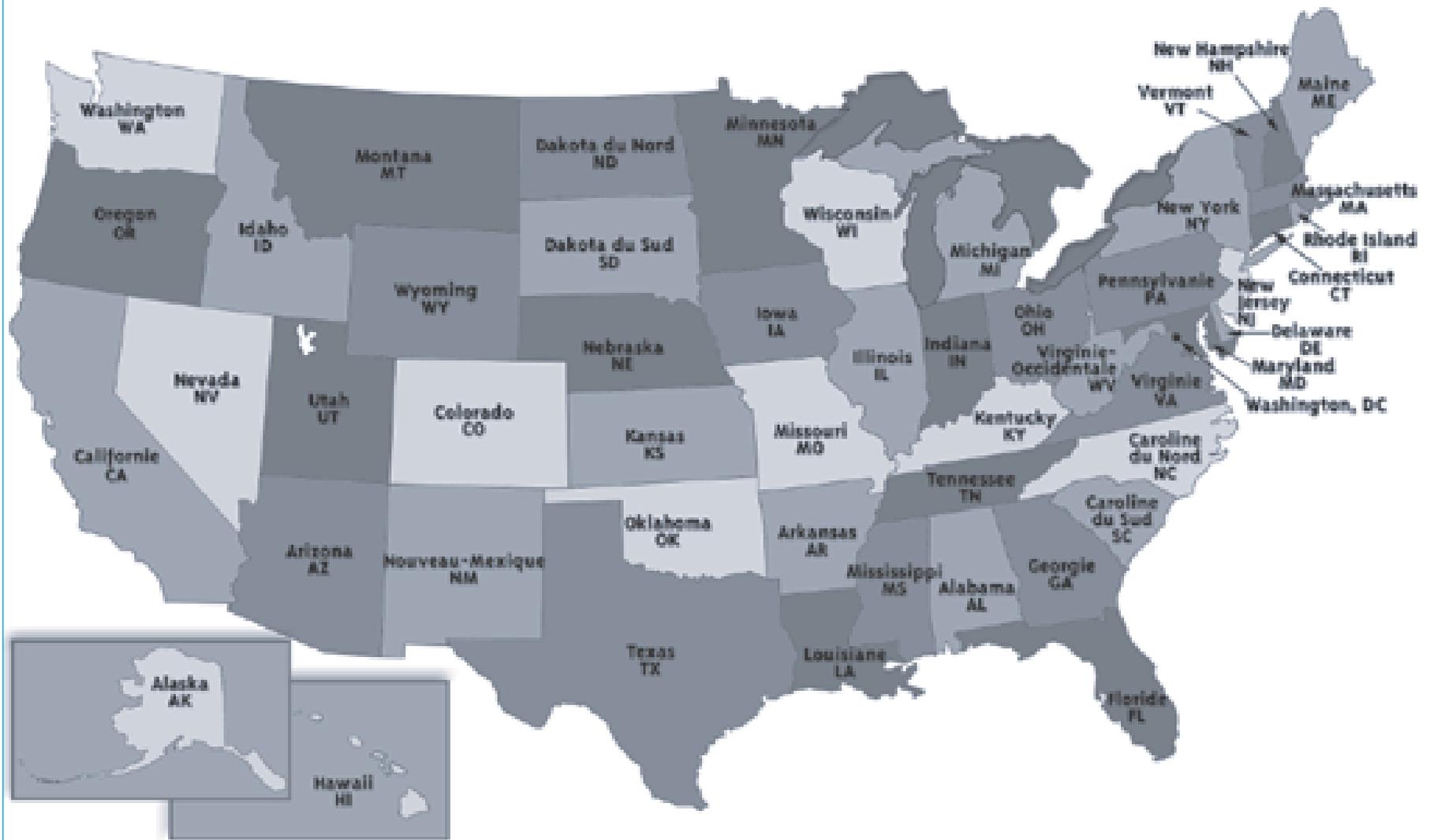
1 *Etudes de premier cycle* – Choisir un cursus sanctionné par un DEUG (*associate degree*) ou une licence (*bachelor's degree*), et faire une demande d'admission; également des informations sur l'enseignement technique et professionnel.

2 *Etudes et recherches de 2^e et 3^e cycles, études professionnelles* – Trouver un cursus conduisant à la maîtrise (*master's degree*), au doctorat (*doctoral degree*) ou au-delà, et faire une demande d'admission; également des informations sur les procédures d'obtention de certificats et de licences pour les membres des professions libérales désireux d'approfondir leurs connaissances ou d'améliorer leur pratique aux Etats-Unis.

3 *Cycles courts, programmes d'études de la langue anglaise, télé-enseignement et accréditation des établissements d'enseignement* – Etudier aux Etats-Unis sur une durée inférieure à un an; obtenir un diplôme ou un certificat grâce au télé-enseignement; en savoir plus sur l'accréditation des établissements d'enseignement supérieur aux Etats-Unis.

4 *Préparation au départ: informations pratiques pour vivre et étudier aux Etats-Unis* – Préparer votre départ pour les Etats-Unis une fois votre candidature acceptée.

Les Etats-Unis d'Amérique



SOMMAIRE	
Introduction	Pourquoi faire des études aux Etats-Unis? 10
	Les centres d'information et de conseil pédagogique Sites Internet utiles
Chapitre 1	Les études de 2^e et 3^e cycles (graduate) 13
	Les diplômes
	La maîtrise (<i>master's degree</i>)
	Le doctorat (<i>doctoral degree</i>)
	Le calendrier universitaire
	Charge de cours et systèmes de notation
	Les types d'établissements
	<i>Colleges, universities</i> et <i>institutes</i> : quelle différence?
	Les établissements privés et publics
	Le télé-enseignement
	Etudier en auditeur libre Sites Internet utiles
Chapitre 2	Les cursus de 2^e et 3^e cycles : le meilleur choix 24
	Etape 1 : Définissez vos objectifs pédagogiques et professionnels
	Etape 2 : Consultez un centre américain d'information et de conseil pédagogique
	Etape 3 : Etablissez une sélection de cursus
	Identifiez les universités qui dispensent un enseignement dans votre discipline
	Vérifiez l'accréditation Autres considérations
Etape 4: Faites votre choix Sites Internet utiles	
Chapitre 3	Le financement de vos études de 2^e et 3^e cycles 38
	Votre budget prévisionnel
	Comment calculer vos dépenses
	Frais de scolarité et droits d'inscription
	Le coût de la vie
	Le financement de vos études
	L'évaluation de vos ressources personnelles La recherche d'aides financières Sites Internet utiles

SOMMAIRE	
Chapitre 4	Conditions d'admission et examens d'entrée 52
	Le dossier universitaire
	Maîtrise de l'anglais
	<i>Le Test of English as a Foreign Language (TOEFL)</i>
	Tests d'admission en 2 ^e et 3 ^e cycles (<i>graduate</i>) Sites Internet utiles
Chapitre 5	Préparer un bon dossier de candidature 61
	La procédure de demande d'admission
	Demande de dossiers de candidature
	Quand envoyer votre demande
	Où envoyer votre demande
	Quels renseignements donner
	S'inscrire aux tests d'admission
	Remplir et retourner les dossiers de candidature
	Le formulaire de candidature
	Les frais de candidature
	Le dossier scolaire
	La communication des résultats des tests
	La lettre de motivation
	Les recommandations
Le justificatif de vos ressources financières	
Dates limites et dépôt des candidatures	
La procédure d'admission	
Les entretiens	
L'acceptation	
Sites Internet utiles	
Chapitre 6	Le processus de candidature : calendrier et check-list 80
Chapitre 7	La demande d'un visa d'étudiant 84
	Les types de visa
	Formalités propres à votre pays
	Demande d'un visa d'étudiant : mode d'emploi
	Refus de visa Sites Internet utiles
Chapitre 8	La vie dans une université américaine 91
	L'arrivée aux Etats-Unis

Chapitre 9

L'orientation
 Le conseiller des étudiants étrangers
 Le logement universitaire
 Banque et monnaie
 Assurance-maladie
 Sites Internet utiles

Les filières de formation professionnelle spécialisée 96

Odontologie
 Premier diplôme professionnel
 Etudes de 2^e et 3^e cycles (*postgraduate*)
 Filières courtes
 Médecine
 Premier diplôme professionnel
 Etudes de 2^e et 3^e cycles (*postgraduate*)
 L'obtention du certificat ECFMG
 Recherche d'un internat
 Que faire en l'absence de certification de l'ECFMG?
 Soins infirmiers
 Médecine vétérinaire
 Etudes de 2^e et 3^e cycles (*postgraduate*)
 Droit
 Premier diplôme professionnel
 Etudes juridiques de 2^e et 3^e cycles (*graduate*)
 Etudes juridiques de courte durée
 Sites Internet utiles

Chapitre 10

Les possibilités offertes aux universitaires 115

Le monde universitaire aux Etats-Unis
 Le corps enseignant
 Les étudiants
 Les instituts de recherche
 Trouver des postes universitaires
 Le programme Fulbright
 Le Hubert H. Humphrey Fellowship Program
 Programme de jumelages (*affiliations*) universitaires
 Postes sur invitation dans les universités
 Autres dispositifs
 Obtenir un financement

Annexes

Autres considérations
 Négociation des conditions de séjour
 Correspondance avec l'Office of International Services
 Congrès, conférences et séminaires professionnels
 Sites Internet utiles

Bibliographie 127

Glossaire 133

Index 146

Plus de 1700 universités et autres établissements proposent des études de 2^e et 3^e cycles (*graduate*) aux Etats-Unis. L'ampleur du choix signifie qu'il existe des cursus adaptés aux besoins de chacun, mais comment trouver celui qui vous convient le mieux? Ce guide a pour ambition de vous donner non seulement les renseignements utiles pour faire le bon choix, mais aussi la confiance nécessaire pour préparer un bon dossier de candidature. Le chapitre 9, « Les études professionnelles spécialisées », aide ceux qui ont l'intention de faire carrière dans la médecine dentaire, la médecine générale, les soins infirmiers, la médecine vétérinaire et le droit, à comprendre la procédure de dépôt des dossiers de candidature dans chacune de ces disciplines. Le chapitre 10 examine les possibilités offertes aux chercheurs et aux universitaires titulaires d'un doctorat et désireux de compléter leurs atouts par une expérience universitaire aux Etats-Unis.

Pourquoi faire des études aux Etats-Unis ?

Voici quelques-unes des raisons qui poussent plus de 500 000¹ étudiants originaires du monde entier à parfaire leur instruction aux Etats-Unis :

La qualité : Les universités américaines sont renommées dans le monde entier pour la qualité de leurs programmes, de leurs enseignants, de leurs équipements et de leurs ressources.

Le choix : Le système d'enseignement américain offre un choix unique au monde, qu'il s'agisse des établissements, des environnements intellectuels et sociaux, des conditions d'admission, des cursus universitaires et des possibilités de spécialisation.

La valeur : Un diplôme américain constitue un excellent investissement. La grande diversité des frais de scolarité

et de résidence, les aides financières consenties par certains établissements, ont permis à des milliers d'étudiants avant vous de faire des études aux Etats-Unis.

Vous trouverez aussi dans ce guide les conseils pour bien préparer votre dossier de candidature (chapitre 5) et pour faciliter votre demande de visa (chapitre 7). Lorsque vous obtiendrez une réponse favorable de la part d'une université, reportez-vous aux conseils relatifs à la vie aux Etats-Unis (chapitre 8). A la fin de ce guide, un glossaire vous explique le sens de quelques mots et expressions que vous rencontrerez souvent au cours de vos démarches.

Les centres américains d'information et de conseil pédagogique (U.S. Educational Information and Advising Centers)

« Il est difficile de surestimer l'aide et le soutien que j'ai obtenus de la part du centre de conseil. Le centre a été ma première et principale source d'information sur le système d'enseignement américain. Les livres, les magazines et l'accès à l'Internet fournis par le centre se sont révélés extrêmement utiles, et le personnel m'a beaucoup aidé à atteindre mes objectifs. »

Etudiant en gestion et commerce, originaire de Russie.

Choisir l'établissement d'enseignement supérieur qui vous conviendra le mieux et bien présenter votre demande d'admission exigeront de votre part beaucoup de volonté et une soigneuse préparation, mais dans presque tous les pays il existe des conseillers spécialisés qui sauront comprendre vos besoins et vous aider. Des informations et des conseils sur l'enseignement aux Etats-Unis vous attendent dans plus de 450 centres d'in-

«Les conseillers pédagogiques du centre m'ont aidé à clarifier de nombreux points concernant les études aux Etats-Unis et se sont toujours montrés prêts à me donner un coup de main. J'ai également appris beaucoup de choses sur les établissements de mon choix grâce à l'excellente documentation mise à ma disposition.»

Etudiant en psychologie, originaire de Malaysia.

formation et de conseil pédagogique à l'étranger. Annuaires, guides, brochures et renseignements sur les tests d'admission sont proposés dans ces centres animés par des conseillers pédagogiques qualifiés et désireux de vous aider, vous et votre famille, à choisir une université et à préparer votre dossier de candidature. Certains centres organisent également des manifestations telles que des salons ou des séminaires de présentation. Une information préliminaire sous forme de vidéos ou de présentations de groupe, un accès aux sites Internet et des bibliothèques proposant une documentation objective sont mis gratuitement à votre disposition par les centres d'information et de conseil, mais une contribution aux frais pourra vous être demandée pour certains services supplémentaires.

Tous les centres d'information et de conseil pédagogique sont financés par le département d'Etat américain, qui a pour ambition de fournir une information objective sur l'ensemble des possibilités d'études existant aux Etats-Unis; néanmoins, les noms des centres et des organisations qui les dirigent varient d'un pays à l'autre. Pour connaître le centre le plus proche de votre domicile, contactez l'ambassade ou le consulat des Etats-Unis le plus proche, ou consultez la liste sur le site Internet du département d'Etat à l'adresse suivante: <http://educationusa.state.gov/>.

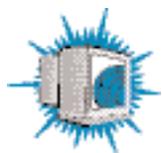
Bonne chance dans vos démarches!

Sites Internet utiles

Version en ligne de la série: *If You Want to Study in the United States (Si vous voulez étudier aux Etats-Unis)*
<http://educationusa.state.gov/>

Directory of U.S. Educational Information and Advising Centers Worldwide: <http://educationusa.state.gov/>

¹ *Open Doors 2000: Open Doors on the Web*, <http://www.opendoorsweb.org/>. Institute of International Education, New York, N.Y.



LES ETUDES DE 2° ET 3° CYCLES (GRADUATE)

L'enseignement aux Etats-Unis sera certainement différent du système en usage dans votre pays. Dans ce chapitre, vous trouverez une présentation des diplômes de 2° et 3° cycles décernés aux Etats-Unis, des différents types d'établissements et aussi de quelques idées et termes essentiels que vous rencontrerez si vous voulez faire des études dans une université américaine.

Les diplômes

Les deux diplômes de 2° et 3° cycles proposés aux Etats-Unis sont la maîtrise et le doctorat: tous deux impliquent un mélange de recherche et de cours. Cet enseignement diffère de celui du premier cycle (*undergraduate*) dans la mesure où il offre une formation plus approfondie, une spécialisation plus grande et un enseignement plus intensif. En outre, les études et l'acquisition de connaissances sont plus personnelles.

Les cours de 2° et 3° cycles supposent que les étudiants ont acquis de solides bases dans leur discipline. Selon le sujet, les cours peuvent prendre la forme de cours magistraux ou de débats et échanges d'idées entre professeurs et étudiants. Les séminaires mobilisent des groupes plus restreints d'étudiants que les cours magistraux, et les étudiants peuvent être appelés à présenter eux-mêmes

des exposés ainsi qu'à participer aux débats. La participation aux discussions en cours, les mémoires consacrés à des recherches personnelles et les examens y tiennent une place importante.

Les conditions d'obtention d'un diplôme s'expriment en unités de valeurs (*credits*), aussi parfois appelées *units* ou *hours*; chaque cours équivaut généralement à trois ou quatre unités de valeur, ce qui correspond au nombre d'heures de cours et au volume des autres travaux effectués. Un étudiant accumule normalement 24 unités de valeur par année universitaire si l'établissement opère sur la base du système traditionnel de deux semestres.

La maîtrise (*master's degree*)

La maîtrise dispense un enseignement ou une formation complémentaire dans une discipline, bien au-dessus du niveau de la licence (*bachelor's degree*). Ce diplôme est proposé dans nombre de domaines, et il existe deux principaux types de cursus : universitaires et professionnels.

La maîtrise universitaire : La maîtrise de lettres et de sciences humaines (*master of arts, M.A.*) et la maîtrise de sciences (*master of science, M.S.*) sont généralement décernées dans les disciplines des lettres, des sciences humaines et des sciences. La M.S. est également octroyée dans certains domaines techniques, comme l'ingénierie et l'agronomie. La recherche personnelle, la méthodologie et l'étude de terrain tiennent une place particulièrement importante. Ces cursus exigent normalement l'acquisition de 30 à 60 unités de valeur, soit raisonnablement une ou deux années d'études à plein temps. Ils peuvent conduire directement au doctorat. (Voir ci-dessous : « Une différence importante ».)

Beaucoup de programmes de maîtrise proposent en option la rédaction d'un mémoire. Le diplôme obtenu est le même avec ou sans mémoire, mais les conditions à remplir sont légèrement différentes. Les étudiants qui ne présentent pas de mémoire assument normalement un programme de cours plus chargé et subissent un examen général écrit au terme du cursus. Ceux qui ont opté pour la rédaction d'un mémoire subissent en général une épreuve globale orale portant à la fois sur le cours et le mémoire.

La maîtrise professionnelle : Ces cursus visent à mener l'étudiant titulaire d'un premier diplôme à l'exercice d'une profession. Les maîtrises professionnelles sont le plus souvent des programmes de fin d'études (*terminal master's programs*), ce qui signifie que ces diplômes ne conduisent pas à des études de doctorat. Elles sont souvent désignées par des titres précis, tels que *master of business administration (M.B.A.)*, maîtrise de travail social (*master of social work – M.S.W.*), maîtrise de pédagogie (*master of education – M.Ed.*) ou maîtrise de beaux-arts (*master of fine arts – M.F.A.*). Les autres disciplines comptent le journalisme, les relations internationales, l'architecture et l'urbanisme. Ces diplômes sont plus axés sur les connaissances appliquées que sur la recherche originale. Les cursus en sont plus structurés et obligent souvent tous les étudiants à suivre des cours similaires ou identiques qui durent entre un et trois ans, selon l'établissement et la discipline étudiée.

Les cursus professionnels exigent en général l'obtention de 36 à 48 unités de valeur (une ou deux années d'études à plein temps) et ne comportent pas d'ordinaire, en option, la présentation d'un mémoire. Il n'est pas toujours indispensable que l'étudiant ait obtenu un *bachelor's degree* dans une matière précise, mais il lui faudra peut-être justifier d'un certain niveau d'études ou de travaux personnels dans la discipline choisie.

Une différence importante: La principale différence entre les divers cursus tient au fait que certains s'adressent à des étudiants désireux d'aller jusqu'au doctorat. Les autres, dits *terminal master's programs*, englobent la plupart des maîtrises professionnelles. Les unités de valeur obtenues dans le cadre d'un cursus débouchant sur une maîtrise terminale peuvent ou non être transférées ou prises en compte au cas où l'étudiant décide de poursuivre jusqu'au doctorat.

Certains établissements n'admettent dans une unité de formation et de recherche ou UFR (*department*) que les candidats éventuels au doctorat, même s'il leur arrive de décerner un diplôme de maîtrise terminale aux étudiants qui ne poursuivront pas leurs études jusqu'au doctorat, lorsque leur niveau et le volume de travail qu'ils ont accompli le justifient. D'autres UFR exigent un diplôme de maîtrise pour l'inscription à leur programme de doctorat.

Comme les politiques varient d'un établissement à l'autre et entre les diverses UFR, il est préférable de se renseigner directement auprès de chacune afin de vérifier la composition de leur programme et les politiques d'admission au niveau de la maîtrise et du doctorat.

Le doctorat (*doctoral degree*)

La préparation au doctorat vise à former des universitaires et chercheurs et, dans bien des cas, les futurs membres du corps enseignant dans les *colleges* et universités. L'obtention de ce diplôme atteste que l'étudiant a démontré sa compétence de chercheur expérimenté dans une discipline particulière.

Au niveau du doctorat, le *Ph.D.* ou *doctor of philosophy* (doctorat d'Etat) est le diplôme le plus courant décerné dans les disciplines universitaires. D'autres doctorats sont décernés surtout dans des domaines professionnels, comme l'éducation (*doctor of education* ou *Ed.D.*) et la gestion commerciale (*doctor of business administration* ou *D.B.A.*). Les cursus de doctorat comportent des cours et des travaux d'un niveau supérieur, des séminaires et la rédaction d'une thèse qui expose la recherche personnelle et originale menée par l'étudiant sous la direction d'un membre du corps enseignant.

Un examen général est prévu habituellement après trois ou cinq années d'études et l'exécution de tous les travaux exigés durant les cours, et quand l'étudiant d'accord avec son conseiller s'estime prêt. Cet examen est destiné à tester l'aptitude de l'étudiant à utiliser le savoir acquis grâce aux cours et au travail personnel d'une manière créatrice et originale. Les étudiants doivent faire preuve de connaissances approfondies dans leur discipline. La réussite de cet examen marque la fin des cours suivis par l'étudiant qui peut alors se consacrer exclusivement à la recherche.

Le *Ph.D.* est décerné aux étudiants qui réalisent un travail de recherche important et original, dont ils rendent compte dans une thèse qu'ils soutiennent devant un jury de membres de la faculté spécialisés dans la discipline choisie. Cela peut prendre deux ou trois années supplémentaires. L'obtention d'un diplôme de doctorat peut donc requérir entre cinq et huit années après la licence (*bachelor's degree*), selon le domaine d'études.

Aux Etats-Unis, vous trouverez un vaste choix de doctorats dont le cursus obligatoire est très différent de ceux des doctorats traditionnels. Les étudiants intéressés doivent s'assurer des conditions d'admission à une filière

donnée et des conditions d'obtention du diplôme. Ce type d'information figure généralement dans les brochures des universités et sur leurs sites Internet ou peut être obtenu directement auprès de chaque UFR.

Le calendrier universitaire

L'année universitaire aux Etats-Unis dure en général neuf mois, de fin août ou début septembre à mi-mai ou fin mai, et elle peut être divisée en deux, trois ou quatre périodes selon l'établissement. Si l'année est divisée en deux périodes, celles-ci sont appelées « semestres » d'automne et de printemps. De courts congés ont lieu pendant les semestres d'automne et de printemps, entre les semestres, et au moment des fêtes légales. Un trimestre d'été facultatif est souvent proposé pour permettre aux étudiants qui souhaitent accélérer leurs études de poursuivre leurs cours.

Il est préférable de démarrer un cursus à la rentrée d'automne (qui débute en août/septembre). Beaucoup de cours doivent être suivis dans un certain ordre, et vous risquez de ralentir vos études de 2° cycle si vous commencez au début d'une autre période. En outre, il vous sera plus facile en début d'année universitaire de vous acclimater et de faire la connaissance des autres étudiants de l'UFR. Enfin, vous aurez sans doute plus de chances d'obtenir une bourse en commençant à l'automne plutôt qu'en cours d'année. (Voir chapitre 3 : « Le financement des études de 2° et 3° cycles ».)

Charge de cours et systèmes de notation

L'expression « charge de cours » (*course load*) désigne le nombre de cours suivis pendant chaque période. La charge normale de cours pour un étudiant de 2° ou 3° cycle est de trois ou quatre cours, soit un total de 9 à

12 unités de valeur. Le Service d'immigration et de naturalisation des Etats-Unis (*U.S. Immigration and Naturalization Service*) exige que les étudiants étrangers assument une charge de cours représentant un plein temps dans l'établissement universitaire sélectionné.

Les notes qui permettent de passer dans un cours d'un niveau supérieur sont généralement attribuées sur une échelle allant de « A » à « D » ; un « F » est éliminatoire. Une moyenne de « B » représente en général le minimum exigé pour mener un cursus de 2° ou 3° cycle à son terme. Les autres systèmes de notation peuvent inclure une échelle de notes-points allant de 0 à 3, 4, ou 5 ; réussite/échec ; moyenne élevée/moyenne faible ; et autres variantes.

Les systèmes d'unité de valeur, la charge de cours, les méthodes de notation et les cursus obligatoires varient d'un établissement à l'autre. Renseignez-vous sur la politique suivie par l'établissement et l'UFR choisis avant de déposer votre candidature.

Les types d'établissements

Colleges, universities et institutes : quelle différence ?

Tout établissement qui délivre des diplômes aux Etats-Unis peut porter l'un de ces noms, et les *colleges* ou les *institutes* ne sont en aucune façon inférieurs aux universités. En règle générale, les *colleges* ont tendance à être de taille plus modeste et ne délivrent normalement pas de doctorats, alors qu'une université propose un grand choix de cursus de 2° et 3° cycles et notamment le doctorat. Les universités mettent l'accent sur la recherche autant que sur l'enseignement (traditionnellement point fort des *colleges*), et les universités qui préparent au doctorat sont généralement appelées universités de recherche (*research universities*).

Un institut se consacre en général à la préparation de diplômes dans des disciplines relativement proches les unes des autres. Les centres de recherche proposent des diplômes de 2^e et 3^e cycles ou des possibilités de recherche et de formation, et il est possible qu'ils soient associés à des universités.

Au sein de chaque établissement, vous trouverez peut-être des « écoles », c'est-à-dire facultés des lettres et des sciences ou école supérieure de commerce. Chacune est responsable des cursus proposés dans la discipline qui lui est propre.

Les établissements privés et publics

Les universités tant publiques que privées proposent des cursus d'études supérieures de 2^e cycle sanctionnés par un diplôme. Les termes « public » et « privé » se réfèrent à la façon dont les universités sont financées.

Les universités publiques peuvent aussi s'appeler universités d'Etat et certaines font figurer l'expression *state university* ou un élément régional tel que *eastern* ou *northern* dans leur dénomination. Les universités d'Etat sont souvent des établissements de très grande taille capables d'accueillir quelque 20 000 étudiants ou davantage. Comme elles sont partiellement financées par l'Etat où elles se trouvent, les frais de scolarité (*tuition*) y sont généralement plus bas que dans un établissement privé. En outre, les résidents de l'Etat (ceux qui vivent et paient leurs impôts dans l'Etat) acquittent des frais de scolarité moins élevés que ceux dont sont redevables les étudiants domiciliés en dehors de l'Etat. Les étudiants étrangers appartiennent à la catégorie des non-résidents et ne bénéficient donc pas de la réduction des frais de scolarité.

Les établissements privés sont financés par les frais de scolarité, les revenus des investissements, les contrats de recherche et les dons privés. Les frais de scolarité y sont en général plus élevés que dans les universités d'Etat, mais sans distinction entre résidents et non-résidents de l'Etat. Les *colleges* d'obédience religieuse et les *colleges* non mixtes sont privés. En général, les universités privées comptent moins de 20 000 étudiants, et il existe des *colleges* privés accueillant moins de 2 000 étudiants sur leur campus.

Sauf pour des raisons financières, le caractère public ou privé d'un établissement ne doit pas entrer en ligne de compte dans le choix d'un cursus de 2^e ou 3^e cycle car le niveau de qualité est le même dans les deux types d'établissement. Ce qui importe davantage c'est l'intérêt accordé aux études, intérêt qui se manifeste par la volonté de recruter un corps enseignant de premier ordre et de fournir des équipements excellents, tels que bibliothèques, laboratoires, ordinateurs, etc. Un autre facteur important à considérer pour nombre de disciplines est l'existence d'autres grandes UFR dans des disciplines proches de vos intérêts. Comment choisir un établissement pour y faire des études de 2^e et 3^e cycles est examiné de façon détaillée dans le prochain chapitre.

Le télé-enseignement

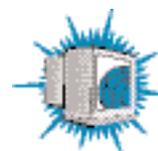
Le télé-enseignement aux Etats-Unis est un moyen de plus en plus répandu d'étudier toutes sortes de matières, qu'il s'agisse de préparer une formation professionnelle rapide ou un doctorat. Aussi de très nombreux établissements proposent-ils des programmes d'études de 2^e et 3^e cycles par cette méthode. Les étudiants n'assistent plus à des cours dans un amphithéâtre sur un campus ; au lieu de cela, les cours sont dispensés « à distance », grâce à l'utilisation de technologies comme l'Internet, la

télévision par satellite, les visioconférences et autres moyens de communication électronique. Pour les étudiants étrangers, cela signifie qu'ils peuvent préparer un diplôme américain sans quitter leur pays d'origine, mais il leur faudra presque certainement se rendre aux Etats-Unis pour de brèves périodes de contact direct et d'études sur le campus.

Le télé-enseignement exige de l'étudiant des qualités particulières, telles que l'autodiscipline et la faculté de travailler sous sa seule responsabilité. Pour de plus amples informations sur le télé-enseignement, se reporter au Livre 3 de la présente série.

Etudier en auditeur libre

Vous souhaitez faire des études aux Etats-Unis sans pour autant viser l'obtention d'un diplôme. Peut-être voulez-vous faire l'expérience de la vie sur un campus américain tout en approfondissant vos connaissances dans certaines matières. C'est sans aucun doute un complément utile à votre expérience universitaire et les établissements américains accueillent volontiers cette catégorie d'étudiants. Vous devez dans ce cas écrire à des universités, expliquer votre situation et demander des informations sur le statut de *special student* ou *non-degree student* (auditeur libre). Consultez le Livre 3 de la présente série pour de plus amples informations sur les possibilités d'études courtes aux Etats-Unis.



Sites Internet utiles

Panoramas du système d'enseignement aux Etats-Unis
<http://www.ed.gov/NLE/USNEI/>
<http://www.edupass.org>

Télé-enseignement
<http://educationusa.state.gov/>

Etudes en auditeur libre
<http://educationusa.state.gov/>

Pour des informations sur les sites Internet des universités, voir le chapitre 2 de cette brochure.

LES CURSUS DE 2^e ET 3^e CYCLES : LE MEILLEUR CHOIX



Il est délicat de choisir une université quand on se trouve à plusieurs milliers de kilomètres. Mais si vous vous organisez à l'avance et effectuez vos recherches avec soin, vous pourrez sélectionner un nombre raisonnable d'établissements correspondant à vos besoins.

Ce chapitre examine les différents aspects de l'enseignement mais aussi de la vie courante qu'il vous faudra prendre en compte au moment de dresser une courte liste d'universités à contacter et indique où se procurer des informations supplémentaires. Trouver ce qui vous convient le mieux d'un point de vue universitaire et sur le plan personnel nécessite de votre part beaucoup d'organisation, d'enquêtes et de travail sur l'Internet. Il n'existe aucune formule spéciale ou réponse universelle. Il est souhaitable de commencer ce travail de réflexion et de recherche 12 à 18 mois avant la date à laquelle vous souhaitez entamer vos études aux Etats-Unis.

ETAPE 1

Définissez vos objectifs pédagogiques et professionnels

Définir les buts pédagogiques et professionnels de vos études vous aidera à sélectionner les programmes *graduate* les plus appropriés et contribuera à vous motiver pendant le processus de candidature. Cela vous aidera aussi à rédiger, pour accompagner votre dossier de candidature, la lettre de motivation dans laquelle vous

devrez expliquer vos objectifs professionnels et la manière dont ils s'articulent avec vos études de 2^e ou 3^e cycle. Enfin, la définition de vos objectifs professionnels vous conduira à découvrir exactement quelles sont les qualifications requises pour la carrière choisie et si les certificats obtenus aux Etats-Unis sont reconnus dans votre pays d'origine.

Pour vous aider à définir les buts pédagogiques et professionnels de vos études, posez-vous les questions suivantes :

— Quelle carrière ai-je l'intention de faire ? Ce secteur d'activité offre-t-il des emplois dans mon pays ? Quel diplôme d'études avancées est nécessaire pour exercer cette profession ?

Parlez-en à des personnes qui travaillent déjà dans cette branche et à des représentants des associations professionnelles. Les conseillers pédagogiques ou les conseillers d'orientation de votre pays peuvent également vous informer sur les aptitudes et diplômes exigés par diverses professions, ainsi que sur les débouchés dans différents secteurs de votre pays.

— Comment des études effectuées aux Etats-Unis amélioreront-elles mes perspectives de carrière ? Un diplôme de 2^e ou 3^e cycle me permettra-t-il d'obtenir une rémunération supérieure ?

Consultez des éducateurs, des fonctionnaires et des professionnels de votre pays sur l'utilité que pourraient avoir des études aux Etats-Unis à ce stade de votre vie professionnelle et sur les possibilités d'obtenir ainsi une meilleure rémunération. Dans votre projet, tenez compte des conditions de validation ou de certification de vos diplômes américains pour trouver un emploi dans votre secteur d'activité à votre retour chez vous.

- ⇒ Quel est le système de validation en vigueur dans mon pays en ce qui concerne les diplômes obtenus aux Etats-Unis ?

Dans beaucoup de pays, un diplôme américain est très apprécié et la validation des certificats est automatique. Néanmoins, dans certains pays, les diplômes de 2° et 3° cycles délivrés aux Etats-Unis peuvent ne pas être officiellement reconnus ou le sont à un niveau différent. Si tel est le cas, vous pouvez malgré tout envisager de faire des études aux Etats-Unis pour y acquérir savoir et expérience. Vérifiez quelle est la situation dans votre pays auprès du centre américain d'information et de conseil pédagogique le plus proche de votre domicile ou auprès du ministère de l'Education et des services publics compétents avant d'entamer le processus de candidature. Reportez-vous au chapitre sur l'accréditation dans le Livre 3 de la présente série. Cette étape est particulièrement importante si vous envisagez de vous inscrire à un programme d'études professionnelles aux Etats-Unis, car la législation pour l'exercice d'une profession libérale est en général appliquée de façon rigoureuse et varie beaucoup d'un pays à l'autre.

ETAPE 2

Consultez un centre américain d'information et de conseil pédagogique

« Vous pouvez obtenir des renseignements de partout, mais savoir comment choisir le bon programme peut s'avérer bien plus difficile. »

Etudiant en langue et littérature allemandes, originaire de Hongrie.

Dans ces bureaux, des conseillers pédagogiques compétents fournissent des informations et des conseils sur les études aux Etats-Unis. Ces conseillers sont à votre disposition pour vous aider à répondre aux questions concernant :

- ⇒ les équivalences entre le système d'enseignement de votre pays et celui des Etats-Unis ;
- ⇒ les conditions exigées pour étudier dans votre secteur d'activité ;
- ⇒ la documentation à utiliser pour trouver les établissements qui vous conviennent ;
- ⇒ les sources d'aide financière disponibles dans votre pays d'origine et aux Etats-Unis ;
- ⇒ les tests et autres conditions exigées pour une demande d'admission ;
- ⇒ la préparation du dossier de candidature ;
- ⇒ la planification de vos études ;
- ⇒ l'adaptation à la vie universitaire et culturelle aux Etats-Unis ;
- ⇒ l'utilité de vos études après votre retour dans votre pays d'origine.

Pour trouver le centre d'information ou de conseil le plus proche de chez vous, contactez l'ambassade ou le consulat des Etats-Unis dans votre pays, ou consultez la liste disponible sur le site Internet du département d'Etat américain : <http://educationusa.state.gov/>. Les centres américains d'information et de conseil pédagogique peuvent être situés dans les ambassades des Etats-Unis, les commissions Fulbright, les centres binationaux, les bibliothèques américaines ou, dans certains pays, dans les bureaux d'AMIDEAST ou de l'Institute of International Education (IIE).

Lorsque vous contacterez le centre, il vous faudra être en mesure de lui fournir les renseignements suivants :

- ⇒ le ou les diplômes dont vous êtes déjà titulaire ;
- ⇒ la discipline choisie ;
- ⇒ la date à laquelle vous souhaitez entamer des études aux Etats-Unis ;
- ⇒ votre niveau de connaissance de la langue anglaise ;
- ⇒ vos besoins éventuels d'une aide financière.

«Parlez aux personnes qui ont suivi toute la procédure. Elles vous donneront des renseignements qui ne figurent dans aucune brochure universitaire.»

Etudiant en médecine, originaire du Ghana.

Outre les conseillers pédagogiques, les diplômés des universités et *colleges* américains qui viennent de rentrer dans leur pays sont d'excellentes sources de conseil sur la façon de faire des études aux Etats-Unis.

ETAPE 3 Etablissez une sélection de cursus

Le choix des établissements auxquels vous enverrez votre candidature est l'un des plus importants que vous aurez à faire. Etant donné la grande diversité des programmes de 2^e et 3^e cycles, il est tout particulièrement nécessaire de formuler clairement ce que vous souhaitez accomplir et de découvrir quels établissements proposent le genre de cursus que vous recherchez.

Identifiez les universités qui dispensent un enseignement dans votre discipline

Votre premier pas, et le plus important, est d'identifier les établissements qui dispensent un enseignement dans votre discipline et dans les spécialisations recherchées. La découverte de l'UFR et du corps enseignant qui correspondent le mieux à vos besoins peut jouer un rôle décisif dans la réussite de vos études *graduate* aux Etats-Unis : utilisez à cette fin les divers moyens humains, électroniques et imprimés énumérés ci-dessous.

Les annuaires imprimés : Plusieurs annuaires généraux fournissent la liste des établissements en fonction du diplôme délivré et publient des articles utiles sur les études *graduate* (voir la bibliographie à la fin de ce livre). Les associations professionnelles de différents secteurs d'activités publient, elles aussi, des annuaires d'unités de formation et de recherche aux Etats-Unis ainsi que des informations sur diverses spécialisations et les sujets de recherche auxquels s'intéressent les enseignants. Les brochures des universités procurent des renseignements très précis sur leurs établissements et leurs cursus. Vous trou-

vez nombre de ces annuaires et brochures dans les centres américains d'information et de conseil pédagogique et dans certaines bibliothèques universitaires.

Contacts : Discutez de vos projets avec des enseignants de votre établissement et des personnes qui ont étudié aux Etats-Unis. Il est probable qu'ils ont leurs propres relations personnelles aux Etats-Unis et des suggestions quant aux universités à envisager. N'hésitez pas non plus à contacter directement les universités américaines et à les interroger sur leurs programmes ou à communiquer avec des étudiants étrangers qui font partie de l'UFR à laquelle vous vous intéressez.

Les sites Internet et adresses électroniques : Les Etats-Unis sont le premier utilisateur du réseau mondial Internet. Chaque université américaine ou presque possède un site qui contient une mine d'informations sur les cursus, les procédures de candidature, les UFR, le corps enseignant, les équipements offerts par le campus et autres sujets. En général, vous y trouverez également la brochure de l'établissement que vous pourrez parcourir en ligne ou télécharger. N'oubliez pas que nombre de sites fournissent aussi les adresses électroniques des étudiants inscrits, y compris des étudiants étrangers, lesquels souvent ne demandent pas mieux que de répondre à vos questions sur les conditions d'admission et la vie sur le campus. Lorsque vous aurez dressé la liste des établissements qui vous intéressent, pensez à contacter par courrier électronique les professeurs et le personnel administratif pour obtenir des éclaircissements sur certains points avant de procéder à votre sélection finale.

La recherche sur l'Internet : Il existe des sites Internet indépendants des établissements universitaires, qui vous permettent d'effectuer une recherche selon la discipline, la zone géographique ou tout autre critère qu'il vous appartient de préciser. Reportez-vous à la liste incluse à la fin de ce chapitre en ce qui concerne les sites Internet

« L'Internet est un outil essentiel, car les Etats-Unis en font de plus en plus leur principal mode de communication. »

Etudiant en MBA, originaire de Grande-Bretagne.

spécialisés dans la recherche d'une université. Le personnel des centres américains d'information et de conseil pédagogique peut vous guider dans l'utilisation de ces sites.

« Contactez les universités pour vous assurer que le cursus envisagé correspond exactement à ce que vous souhaitez. »

Etudiant en logistique, originaire du Portugal.

Les trois autres sources d'information sont :

Les salons et les visites à l'étranger : Il arrive que des représentants des universités américaines viennent à votre rencontre. Le centre américain d'information et de conseil pédagogique peut vous renseigner sur les futurs « salons » universitaires américains ou sur tout autre type de visites qui vous permettront de vous entretenir avec les responsables des admissions ou des membres du corps enseignant. Nombre de ces manifestations ont lieu au printemps ou à l'automne de l'année qui précède l'année universitaire de référence, aussi est-il indispensable de commencer votre recherche sans tarder.

La visite des campus : Si vous avez la possibilité de passer des vacances aux Etats-Unis avant d'y entreprendre des études, voilà une formidable occasion de visiter les campus où vous envisagez de séjourner. Beaucoup d'établissements organisent des visites guidées par leurs propres étudiants ; renseignez-vous auprès du bureau des admissions. Les Américains ont la réputation d'être accueillants, aussi n'hésitez pas à parler aux étudiants pour avoir un aperçu de la vie universitaire aux Etats-Unis.

Les conseillers pédagogiques et les agents recruteurs : Nombreux sont les lieux dans le monde où des agents ou des organismes privés s'emploient à recruter des étu-

dants étrangers pour les établissements américains. Il existe aussi des conseillers pédagogiques privés qui, en échange d'honoraires, vous aident à choisir un établissement de l'enseignement supérieur américain et à préparer votre dossier de candidature. Il s'agit souvent de diplômés d'universités américaines ou de personnes chargées de promouvoir le système d'éducation américain. Toutefois, il est prudent de vérifier leurs références et leurs titres avant de recourir à leurs services.

Ayez soin de vérifier les succès passés de cet agent ou conseiller auprès d'étudiants de votre pays. Demandez une liste des noms et adresses des étudiants actuellement aux Etats-Unis grâce à l'aide de cet agent ou de ce consultant. Contactez certains d'entre eux par courrier postal ou électronique ou par téléphone pour connaître directement leur opinion sur l'université où ils étudient et les services que leur a rendus l'agent ou le conseiller. Ces précautions s'imposent d'autant plus que les honoraires demandés sont élevés. Enfin, vérifiez toujours auprès d'une source impartiale (telle qu'un centre américain d'information et de conseil pédagogique) la légitimité et l'accréditation de l'établissement que l'on vous propose.

Vérifiez l'accréditation

L'un des principaux indicateurs de la qualité d'une université aux Etats-Unis est sa situation en matière d'accréditation. Il est donc important de vérifier que les établissements sélectionnés sont accrédités. En l'absence d'une administration publique centrale chargée de veiller à la qualité des établissements d'enseignement, le système américain repose sur une formule d'accréditation volontaire auprès d'organismes spécialisés non gouvernementaux qui garantissent le respect de certaines normes.

Si presque toutes les universités américaines possèdent des titres d'accréditation largement reconnus, il convient de préciser que l'accréditation aux Etats-Unis est une question complexe. Il vous appartient donc de vérifier avec soin et longtemps à l'avance si les diplômes décernés par les établissements où vous cherchez à étudier seront reconnus par les autorités, associations professionnelles, ministères ou employeurs de votre pays d'origine. Demandez également à des diplômés de retour dans votre pays s'ils ont réussi à faire valoir les diplômes délivrés par ces établissements dans leur activité professionnelle.

Les centres américains d'information et de conseil pédagogique vous diront si les diplômes américains sont reconnus dans votre pays et si un établissement américain qui délivre des diplômes est convenablement accrédité. Des informations plus détaillées sur le sujet de l'accréditation figurent dans le Livre 3 de la présente série, *Cycles courts, programmes d'études de la langue anglaise, télé-enseignement et accréditation des établissements d'enseignement*, et sur les sites Internet énumérés à la fin de ce chapitre.

Autres considérations

Le classement : Il n'existe pas de classement officiel des 10, 20, 50 ou même 100 meilleures universités américaines. Le gouvernement des Etats-Unis n'établit pas de hiérarchie entre les établissements. Les classements que vous pouvez trouver sont généralement l'œuvre de journalistes et ils ont toutes chances d'être subjectifs. Ils se fondent souvent sur un vaste éventail de critères qui ne privilégient pas nécessairement la qualité pédagogique ou la réputation générale d'un établissement. Méfiez-vous particulièrement des classements qui ne précisent pas les critères de hiérarchisation. Certes, les plus connus peuvent fournir un point de départ à votre réflexion ; pourtant, la « meilleure » université est celle qui vous

convient le mieux en fonction des facteurs évoqués dans ce chapitre.

Les stages ou les programmes d'études à l'étranger : Nombre d'universités américaines ont incorporé à leurs cursus des stages (emplois bénévoles ou rémunérés) ou des programmes d'études à l'étranger qui peuvent vous intéresser, notamment si vous êtes inscrit à un cursus sanctionné par une maîtrise professionnelle.

La taille : Certains établissements sont de taille réduite et préparent à des diplômes dans une ou deux disciplines seulement ; d'autres sont très vastes et préparent à des diplômes dans beaucoup de disciplines. Au moment de choisir celui où vous présenterez votre candidature, réfléchissez à la taille de l'établissement, de même qu'à celle de l'UFR et du programme d'études. Un établissement de grande envergure peut disposer de meilleurs équipements universitaires, tandis qu'un établissement modeste peut vous offrir davantage de services personnels. Cela vaut aussi pour le programme d'études. Si vous êtes admis dans un cursus de grande ampleur que suivent de nombreux étudiants vous risquez de ne pas bénéficier de l'attention individuelle dont vous avez besoin ; néanmoins, il se peut que le corps enseignant et les effectifs étudiants présentent une plus grande diversité et que vos camarades vous prêtent davantage assistance. Un programme restreint risque de vous priver d'un large éventail d'opinions dans votre discipline.

La population estudiantine d'un campus américain peut varier entre 200 et 60 000 personnes. Certaines universités ressemblent à de petites villes qui possèdent leurs bureaux de poste, supermarchés et centres commerciaux. D'autres, situées parfois dans de vastes zones urbaines très peuplées, ne disposent que d'effectifs réduits. Définissez vos priorités et lisez soigneusement les brochures en fonction de ces critères.

La situation géographique: Les universités sont implantées dans toutes les régions des Etats-Unis, qu'il s'agisse des grandes villes où se trouvent beaucoup d'établissements ou bien des zones rurales où un établissement dessert une vaste région. Les campus urbains offrent aux étudiants un grand choix de lieux où se restaurer, se divertir, avoir des activités culturelles et faire des achats. Les villes ont généralement une population plus variée que les zones rurales et peuvent compter un nombre important de résidents originaires de divers pays. Mais les villes risquent aussi d'être plus coûteuses. Une université située en milieu rural peut vous offrir un environnement plus calme, davantage centré sur la vie universitaire. Le climat doit aussi être pris en compte. Entre le Nord-Est aux quatre saisons bien différenciées et l'Arizona désertique ou la Floride subtropicale, la diversité climatique est presque infinie.

Les services proposés aux étudiants: Les universités américaines fournissent aux étudiants toute une gamme de services: conseillers pour les étudiants étrangers et conseillers divers, programmes d'orientation sur le campus, services juridiques, bureaux spécialisés dans le logement, régimes diététiques, dispensaires, cours de soutien, cours d'anglais langue étrangère, ateliers d'écriture, conseillers d'orientation professionnelle, etc. Les candidats à des études *graduate* peuvent comparer les possibilités offertes par les différentes universités afin de trouver des services appropriés à leurs besoins spécifiques.

Les étudiants handicapés: Selon la spécificité de vos besoins, vérifiez que l'université de votre choix pourra vous accueillir. Il est recommandé de commencer vos recherches deux ans au moins avant la date à laquelle vous envisagez de partir pour les Etats-Unis. Quand vous demandez des informations à des universités, décrivez brièvement votre handicap et sollicitez des renseignements sur l'aide proposée aux étudiants dans votre cas. Vous pouvez aussi prendre contact avec le bureau qui, sur le campus, s'occupe des étudiants handicapés, pour

en savoir plus sur les services disponibles. Il peut s'agir d'un bureau spécial, appelé *Office of Disabled Student Services* ou *Office of Disability Services*, ou d'une subdivision d'un service général d'aide aux étudiants.

Certaines universités proposent des programmes complets aux étudiants, tandis que d'autres fournissent un certain nombre de services réservés à ces étudiants. Vous devez examiner les services proposés et les comparer en fonction de vos besoins. Renseignez-vous sur ceux qui sont fournis automatiquement et à titre gratuit, et ceux qui nécessitent une organisation préalable et qui entraînent des frais. Quand vous remplirez votre dossier d'admission, il vous faudra apporter la preuve de votre handicap. Essayez de vous rendre sur le campus. Si possible, contactez un étudiant atteint de la même infirmité, afin d'obtenir un avis plus personnel. Les étudiants handicapés ont la possibilité, sur présentation des justificatifs appropriés, de solliciter des équipements particuliers ou de bénéficier de délais plus étendus pour passer les tests d'admission en 2^e et 3^e cycles ainsi que tout autre examen en cours d'année universitaire.

ETAPE 4 **Faites votre choix**

Lorsque vous aurez réduit votre liste à dix ou vingt établissements accrédités qui dispensent un enseignement dans votre discipline et les spécialisations utiles, il vous faudra en comparer les données objectives. Ne vous fiez pas uniquement au classement ou aux évaluations des établissements; il est préférable de choisir une bonne UFR et non l'université la plus renommée ou dont le recrutement est le plus sélectif. Quel que soit le domaine, il existe au moins cinq ou six établissements qui jouissent d'une excellente réputation. N'oubliez pas que la réputation d'une UFR repose surtout sur le renom de ses enseignants. Il est parfois plus important d'étudier sous la direction d'une personne donnée que d'étudier dans

un établissement au nom prestigieux. Souvenez-vous aussi que les possibilités d'obtenir un poste d'assistant et une bourse dépendent souvent d'une bonne « harmonie » entre les intérêts des étudiants et ceux des chercheurs du corps enseignant. Une sérieuse enquête préalable peut vous aider à trouver des écoles dont les UFR et les professeurs correspondent à vos objectifs universitaires et professionnels, et augmenter vos chances d'obtenir une aide financière.

Etablissez un tableau comparatif où figurent les différences entre les universités en ce qui concerne :

- les programmes et équipements de recherche, y compris les bibliothèques et le matériel informatique ;
- la taille de l'UFR (nombre d'étudiants et d'enseignants) et de l'établissement ;
- les titres des membres du corps enseignant ;
- l'accréditation de l'établissement et, le cas échéant, de l'UFR ou du cursus ;
- les exigences en matière de cours et de présentation d'un mémoire ;
- la durée nécessaire pour obtenir le diplôme ;
- les études requises pour l'admission, y compris les résultats obtenus aux tests obligatoires (voir le chapitre 4 pour de plus amples informations), les diplômes et la moyenne des notes obtenues pendant les études de premier cycle ;
- le montant des droits d'inscription, frais de scolarité, livres, etc. ;
- les possibilités d'aide financière (voir le chapitre 3 pour de plus amples informations) ;
- la situation géographique, les possibilités de logement, le cadre du campus, le climat et le coût de la vie ;
- les services proposés aux étudiants étrangers et autres services nécessaires disponibles sur le campus.

Éliminez les établissements dont les coûts sont supérieurs à vos moyens et qui ne proposent pas l'aide financière à laquelle vous pourriez avoir droit, qui ne corres-

pondent pas à vos critères personnels ou qui fixent des conditions d'admission incompatibles avec vos titres. Limitez vos choix à ceux qui répondent à vos besoins personnels et professionnels, qui sont à la portée de votre bourse et dont vous remplissez les conditions d'admission. Mettez au point une sélection finale de quatre à sept établissements auxquels vous envisagez de présenter votre candidature. Pour en savoir plus, voir le chapitre 5 : « Préparer un bon dossier de candidature ».

Sites Internet utiles

Annuaire des centres américains d'information et de conseil pédagogique
<http://educationusa.state.gov/>

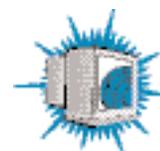
Liens avec les pages d'accueil des universités
<http://www.siu.no/heir>

Sites de recherche des universités
<http://www.collegenet.com>
<http://www.collegeview.com>
<http://www.educationconnect.com>
<http://www.embark.com>
<http://www.gradschools.com>
<http://www.petersons.com>
<http://www.studyusa.com>

Informations sur les accréditations
<http://www.chea.org>
<http://educationusa.state.gov/>. (Référez-vous au chapitre 4 : « Accréditation », dans la version en ligne du Livre 3 de la présente série.)

Classement des établissements
<http://www.library.uiuc.edu/edx/rankings.htm>

Informations destinées aux étudiants handicapés
<http://www.miusa.org>



LE FINANCEMENT DE VOS ETUDES DE 2^e ET 3^e CYCLES

Les études aux Etats-Unis peuvent sembler coûteuses, mais vous avez probablement déjà compris qu'elles représentent un excellent investissement. Le présent chapitre examine de façon plus détaillée les frais encourus et les moyens de couvrir vos dépenses, y compris les aides financières fournies par les universités ou émanant d'autres sources.

Votre budget prévisionnel



Il est vain de croire que les étudiants étrangers peuvent facilement obtenir le financement nécessaire à leurs études, après leur admission dans un *college* ou une université aux Etats-Unis. La plupart des établissements ont attribué leurs bourses et prêts bien avant le début de l'année universitaire. En outre, pour obtenir votre visa d'étudiant, il vous faudra prouver que vous disposez de fonds suffisants pour faire face à la totalité de vos dépenses annuelles. Si vous envisagez de séjourner aux Etats-Unis en compagnie de votre conjoint et/ou de vos enfants, il vous faudra aussi prouver au préalable que vous avez des ressources suffisantes pour subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille.

La date limite pour déposer une demande de bourse ou d'aide financière peut être un an et demi avant votre départ pour les Etats-Unis. Les universités exigent souvent au stade de la demande d'admission que les étudiants rem-

plissent une déclaration financière pour préciser comment ils envisagent de couvrir leurs dépenses.

L'établissement d'un budget prévisionnel vous donnera du temps pour chercher des bourses auprès d'organismes indépendants et identifier les cursus universitaires disposant d'une capacité de financement. Si possible, essayez aussi d'entrer en contact avec les professeurs de l'UFR qui vous intéresse, car ils jouent un rôle important dans le choix des bénéficiaires d'une aide et d'une subvention.

Comment calculer vos dépenses

Les deux principaux types de frais encourus pendant vos études aux Etats-Unis sont les frais de scolarité et les droits d'inscription, ainsi que vos dépenses courantes. Toutes les universités américaines publient des informations sur le coût de la vie dans l'établissement et dans la région. Tenez compte de tous les points énumérés ci-dessous dans le calcul de vos frais.

Frais de scolarité et droits d'inscription

Les frais de scolarité (*tuition*) représentent le coût des études, alors que les droits d'inscription (*fees*) couvrent des services tels que la bibliothèque, le dispensaire ou les activités estudiantines. Les étudiants étrangers doivent acquitter les droits d'inscription et les frais de scolarité. Certaines universités peuvent aussi exiger que ces étudiants souscrivent une assurance-maladie.

Bien que les droits d'inscription et de scolarité puissent varier considérablement d'un établissement à l'autre, il n'existe aucun rapport entre leur montant et la qualité d'un établissement. La somme perçue dépend de nombreux facteurs, dont le plus important est la catégorie de l'établissement. Les droits d'inscription et de scolarité sont généralement plus élevés dans les universités pri-

vées que dans les universités d'Etat. Les universités d'Etat demandent aux étudiants venus d'autres Etats d'acquitter des frais de scolarité plus élevés. Dans presque tous les cas, les étudiants étrangers sont soumis à ces tarifs supérieurs dans les universités d'Etat pendant toute la durée de leurs études. Il faut se rappeler également que le coût de la vie n'est pas moindre dans les universités dont les droits d'inscription et de scolarité sont les plus avantageux. Tenez compte de ces deux facteurs pour évaluer vos dépenses annuelles.

Etant donné que les frais de scolarité et les droits d'inscription varient d'un établissement à l'autre et augmentent généralement de 5% par an, mieux vaut consulter les brochures universitaires, les sites Internet ou la documentation de référence fournie par les centres américains d'information et de conseil pédagogique pour y puiser les chiffres les plus à jour. Au moment du dépôt de votre dossier, veillez à vous faire confirmer le montant actuel des frais par l'établissement.

Le coût de la vie

Le coût de la vie varie énormément en fonction du mode de vie de chacun. Si vous vous faites accompagner aux Etats-Unis par des membres de votre famille, vos dépenses mensuelles s'en trouveront bien entendu augmentées.

Le coût de la vie est plus élevé dans les grandes villes, en Californie et dans le Nord-Est. Il peut se révéler plus avantageux dans le Sud, le Midwest et d'autres régions. Les brochures des universités et leurs sites Internet vous fourniront des informations sur cette question. Dans le budget total des dépenses courantes tel qu'elles l'établissent figure généralement une énumération approximative des divers postes : loyer, nourriture, livres, assurance-maladie et dépenses personnelles. Votre centre américain d'information et de conseil pédago-

gique peut aussi vous fournir une estimation récente du coût de la vie mensuel par ville ou par établissement.

Votre budget de dépenses courantes essentielles comprendra bien entendu le loyer et la nourriture, mais n'oubliez pas d'y faire figurer les postes suivants :

Livres et fournitures : Les universités fournissent des estimations concernant l'achat des livres et des fournitures. Aux Etats-Unis, les étudiants doivent acheter leurs manuels dont le prix est parfois élevé. La plupart des campus abritent des librairies qui vendent des livres d'occasion à des prix intéressants et rachètent les manuels usagés à la fin du semestre, mais à perte. Si vous envisagez de faire des études dans un domaine qui exige des fournitures spéciales, comme c'est le cas pour l'ingénierie, l'art ou l'architecture, vos dépenses seront vraisemblablement supérieures à la moyenne.

Transports : Le coût de la vie tel qu'il est estimé par la plupart des universités ne comprend pas les frais de voyage entre votre pays d'origine et les Etats-Unis. En outre, si vous prévoyez de vivre en dehors du campus et de vous rendre chaque jour à l'université, vous devez ajouter des dépenses de transport à votre budget.

Autres dépenses personnelles : Les dépenses personnelles concernent les articles de base, vêtements et services. Une assurance-maladie est obligatoire. Si vous avez des charges de famille – un conjoint et/ou des enfants – ou s'il vous faut des soins médicaux particuliers, prévoyez un budget complémentaire conséquent.

Le financement de vos études

Il est important de commencer à établir votre plan de financement douze mois au moins avant le début de vos études aux Etats-Unis. L'établissement de votre budget doit tenir compte de :

- l'évaluation de vos ressources personnelles ;
- la recherche des aides financières auxquelles vous pouvez prétendre ;
- la constitution d'un bon dossier de candidature (voir chapitre 5) ;
- la façon de réduire l'ensemble de vos dépenses.

L'évaluation de vos ressources personnelles

Évaluez tous les fonds dont vous pouvez disposer et les montants que vous pourrez obtenir de chaque source. Par exemple :

- **le revenu annuel familial** : gains annuels de chaque membre de votre famille immédiate acceptant de consacrer de l'argent à vos études ;
- **les avoirs familiaux** : sommes actuellement détenues sur des comptes bancaires, investissements en actions et obligations, entreprises commerciales, créances de la famille et tout autre bien permettant d'obtenir de l'argent en le vendant ou en l'hypothéquant en cas d'urgence ;
- **vos gains personnels jusqu'au départ** : économies, dons, investissements ou biens propres ;
- **autres sources** : parents vivant aux Etats-Unis ou commanditaire (individu, pouvoirs publics ou organisation privée) dans votre pays s'étant engagé à régler tout ou partie des dépenses occasionnées par vos études.

Si vous n'êtes pas en mesure de faire face aux coûts de vos études avec les fonds personnels dont vous disposez, il vous faudra chercher une aide financière.

La recherche d'aides financières

Vous pouvez solliciter une aide financière auprès de diverses sources ; toutefois, il importe de ne demander que les fonds auxquels vous pourriez avoir droit.

La concurrence est rude ; un dossier incomplet, déposé en retard, mal rédigé ou désordonné peut faire pencher la balance en faveur d'un autre candidat. Pensez donc à constituer votre dossier à l'avance, à bien le préparer, à le présenter avec soin et à suivre les instructions. Prévoyez beaucoup de temps pour établir une demande d'aide financière convaincante et la soumettre bien avant toutes les échéances fixées.

Pour plus d'informations sur les sources d'aide financière, consultez les références figurant à la fin de ce chapitre. De nombreux textes et annuaires sont disponibles dans les centres américains d'information et de conseil pédagogique dont les conseillers pourront vous indiquer d'autres sources dans votre pays. Consultez également les sites Internet énumérés à la fin de ce chapitre.

Sources dans votre pays d'origine : Interrogez un centre d'information et de conseil ou des services locaux sur les subsides fournis par les programmes de bourses des pouvoirs publics, les programmes d'assistance régionaux, les organisations locales ou celles de pays tiers, les entreprises, banques ou institutions religieuses susceptibles de fournir une aide aux étudiants des 2° et 3° cycles.

Aide financière du gouvernement des Etats-Unis : Le programme Fulbright, créé pour encourager la compréhension mutuelle entre les Etats-Unis et les autres pays, accorde des bourses pour les études de 2° et 3° cycles. De types très différents, elles sont destinées à financer le prix du voyage ou les frais de subsistance et le coût des études. Les candidats doivent en faire la demande auprès des organismes de leur pays qui se prononceront sur leur dossier. S'il existe une Commission Fulbright dans votre pays, renseignez-vous sur la nature des bourses attribuées ; dans le cas contraire, n'importe quel centre américain d'information et de conseil pédagogique peut vous renseigner ou vous pouvez vous adresser aux services culturels de l'ambassade ou du consulat des Etats-Unis.

Dans certains pays en développement, il est possible d'obtenir une subvention destinée à financer sur une courte période des études de 2° et 3° cycles ou des études de maîtrise, grâce à des programmes parrainés par le département d'Etat des Etats-Unis. Les conditions à remplir varient, mais en général des organismes locaux désignent des membres de leur personnel pour qu'ils bénéficient d'une formation professionnelle ou d'une instruction dans le cadre d'un objectif de développement précis.

Les centres américains d'information et de conseil pédagogique sont en mesure de vous renseigner sur les autres programmes d'aide parrainés par le gouvernement des Etats-Unis dans votre pays d'origine.

Sources américaines privées et organisations internationales : Certains organismes privés américains, fondations, entreprises et associations professionnelles allouent souvent des aides financières en vue de renforcer les échanges internationaux. Des organisations internationales, comme les Nations unies et l'Organisation des Etats américains (OAS), sont également d'autres sources possibles de financement. Dans le cas d'organismes aussi vastes et complexes, il est inutile d'écrire directement pour solliciter une aide financière en termes généraux. Utilisez la documentation des centres d'information et de conseil pour identifier les subventions ou bourses spécifiques auxquelles vous pourriez avoir droit, et adressez-vous au bureau indiqué. Nombre de subventions et de bourses sont destinées à des groupes particuliers, tels que les femmes, les ingénieurs ou les journalistes ; lisez soigneusement la documentation pour voir si vous entrez dans l'une des catégories visées. Ne sollicitez que les aides dont les critères d'attribution correspondent à votre cas.

Si une demande nécessite que vous rédigiez une proposition de recherche ou un projet, apportez une attention particulière à cette étape. Si possible, faites vérifier votre

proposition par un professionnel de votre discipline qui travaille ou a travaillé aux Etats-Unis. Pour de plus amples informations, voir : « Rédaction d'une proposition de recherche » en page 49.

Universités américaines : Environ un tiers des étudiants étrangers de 2° et 3° cycles financent leurs études grâce à l'aide des universités américaines. Mais, les possibilités varient en fonction de la discipline étudiée, du niveau des études et du type de l'établissement (les centres de recherche universitaire ont plus de chances de disposer de fonds). D'autre part, certaines universités attribuent une aide aux étudiants qui ont réussi leur premier semestre ou leur première année d'études.

Pour connaître les universités qui accordent une aide financière, consultez les ouvrages de référence des établissements ou les logiciels de recherche dans les centres d'information et de conseil. Vous pourrez aussi trouver des renseignements directement dans les brochures des universités et sur leurs sites Internet. Certains ouvrages de référence fournissent une information sur les subsides accordés aux étudiants de première année des 2° et 3° cycles, mais ces statistiques incluent les étudiants américains aussi bien que les étudiants étrangers. Ajoutons que tous les étudiants, y compris les étudiants étrangers, doivent payer l'impôt sur le revenu sur certaines formes d'aide financière. Si vous êtes bénéficiaire d'une bourse ou d'une subvention universitaire, n'oubliez pas de vérifier auprès de l'établissement si vous êtes soumis à un type quelconque d'imposition.

Les principaux types d'aides financières allouées par les universités sont :

— **Les bourses (*fellowship*) :** Les UFR et les établissements attribuent des bourses en fonction du mérite d'un étudiant, normalement après la première année d'études. Les bourses de 2° et 3° cycles peuvent être

modestes et ne couvrir que les frais de scolarité et les droits d'inscription, ou complètes et comprendre en outre une allocation mensuelle pour couvrir d'autres frais. Les bourses couvrent rarement la totalité des dépenses de la vie courante et des études.

— **L'assistantat (*assistantship*)**: L'assistantat est la forme la plus courante d'aide financière au niveau des 2° et 3° cycles. La somme allouée correspond à des prestations fournies dans le cadre de la discipline étudiée, généralement une vingtaine d'heures par semaine. Parfois, la fonction d'assistant entraîne une dispense (totale ou partielle) des frais de scolarité et des droits d'inscription. Le montant peut aller de 500 dollars au minimum 30000 dollars (voire davantage, en cas de dispense de frais de scolarité élevés) pour une année universitaire, aussi est-il important de savoir quelle sera la proportion de vos dépenses couverte par votre rémunération d'assistant. Il existe plusieurs types d'assistantat :

— L'assistantat pédagogique (*teaching assistantship*) peut être accessible pendant la première année des études de 2° cycle dans les UFR dont les effectifs d'étudiants de 1^{er} cycle sont importants dans les cours préparatoires. L'assistant pédagogique (*teaching assistant – TA*) supervise des travaux de laboratoire de 1^{er} cycle ou assure des travaux dirigés. De plus en plus, les universités exigent que les candidats aient obtenu une note élevée à l'examen d'anglais parlé (*Test of Spoken English – TSE*) avant de leur attribuer un poste d'assistant. Souvent les universités demandent que ces assistants aient suivi en intégralité les programmes de formation qui les préparent à enseigner en milieu pédagogique américain. Si un poste d'assistant pédagogique vous intéresse, n'oubliez pas de mentionner dans votre demande toute expérience antérieure de l'enseignement.

— L'assistantat de recherche (*research assistantship*) suppose des travaux de recherche dans votre discipline. L'avantage d'un poste d'assistant de recherche c'est qu'il peut avoir un rapport avec votre mémoire ou votre thèse, ou encore avec certains de vos objectifs universitaires à long terme. Le *research assistant* (RA) est choisi pour les compétences dont il a fait preuve dans ses recherches personnelles et pour son aptitude à nouer des relations interpersonnelles. La connaissance de l'outil informatique, les talents d'écriture et l'expérience du travail en équipe sont trois qualités essentielles exigées des candidats. Trouvez les établissements qui disposent de subventions dans votre discipline et portez-vous candidat à un assistantat de recherche dans ces universités. Si vous faites votre demande à des établissements dont les fonds de recherche correspondent à vos centres d'intérêt, les professeurs qui sont les principaux demandeurs de subventions dans votre domaine remarqueront votre candidature, notamment si vous avez une expérience effective de chercheur.

— L'assistantat administratif (*administrative assistantship*) requiert en général de dix à vingt heures de travail par semaine dans les services administratifs de l'université, comme le bureau des étudiants étrangers (*International Student Office*). Dans la plupart des cas, il vous faudra contacter chaque service, même si certains établissements disposent d'un service qui centralise les candidatures. Consultez la documentation de chaque université pour savoir où adresser votre demande.

La concurrence est intense, quelle que soit la catégorie, car chaque établissement ne dispose que d'un nombre limité de postes. Les candidats étrangers doivent rivaliser avec les étudiants américains. En général, les étudiants en doctorat ont plus de chance de recevoir un soutien que les candidats à la maîtrise. Si le besoin financier

est pris en compte, le facteur le plus important dans la sélection est la réussite universitaire et les perspectives dans la discipline étudiée. Quasiment tous les subsides consacrés à l'enseignement de 2° et 3° cycles sont attribués une fois l'an. Le renouvellement n'est pas automatique et dépend de votre prestation ainsi que de la disponibilité des fonds ; néanmoins, les UFR feront en général tout leur possible pour vous assurer un soutien financier continu. Après avoir été admis dans un établissement, commencez à chercher un financement pour l'année universitaire suivante.

Pour déposer une demande de financement, identifiez les services chargés des divers cursus pour leur demander les formulaires de candidature et toute documentation utile. Les fonds peuvent être administrés par l'établissement, l'UFR ou le programme, voire conjointement. Lisez attentivement les informations concernant le financement, car la procédure de dépôt d'une demande peut être complexe.

Dès qu'une offre vous est faite, comparez le montant total de l'allocation, en tenant compte des frais de scolarité et des droits d'inscription, du montant du traitement, de la durée de la subvention et des responsabilités professionnelles assumées. Si vous recevez plus d'une offre, vous devrez évaluer les avantages de chaque proposition et prendre la meilleure décision. La décision concernant le choix de l'établissement où vous étudierez ne doit en aucun cas dépendre du seul montant de l'allocation, car l'aide financière n'a rien à voir avec la qualité du cursus. La sélection d'un établissement universitaire est une décision complexe et importante ; soyez bien sûr de prendre en considération tous les facteurs afin de faire les choix les meilleurs pour vous.

— **Emploi :** Les autres types d'aide pour les étudiants à plein temps comprennent un emploi à temps partiel sur le campus pouvant atteindre vingt heures par

semaine. La législation américaine actuelle en matière d'immigration restreint la possibilité de travailler en dehors de l'université pour un étudiant étranger et son conjoint ; dans bien des cas, le conjoint n'a pas le droit de prendre un emploi quel qu'il soit, sur le campus ou à l'extérieur, pendant toute la durée des études. Les emplois sur le campus sont limités en nombre et convoités, et les salaires relativement faibles ne couvrent pas les frais de scolarité et les dépenses de la vie courante. De plus, les étudiants de 2° et 3° cycles sont souvent tellement absorbés par leur travail universitaire qu'ils ne disposent pas du temps nécessaire pour un emploi à temps partiel. Enfin, l'obtention d'un emploi aux Etats-Unis ne pourra pas vous servir à montrer comment vous acquitterez le coût de vos études au moment où vous déposerez votre demande d'un visa d'étudiant.

— **Emprunts :** Quelques organismes de bonne réputation proposent des emprunts aux étudiants étrangers. Consultez votre centre d'information ou de conseil sur les prêts consentis aux étudiants de votre pays. Avant de contracter un emprunt, assurez-vous que vous pourrez le rembourser et réfléchissez à la façon dont cet endettement affectera vos études ultérieures et votre retour dans votre pays.

Rédaction d'une proposition de recherche

Pour subventionner vos recherches ou études aux Etats-Unis, certains organismes vous demanderont de soumettre un projet soigneusement élaboré. En général, votre proposition se trouvera en concurrence avec celles d'autres universitaires qualifiés. Il ne suffira pas de mentionner vos diplômes, votre position ou votre expérience.

Quand la commission d'une UFR ou un bureau d'études examine les projets de recherche qui lui sont soumis, ils comparent des propositions concurrentes en fonction de plusieurs critères :

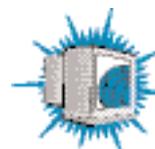
L'établissement envisagé est-il bien choisi? A-t-il des chercheurs qui s'intéresseront au projet et qui seront capables de superviser le travail? Si un équipement est nécessaire, l'installation existante correspond-elle au besoin ou des fonds sont-ils disponibles pour en acquérir une? La bibliothèque ou les instruments de recherche sont-ils adaptés?

Le candidat a-t-il le niveau d'études et la compétence nécessaires pour réussir la recherche? Manifeste-t-il une aptitude de chercheur? C'est le moment de produire documents et pièces justificatives.

La proposition est-elle écrite avec soin et présentée avec clarté? Elle doit commencer par l'énoncé intelligible des objectifs du projet de recherche envisagé. Elle doit comporter un résumé du contexte qui rend la recherche nécessaire, l'évocation des travaux réalisés dans le même domaine (avec une bibliographie), un plan de la recherche, étape par étape, avec les résultats escomptés ou les principales thèses à ce sujet, et une conclusion. La proposition doit être dactylographiée.

La recherche proposée est-elle de grande portée, opportune et originale? Si la créativité, l'originalité et le contenu sont habituellement les critères les plus importants du choix entre les propositions, les disciplines diffèrent. Dans certains domaines, comme la médecine, les propositions qui promettent une application pratique peuvent être avantagées.

Si votre demande porte sur une subvention ou un programme favorable au développement de votre pays, il peut se révéler utile de mentionner que la recherche pro-



posée pourra trouver une application dans votre secteur d'activité à votre retour dans votre pays.

Sites Internet utiles

Information générale sur l'aide financière destinée aux étudiants étrangers
<http://www.edupass.org/finaid>
<http://www.nafsa.org/> (voir « Subventions et bourses »)
<http://www.bibl.u-szeged.hu/oseas/aid.html>

Site de recherche d'une bourse d'études – Bourses accessibles aux étudiants étrangers
<http://www.fastweb.com>

Organismes attribuant des bourses pour les études de 2° et 3° cycles :

National Academy of Sciences, National Academy of Engineering, Institute of Medicine and the National Research Council
<http://www.nas.edu>

National Endowment for the Humanities
<http://www.neh.fed.us/>

National Science Foundation
<http://www.nsf.gov>

Woodrow Wilson International Center for Scholars
<http://wwics.si.edu>

Information sur les organismes de subvention :

The Foundation Center
<http://www.fdncenter.org/grantmaker/>

Information sur les possibilités d'emprunts offertes aux étudiants étrangers
<http://www.edupass.org/finaid/loans.phtml>

Informations fiscales destinées aux étudiants étrangers
<http://www.edupass.org/finaid/taxes.phtml>
<http://www.irs.ustreas.gov/>

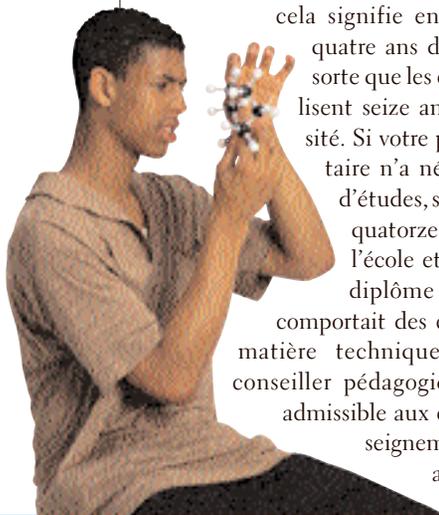
CONDITIONS D'ADMISSION ET EXAMENS D'ENTREE

Les principales conditions d'admission dans les établissements d'enseignement supérieur aux Etats-Unis sont :

- un solide dossier universitaire ;
- une maîtrise avérée de la langue anglaise ;
- pour de nombreux cursus, les résultats obtenus à un ou plusieurs tests d'admission standardisés ;
- des ressources financières suffisantes (voir chapitre 3).

Le dossier universitaire

Pour être admissible à un cursus de 2^e cycle, vous devez avoir obtenu, ou être sur le point d'obtenir, un premier diplôme universitaire ou professionnel. Aux Etats-Unis, cela signifie en général avoir accompli quatre ans d'études universitaires, de sorte que les étudiants américains totalisent seize années d'école et d'université. Si votre premier diplôme universitaire n'a nécessité que trois années d'études, si vous n'avez accompli que quatorze ou quinze ans d'études à l'école et à l'université ou si votre diplôme d'études supérieures ne comportait des cours que dans une seule matière technique, vérifiez auprès d'un conseiller pédagogique que vous êtes bien admissible aux cursus de 2^e cycle de l'enseignement supérieur (*graduate*) aux Etats-Unis. Notez que



si toutes les universités américaines observent la même règle générale, elles peuvent diverger à propos du niveau d'équivalence d'un diplôme délivré dans votre pays.

Les candidats doivent également avoir d'excellentes notes, en particulier dans le domaine d'études choisi. Nombre des UFR de 2^e cycle de l'enseignement supérieur exigent, au minimum, l'équivalent d'une moyenne de « B » selon les critères américains appliqués au cours des études de 1^{er} cycle. Le personnel des centres américains d'information et de conseil pédagogique pourra vous préciser l'équivalent de cette note moyenne dans votre système scolaire. La démonstration d'une aptitude aux travaux de recherche ou une expérience professionnelle de même nature augmentent aussi vos chances d'admission au niveau du 2^e cycle.

Maîtrise de l'anglais

Pour mener à bien des études de 2^e et 3^e cycles aux Etats-Unis, vous devez être capable de lire, écrire et communiquer oralement en anglais avec une grande aisance. La maîtrise de l'anglais vous aidera également à atteindre vos objectifs universitaires et personnels pendant votre séjour aux Etats-Unis.

Afin de déterminer votre niveau de compétence en anglais, prenez vos dispositions pour passer l'épreuve d'anglais langue étrangère (*Test of English as a Foreign Language – TOEFL*) le plus tôt possible – au moins un an avant la date à laquelle vous envisagez de vous inscrire dans une université américaine. Comme pour bien des aspects de l'enseignement aux Etats-Unis, chaque établissement fixe ses propres critères d'admission, mais quelques indications sur les critères exigés figurent ci-dessous dans la rubrique consacrée aux résultats du TOEFL. Certains établissements acceptent des examens d'anglais autres que le TOEFL; vérifiez les informations données par les établissements sur les examens qui y sont acceptés.

Même si vous avez un bon niveau de connaissances de base en anglais et si vous remplissez les conditions minimales du TOEFL pour être admis dans une université, certains établissements peuvent vous demander de suivre des cours pour améliorer votre maîtrise de l'anglais américain, le vocabulaire et les usages universitaires ou scientifiques, et votre capacité d'apprendre. Si vous avez étudié l'anglais britannique, vous découvrirez que le vocabulaire et les usages sont tout à fait différents.

Si vous êtes candidat à un assistantat pédagogique, l'université peut vous demander de démontrer votre maîtrise de l'anglais parlé, ce que le TOEFL n'évalue pas. Le *Test of Spoken English (TSE)*, souvent demandé à cette fin, est proposé moins souvent et dans des centres moins nombreux que le TOEFL. Comptez plusieurs mois supplémentaires pour la procédure de candidature si vous postulez à un assistantat pédagogique.

Dispenses du TOEFL: Si vous n'êtes pas citoyen américain et si l'anglais n'est pas votre langue maternelle mais si vous avez effectué en langue anglaise la plus grande partie de votre scolarité, vous pouvez être dispensé de passer le TOEFL. Prévoyez un laps de temps suffisant pour votre demande d'inscription afin de consulter par correspondance l'université américaine sur ce point. Celle-ci ne se contentera probablement pas de l'examen d'anglais que vous avez passé à la fin de vos études secondaires comme preuve de votre connaissance de la langue.

Le Test of English as a Foreign Language (TOEFL)

« Il existe de nombreux manuels magnifiques pour préparer le TOEFL à l'aide d'exercices. Il faut se familiariser avec la structure du TOEFL et se préparer à subir cette épreuve. »

Etudiant en littérature, originaire de Hongrie.

Il est possible de subir cette épreuve d'anglais langue étrangère dans la plupart des pays du monde, sur ordinateur. La version imprimée est appelée à disparaître. Le TOEFL a lieu plusieurs fois par mois mais seulement dans un nombre limité de centres informatisés. Vous devrez peut-être envisager un déplacement pour vous rendre au centre le plus proche.

Inscription au TOEFL: Il est indispensable de procéder à une préinscription et il est IMPOSSIBLE de se rendre au centre de test en espérant trouver une place disponible le jour même. Les délais d'inscription à un test informatisé varient. Selon les instructions des responsables du TOEFL, les délais d'inscription par la poste sont de trois semaines avant la date souhaitée, une semaine pour une inscription par télécopie et deux jours pour une inscription par téléphone. Notez qu'il faut une carte de crédit pour s'inscrire par télécopie ou par téléphone. Si vous précisez les jours qui ont votre préférence, le service compétent s'efforcera de satisfaire votre demande. Néanmoins, à certains moments de l'année ou dans certaines villes, les centres risquent d'être très encombrés; il est donc conseillé de s'inscrire au moins deux ou trois mois avant la date à laquelle vous souhaitez subir l'épreuve. Dans les pays où la version imprimée du test est encore utilisée, l'examen se tient à certaines dates de l'année et les délais d'inscription sont approximativement de six semaines.

Les formulaires d'inscription au TOEFL sont disponibles auprès des services compétents aux Etats-Unis (voir page 60), auprès du centre régional d'inscription pour votre pays (pour de plus amples détails voir le site Internet TOEFL <http://www.toefl.org> ou le bulletin d'inscription) ou dans les centres américains d'information et de conseil pédagogique. Ces centres vous demanderont peut-être de payer les frais de port; ils pourront éventuellement vous laisser consulter, vous prêter ou vendre des documents qui vous aideront à préparer le TOEFL.

Contenu du TOEFL: Le test se compose d'un questionnaire à choix multiples et d'un essai qui doivent permettre de mesurer le niveau de chaque candidat. Ce test est divisé en quatre sections : compréhension, syntaxe, lecture et écriture. Cette dernière section exige que le candidat rédige un texte. Le TOEFL est un test que l'ordinateur adapte aux candidats. Cela signifie que tout le monde ne répond pas aux mêmes questions. En effet, selon les réponses, l'ordinateur détermine le niveau de difficulté de la question suivante.

Notation: Le nombre total des questions auxquelles vous avez répondu correctement et la note obtenue pour l'essai constituent les éléments de la notation brute qui vous est attribuée pour chaque section. Les notes brutes sont alors converties en points échelonnés de 0 à 30 pour le test informatisé. A partir des points ainsi obtenus, une note totale est établie qui s'étend de 40 à 300 pour le test informatisé. Chaque UFR de 2^e et 3^e cycles d'une université détermine le niveau d'admission. En général, une note totale de 250 ou plus est considérée comme excellente et un résultat inférieur à 173 est éliminatoire. La plupart des établissements exigent une moyenne située entre 213 et 250 (550 et 600 pour le test en version imprimée) pour accéder aux études de 2^e et 3^e cycles. Quelques-uns acceptent des résultats aussi bas que 173 (500 en version imprimée).

Tests d'admission en 2^e et 3^e cycles (*graduate*)

Nombre d'UFR demandent les résultats obtenus à l'un des tests d'admission standardisés, soit un test d'aptitude générale comme le *Graduate Record Examination (GRE) General Test* ou bien une démonstration de compétence dans le domaine d'études (*GRE Subject Test*), voire les deux. Le *Graduate Management Admission Test (GMAT)* est demandé presque sans exception pour l'entrée dans les écoles supérieures de commerce. Le *Miller Analogy Test (MAT)* peut aussi être exigé dans des disci-

plines comme la pédagogie et la psychologie. Ces tests s'ajoutent à un examen de maîtrise de la langue anglaise. L'expression de « tests standardisés » est parfois utilisée parce que tous les candidats sont obligés de subir les mêmes épreuves (y compris les étudiants américains), afin que les responsables des admissions puissent comparer les notes des candidats. Vous trouverez en page 60 une liste des tests universitaires de culture générale susceptibles d'être exigés pour l'admission. Les écoles professionnelles, comme les facultés de droit, de médecine, de soins dentaires et de médecine vétérinaire ont des examens particuliers; voir le chapitre 9, « Les études professionnelles spécialisées » pour de plus amples informations.

Généralement, le corps enseignant de chaque UFR au sein d'une université détermine les critères des divers tests d'admission, de même que le poids donné aux résultats. Par conséquent, il n'y a pas de règle générale en ce qui concerne les tests obligatoires.

Pour savoir s'il vous faut passer un ou plusieurs tests, consultez les brochures et les sites Internet des universités ou reportez-vous aux livres de référence mis à votre disposition dans les centres américains d'information et de conseil pédagogique. Ces ouvrages peuvent aussi vous indiquer la fourchette des notes obtenues par les candidats reçus aux tests d'admission aux divers cursus. Il n'existe pas de note qui entraîne le succès ou l'élimination, mais votre score affectera nécessairement le sort de votre candidature.

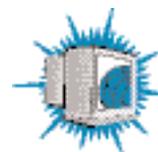
Les tests d'admission sont des questionnaires à choix multiple qui exigent un haut niveau de maîtrise de l'anglais. Certains requièrent aussi des compétences en mathématiques ou une connaissance approfondie de divers aspects du domaine étudié. Il est important de savoir, toutefois, que les résultats obtenus aux tests ne sont que l'un des facteurs d'appréciation de la candida-

ture d'un étudiant étranger. Les responsables des admissions sont conscients du fait que vous passez ces examens dans une langue autre que votre langue maternelle, et ils en tiendront compte.

Dans de nombreuses régions du monde aujourd'hui, il existe des versions informatisées du GRE et du GMAT. De même qu'avec le TOEFL, cela signifie que tous les étudiants n'auront pas à répondre exactement aux mêmes questions. En fonction de la manière dont l'étudiant réagit devant chaque question, l'ordinateur déterminera le niveau de difficulté de la question suivante. Il est possible de consulter les résultats dès la fin de l'examen (à l'exception des questions liées à la rédaction d'un essai), et le dossier est transmis à l'université destinataire deux à trois semaines après le passage du test. En général, l'épreuve ne nécessite qu'un minimum de compétence dactylographique; toutefois, les éléments de dissertation que comportent certains tests exigent une plus grande habileté avec le clavier. Le jour du test, le début de séance est consacré à une présentation de l'utilisation d'une souris d'ordinateur pour répondre aux questions.

Prévoyez de passer les examens requis une année avant le moment où vous espérez commencer vos études. Contactez le centre d'information et de conseil le plus proche pour vous renseigner sur ces examens, vous inscrire et vous procurer la documentation nécessaire afférente à votre préparation. Consultez aussi le site Internet de l'Educational Testing Service (<http://www.ets.org>) ou contactez directement l'organisme responsable du test (voir page 60) pour de plus amples informations. N'oubliez pas qu'à certaines périodes chargées de l'année vous risquez de ne pas pouvoir passer le test; par conséquent, inscrivez-vous bien à l'avance. En particulier, comme les tests GRE sur des disciplines précises (*subject tests*) ne sont proposés que deux ou trois fois par an, inscrivez-vous dans ce cas plus de huit semaines

à l'avance. L'expédition des résultats par la poste peut prendre plusieurs semaines, et il est capital qu'ils parviennent aux universités avant la date ultime de dépôt des candidatures.



Sites Internet utiles

Tests d'admission standardisés
<http://www.ets.org>
<http://www.toefl.org>
<http://www.gre.org>
<http://www.gmat.org>

Examens de culture générale et d'anglais qui peuvent être exigés pour l'admission à un cursus de 2^e ou 3^e cycle

Examen	Centre d'information
GMAT Graduate Management Admission Test	GMAT CN 6103 Princeton, NJ 08541-6103 USA http://www.gmat.org
GRE Graduate Record Examination	Educational Testing Service GRE Testing Program CN 6000 Princeton, NJ 08541-6000 USA http://www.gre.org
GRE Writing Assessment	Educational Testing Service c/o GRE Testing Program CN 6000 Princeton, NJ 08541-6000 USA
MAT Miller Analogy Tests	Psychological Corporation 7500 Old Oak Road Cleveland, Ohio 44130 USA http://www.tpcweb.com/mat/index.htm
TOEFL Test of English as a Foreign Language	TOEFL CN 6152 Princeton, NJ 08541-6152 USA http://www.toefl.org
TSE Test of Spoken English	c/o TOEFL CN 6152 Princeton, NJ 08541-6152 USA http://www.toefl.org

PREPARER UN BON DOSSIER DE CANDIDATURE



A présent, vous devriez avoir dressé une liste de cursus conformes à vos besoins, à vos centres d'intérêt et à vos aptitudes. Vous devriez aussi être sûr de remplir le minimum de conditions requises pour faire des études de 2^e et 3^e cycles aux Etats-Unis et en assumer le coût. Le moment est venu de commencer à constituer vos dossiers de candidature.

La procédure de demande d'admission

L'ensemble des démarches, depuis le moment où vous vous êtes procuré les premiers renseignements jusqu'au jour où vous faites la demande d'un visa d'étudiant, doit commencer 12 à 18 mois avant la date à laquelle vous souhaitez vous rendre aux Etats-Unis. Voir le chapitre 6 où figure un récapitulatif des délais nécessaires pour faire une demande d'admission dans les universités américaines. Il est certes possible d'accomplir toutes les démarches en moins de douze mois, mais les candidats retardataires se heurtent alors souvent à un choix plus limité d'établissements et à des chances plus limitées encore d'obtenir une aide financière.

Demande de dossiers de candidature

Etant donné le travail et les frais qu'entraîne la constitution d'un bon dossier de candidature, la plupart des

étudiants limitent leurs demandes d'admission à un nombre de cursus allant de quatre à sept. Toutefois, vous pouvez solliciter autant d'universités que vous le voulez, tout en pensant aux frais d'envoi qui pourraient vous être réclamés. Si vous avez une idée précise des facultés auxquelles vous souhaitez être admis vous pouvez décider de ne vous adresser qu'à elles. Mais vous pouvez aussi préférer recueillir des informations auprès de dix à vingt établissements qui vous semblent correspondre à vos besoins, puis réduire votre sélection lorsque vous aurez pris connaissance de leurs brochures, dossiers de candidature et autre documentation.

Si vous avez accès à l'Internet, vous découvrirez que de nombreuses universités américaines présentent leur brochure sur leur site et que certaines d'entre elles ne fournissent même plus d'exemplaires imprimés. Souvent aussi les formulaires de candidature peuvent être complétés en ligne et renvoyés à l'université par voie électronique ou le candidat peut télécharger les formulaires pour les imprimer. S'il existe un dossier de candidature en ligne, vous devez l'utiliser. C'est la méthode la plus rapide. Si vous pouvez télécharger le dossier de candidature, les parties de la brochure dont vous avez besoin et toute autre information disponible sur le site Internet, vous n'aurez pas besoin de contacter l'établissement directement.

Si vous n'avez pas accès à l'Internet et si vous avez besoin d'exemplaires du dossier de candidature et de la brochure d'information, contactez chaque université par courrier, par télécopie ou par courrier électronique. Faites figurer dans votre demande écrite les renseignements énumérés sous la rubrique «Quels renseignements donner?» ci-après. Si vous préférez soumettre un dossier de candidature préliminaire, contactez alors le centre américain d'information et de conseil pédagogique le plus proche de votre domicile pour obtenir les formulaires nécessaires.

Etant donné les tarifs des envois postaux à l'étranger, il est possible que vous receviez une version abrégée des listes de cours et que vous ayez à payer les frais de port s'il vous faut la brochure complète. Votre centre d'information et de conseil pourra peut-être vous fournir les brochures dont vous avez besoin. Si vous ne recevez pas ou ne parvenez pas à trouver tous les renseignements que vous avez demandés, contactez de nouveau, par courrier postal ou électronique, l'établissement et posez les questions précises auxquelles vous souhaitez avoir une réponse.

Le courrier électronique est un moyen facile d'obtenir un dossier de candidature ou toute sorte de documentation, et les universités américaines sont en général promptes à répondre. Cependant, il vous faudra peut-être éclaircir un point particulier par téléphone. Dans ce cas, prévenez la personne concernée par télécopie ou par courrier électronique que vous allez lui téléphoner en précisant le moment de votre appel et les sujets que vous souhaitez discuter.

Quand envoyer votre demande

Si vous envisagez de présenter votre candidature dans des établissements très convoités ou si vous recherchez une assistance financière, adressez votre première demande environ dix-huit mois avant le moment où vous envisagez de vous inscrire et environ douze mois dans les autres cas. Prévoyez une marge suffisante pour tenir compte d'éventuels retards dans le courrier international, surtout si vous devez envoyer vos dossiers par la poste ou demander des informations en novembre ou décembre, période de l'année où le volume important du courrier pour les fêtes doublera souvent la durée de l'acheminement postal. Veillez à envoyer toute votre correspondance «par avion» si vous ne voulez pas que votre courrier mette plusieurs mois pour atteindre sa destination.

Où envoyer votre demande

Adressez vos demandes de renseignements au *Director of Graduate Admissions*, à l'adresse de l'université indiquée dans les livres de référence. Envoyez un courrier séparé au *Department Chair* ou au *Departmental Graduate Admissions Committee Chair* pour demander des renseignements sur les études et recherches effectuées dans l'UFR, et précisez que vous êtes aussi en contact avec le *Graduate Admissions Office* de l'établissement. Veillez à inscrire clairement sur l'enveloppe le nom du bureau ou de l'UFR ainsi que le code postal de l'établissement pour vous assurer que la lettre parviendra à destination aussi rapidement que possible. Vous pouvez aussi envoyer ces demandes par courrier électronique.

Quels renseignements donner

Si vous souhaitez adresser votre demande par écrit ou par télécopie, dactylographiez ou imprimez soigneusement tous les détails. Conservez un double de tout ce que vous envoyez. N'expédiez aucun document avec la demande initiale ; attendez de remplir un formulaire de candidature. Une lettre ou un courrier électronique devra contenir les renseignements suivants :

- Votre nom, écrit en caractères d'imprimerie bien lisibles ou dactylographié et orthographié chaque fois exactement de la même façon ; indiquez clairement le patronyme. Aux Etats-Unis, chaque personne est identifiée principalement par un nom de famille unique (celui qui vient « en dernier ») et l'usage consiste à n'utiliser que le patronyme pour la descendance. La meilleure solution est d'utiliser votre nom tel qu'il apparaît sur votre passeport.
- Votre date de naissance, écrite en caractères d'imprimerie ou dactylographiée, en commençant par le mois, puis le jour et l'année qui correspondent au

calendrier grégorien ; par exemple, le 6 mai 1967, devient 5/6/67. Veillez à indiquer toujours la même date de naissance.

- Votre adresse postale. Prenez soin d'inscrire votre adresse de manière lisible sur la lettre et l'enveloppe.
- Votre nationalité et le pays qui a émis votre passeport.
- Vos études passées et actuelles dans l'ordre chronologique, y compris les noms des cursus techniques suivis, des écoles, lycées et universités ou autres établissements fréquentés depuis l'école secondaire, avec les résultats obtenus aux examens, notes et classement, si vous les connaissez.
- Le cursus auquel vous souhaitez vous inscrire, en reprenant les termes exacts utilisés par l'établissement pour le désigner, ainsi que le mois ou le trimestre (automne ou printemps) et l'année où vous espérez pouvoir commencer à étudier aux Etats-Unis.
- Le montant total des fonds dont vous disposez pour financer vos études et vos dépenses courantes aux Etats-Unis, ainsi que les sources de ces fonds.
- Les résultats obtenus aux tests de maîtrise de l'anglais et aux autres tests d'admission obligatoires, si vous les avez déjà, ou les dates auxquelles vous êtes inscrit pour passer ces examens.
- Si l'anglais n'est pas votre langue maternelle, le nombre d'années d'études de la langue anglaise et les établissements.

Ces détails permettront aux responsables des admissions de déterminer à quel niveau d'études il vaut mieux vous inscrire et de vous indiquer quelles sont vos chances d'être admis. Parfois des facultés ou des UFR vous

demandent des renseignements complémentaires sous la forme plus officielle d'une pré-candidature. Encore une fois, cela permet à l'établissement de juger si votre candidature correspond au cursus, avant de vous engager dans le processus d'une demande d'admission en règle.

Si vous avez effectué une recherche sérieuse pour repérer les UFR et les cursus susceptibles de vous convenir, la plupart ou la totalité des établissements vous répondront en vous invitant à leur soumettre une demande d'admission en bonne et due forme. Ils vous enverront tous les formulaires et instructions nécessaires, et ils vous attribueront peut-être un numéro d'identification (I.D.) provisoire. Veillez à rappeler ce numéro dans toute correspondance ultérieure avec ces établissements.

S'inscrire aux tests d'admission

Si vous envisagez de vous inscrire en septembre (semestre d'automne), passez tous les tests nécessaires au plus tard en janvier de la même année, et de préférence plus tôt. Renseignez-vous pour savoir s'il vous faut passer le *GRE General Test*, un *GRE Subject Test*, le *GRE Writing Assessment*, le *GMAT* ou tout autre examen d'admission. (Voir le chapitre 4 pour de plus amples informations sur ces tests.)

Si l'anglais n'est pas votre langue maternelle, inscrivez-vous pour passer le TOEFL. (Voir chapitre 4.) Comme pour tous les tests, assurez-vous que vos résultats parviennent aux universités avant la date limite. Si vous pensez avoir droit à une dispense du TOEFL, contactez les universités directement pour expliquer votre situation. Un ou deux mois au moins avant les dates des tests, procurez-vous la documentation et l'aide nécessaire à leur préparation. Votre centre d'information ou de conseil peut vous fournir de plus amples renseignements.

Remplir et retourner les dossiers de candidature

« Prenez du temps pour remplir soigneusement les formulaires. N'hésitez pas à vous interrompre chaque fois que vous avez besoin de vous reposer. Commencez tôt et postez-les en avance ! »

Etudiant en psychologie clinique, originaire du Ghana.

« Essayez de réunir les lettres de référence et les extraits de votre dossier scolaire plusieurs mois à l'avance par rapport à la date limite – cela exige de l'organisation, spécialement dans les pays où toutes ces choses se font différemment. »

Etudiant en littérature, originaire de Hongrie.

Lorsque vous recevrez la documentation universitaire, prenez-en connaissance avec soin. Nombre d'établissements demandent des renseignements similaires, mais il est possible que la formulation varie. En général, on vous demandera de fournir les documents suivants.

Le formulaire de candidature

Ce formulaire doit être clairement et soigneusement rempli pour faire bonne impression. Sauf s'il est spécifié de remplir les formulaires à la main, utilisez une machine à écrire ou un ordinateur. Vous devez faire tenir les renseignements dans le formulaire fourni et n'utiliser des pages supplémentaires qu'en cas de nécessité. Veillez à la cohérence des renseignements d'ordre personnel et orthographiez toujours votre nom de la même manière sur tous les documents. Cela aidera l'établissement à classer et à retrouver plus facilement les pièces de votre dossier. Souvenez-vous que les grandes universités américaines traitent chaque année des milliers de dossiers.

Ne vous inquiétez pas pour le numéro de Sécurité sociale : laissez la case vide ou écrivez *none* (néant) selon les instructions. Évitez les abréviations ; il est préférable d'écrire les noms et adresses de vos écoles et de vos employeurs, les intitulés des examens et les mentions en toutes lettres. Présentez toujours les renseignements sur votre instruction ou votre expérience professionnelle

dans un ordre logique, c'est-à-dire selon l'ordre chronologique croissant ou décroissant, comme on vous le précisera. On vous demandera de spécifier la date à laquelle vous souhaitez entamer vos études et le diplôme choisi. Les informations fournies par chaque établissement doivent comporter une liste des matières principales et des cursus proposés. Veillez à bien indiquer la matière principale telle qu'elle figure dans cette documentation.

Les frais de candidature

Presque toutes les universités facturent des frais de candidature non remboursables qui correspondent au coût du traitement de votre demande d'admission. Ces frais doivent être payés en dollars U.S. soit par chèque libellé en dollars et tiré sur une banque américaine, soit par mandat postal international. Consultez le formulaire de candidature, le site Internet ou la brochure de l'établissement pour connaître le tarif en vigueur. Si une personne vivant aux États-Unis ou ailleurs effectue le paiement pour vous, envoyez-lui votre dossier de candidature complet et recommandez-lui de le poster avec le règlement destiné à l'université.

Le dossier scolaire

Chaque université spécifie les pièces qui lui permettront de vérifier vos antécédents scolaires. Dans le vocabulaire américain, on parle de *transcript* (extrait de dossier) et cela comprend la liste des cours que vous avez suivis, avec les dates et les notes obtenues. En général, l'université demandera communication de tout votre dossier scolaire depuis l'enseignement secondaire et/ou l'enseignement supérieur.

L'université américaine peut vous fournir des formulaires spéciaux sur lesquels vos anciens chefs d'établissement sont priés de reporter vos notes et votre niveau scolaire comparé à celui des autres élèves. En l'absence

de tels formulaires, votre école sera néanmoins censée communiquer des documents officiels contenant ce genre d'information sur du papier à en-tête et avec le cachet de l'établissement. Si le responsable des admissions demande une explication quant au système de notation et de classement ou une description des cours que vous avez suivis ou des matières que vous avez étudiées, cette information doit lui être fournie si possible par un fonctionnaire de votre école.

Les universités américaines évaluent elles-mêmes les notes et documents fournis, mais elles demandent parfois aux candidats étrangers d'acquitter les honoraires d'un consultant extérieur, appelé *credential evaluator*, spécialisé dans ce genre d'évaluation.

Conformément à la demande, envoyez des copies certifiées conformes de vos diplômes d'études secondaires, certificats, résultats de l'examen final, ou tout document attestant de la façon dont vous avez satisfait à un examen national ou de fin d'études dans votre pays. Les responsables des admissions préfèrent que les *transcripts* de vos études antérieures soient joints à votre candidature, dans une enveloppe cachetée par votre ancien établissement d'enseignement ou envoyés directement par celui-ci. N'envoyez pas les originaux, sauf en cas de nécessité absolue, car en général ils ne sont pas rendus. Les copies doivent être certifiées et porter le cachet de votre école, ou légalisées par une autorité qualifiée.

Si des traductions anglaises sont nécessaires, vous pouvez utiliser les services d'un traducteur professionnel ou traduire les documents vous-même. Ces traductions doivent aussi être certifiées conformes. Certains centres américains d'information et de conseil pédagogique effectuent les traductions et légalisations requises. Ces services sont parfois payants. Essayez de fournir autant d'informations que possible sur la façon dont vos notes vous ont été attribuées et sur les diplômes qui vous ont été décernés.

« Réfléchissez au but que vous voulez atteindre en allant aux États-Unis – soyez sûr que chaque établissement vous posera cette question et il sera capital de fournir une réponse mûrement réfléchie. »

*Étudiant en MBA,
originaire du
Royaume-Uni.*

La communication des résultats des tests

Quand vous demandez à passer le GRE, le GMAT, le MAT, le TOEFL ou un autre examen, il vous faut savoir d'avance quelles sont les universités où vous souhaitez être admis. Ainsi, vous pourrez spécifier que vous souhaitez leur communiquer les résultats. Vous gagnerez du temps et de l'argent en faisant envoyer les résultats au moment du test plutôt qu'ultérieurement. Joignez si possible à votre dossier de candidature une photocopie du document sur lequel figurent vos résultats. Le bureau des admissions pourra plus facilement comparer ces résultats avec les éléments fournis dans votre demande et commencer à traiter votre dossier.

La lettre de motivation

De nombreux établissements demandent aux candidats de rédiger une déclaration personnelle ou un essai. La lettre de motivation donne aux universités la possibilité d'entrevoir votre personnalité, d'obtenir de vous une image qui n'apparaît pas dans les chiffres et les notes qui constituent le reste de votre dossier. Il vous faudra donc rédiger un exposé clair, concis et convaincant qui reflète véritablement vos opinions et aspirations. La commission des admissions qui examine les candidatures cherche à savoir s'il existe des affinités entre vous et l'UFR ou la faculté, et si le cursus correspond réellement à vos besoins.

« Il est important que votre ferveur ressorte dans votre candidature. N'hésitez pas à expliquer les difficultés que vous avez pu rencontrer au cours de vos études et ce que vous avez fait pour y remédier. La nature de vos activités extrascolaires donnent une idée du genre de personne que vous êtes. »

Etudiant en médecine, originaire du Ghana.

La lettre de motivation est un élément important du dossier de candidature, et il est capital de rédiger le meilleur texte possible. C'est pour vous l'occasion de vous distinguer des autres candidats. Il ne s'agit pas de présenter une autobiographie dans l'ordre chronologique ; faites plutôt appel à votre imagination pour trouver une forme et un contenu intéressants propres à retenir l'attention du lecteur.

Votre lettre de motivation doit apporter des réponses à quatre questions importantes :

- Pourquoi souhaitez-vous obtenir un diplôme de 2^e ou 3^e cycle et pourquoi maintenant ? L'université vous interrogera souvent sur vos objectifs professionnels et sur la manière dont ceux-ci s'articulent avec vos études ou expériences antérieures ainsi que sur votre décision de poursuivre des études à ce niveau.
- Quels sont vos centres d'intérêt universitaires ou en matière de recherche ? Le bureau des admissions cherchera à savoir s'il existe une bonne adéquation entre vous et l'UFR pour s'assurer que le cursus correspond à vos intérêts. Il s'efforcera également d'évaluer votre maturité intellectuelle et la conception que vous vous faites de votre discipline.
- Pour quelles raisons choisissez-vous cet établissement et ce cursus en particulier ? Adaptez chaque lettre de motivation à l'université et au cursus choisis, en mentionnant, si possible, les professeurs avec qui vous souhaitez travailler, les cours que vous avez envie de suivre et la spécificité des installations. Les responsables des admissions en déduiront que vous vous êtes bien renseigné et que vous êtes un candidat sérieux.
- Quel profit l'UFR ou le cursus peuvent-ils tirer de vos antécédents, compétences ou autres qualités et intérêts personnels ? Parlez de vos expériences et réalisa-

« Restez sincère, pas seulement parce que c'est éthique, mais parce que c'est persuasif. »

Etudiant en systèmes intégrés de gestion, originaire de l'Inde.

tions passées et des atouts que peut représenter par exemple la vision originale d'un étranger comme vous.

Quelques conseils généraux :

- Répondez à la question posée. Après avoir esquissé les grandes lignes d'un exposé, relisez-vous et vérifiez que votre texte répond à la question, et agissez de même pour chaque version de votre essai.
- Respectez les critères de calibrage du texte. Si aucune limite n'est indiquée, ne dépassez pas deux à trois feuillets dactylographiés à double interligne.
- Efforcez-vous de donner une image fidèle de vous-même – l'essai doit être sincère et honnête.
- Les responsables des admissions lisent quantité d'essais. Comme certains cursus font l'objet d'une concurrence extrême, essayez de commencer par une première phrase intéressante qui accroche l'attention du lecteur et laisse un souvenir plus durable.
- Expliquez les lacunes évidentes de votre candidature, soit dans une note jointe soit dans l'essai, mais donnez toujours à l'explication une tournure positive.
- Faites relire chacun de vos textes par une personne de confiance pour qu'elle corrige vos fautes de grammaire et d'orthographe. Assurez-vous que vos exposés sont clairs, intéressants et logiques.

Les recommandations

« Les anecdotes valent mieux que des enfilades d'adjectifs et d'adverbes. »

*Le doyen adjoint du service des admissions,
université de Caroline du Nord à Chapel Hill.*

On vous demandera généralement de fournir au moins deux recommandations. Pour bien faire, il faudrait qu'elles soient écrites par des professeurs qui vous ont dispensé leur enseignement par le passé, si vous souhaitez vous inscrire à un cursus de l'enseignement supérieur; néanmoins, si vous n'êtes pas un étudiant récemment diplômé, vous pouvez présenter la recommandation d'un employeur. Pour les cursus d'études professionnelles, les références émanant d'employeurs et de professeurs sont également valables.

Certaines universités joignent des formulaires de recommandation au dossier de candidature; dans ce cas-là, demandez aux personnes qui vous parrainent d'utiliser ces formulaires et de suivre les instructions imprimées. A défaut d'instructions précises, demandez à trois ou quatre professeurs, administrateurs ou employeurs qui vous connaissent bien de préparer des lettres dactylographiées sur papier à en-tête et en anglais, puis soit de vous les remettre sous une enveloppe cachetée que vous enverrez en même temps que votre dossier de candidature soit de les envoyer directement à l'université.

Les recommandations doivent contenir :

- des renseignements sur la nature et l'ampleur des connaissances que ces personnes possèdent de vos études ou de vos activités professionnelles;
- une évaluation comparative de la manière dont vous travaillez par rapport aux autres personnes qu'ils ont connues dans le même domaine d'études ou d'activités;
- une estimation de vos qualités personnelles;
- votre classement dans leur classe, UFR ou université, s'ils le connaissent;
- une évaluation de votre expérience en matière de recherche, s'ils en ont connaissance.

Les universités américaines attendent des lettres de recommandation qu'elles mettent l'accent sur les qua-

lités positives d'un étudiant et qu'elles soient plus longues et plus détaillées que ce n'est parfois la coutume dans votre pays d'origine. Il est important de comprendre ces différences culturelles au moment de choisir les personnes. Des recommandations mal rédigées, négatives ou tardives feront mal augurer de votre jugement dans le choix de vos références. Certains formulaires peuvent contenir une liste de questions ou simplement une question générale. Etant donné que les recommandations pèsent d'un certain poids sur les admissions, prenez le temps d'informer leurs auteurs de vos projets, du lieu où vous souhaitez faire vos études et des raisons qui sont les vôtres.

Le formulaire de recommandation peut contenir une clause par laquelle vous renoncez à votre droit de regard sur ce qui est écrit à votre sujet. Dans ce cas, la plupart des responsables préfèrent que vous renonciez à ce droit pour que les auteurs des lettres puissent s'exprimer librement. Les recommandations apparaissent alors plus honnêtes. Si les lettres sont envoyées directement par leurs auteurs, ayez l'obligeance de leur fournir une enveloppe timbrée à l'adresse de l'établissement. Donnez à ces personnes tout le temps nécessaire pour écrire leurs recommandations. Rappelez-leur d'apposer leur signature sur le rabat de l'enveloppe avant de la poster. Faites-vous confirmer que les formulaires de référence ont effectivement été envoyés aux Etats-Unis.

Le justificatif de vos ressources financières

La plupart des universités joignent au dossier un formulaire intitulé *Declaration and Certification of Finances* ou bien *Affidavit of Financial Support*. Ce document doit être signé par quiconque assumera les dépenses exigées par vos études, et il doit être certifié par une banque ou un notaire. Gardez-en une copie, car vous en aurez besoin pour demander votre visa d'étudiant. Les universités cherchent en général à s'assurer

que vous pouvez faire face au moins aux dépenses de première année, mais nombre d'entre elles vous demanderont peut-être de préciser vos sources de revenus pour toute la durée de vos études. Si vous savez, lorsque vous posez votre candidature, que vous aurez besoin d'une assistance financière, indiquez quel montant vous envisagez de demander. Sachez pourtant que l'université ne vous délivrera le *Certificate of Eligibility* nécessaire à l'obtention d'un visa d'étudiant que si vous êtes en mesure de justifier entièrement de vos sources de revenus.

Certaines UFR ou facultés pratiquent une politique d'admission selon laquelle votre demande sera examinée d'abord et ensuite seulement votre besoin d'assistance financière. D'autres universités, qui disposent de moyens d'assistance réduits ou nuls, donneront une haute priorité aux candidats qui n'ont besoin d'aucune aide matérielle.

Dates limites et dépôt des candidatures

Chaque UFR fixe ses propres dates limites et refuse en général les demandes hors délai, surtout dans le cas de cursus très demandés. Pour le semestre d'automne, qui commence fin août ou début septembre, ces dates limites se situent généralement entre janvier et mars, mais il arrive qu'elles soient avancées à novembre voire repoussées à juin ou juillet. Si toutefois un établissement procède à des *rolling admissions* (admissions permanentes), les candidats de dernière heure ont encore une chance d'être acceptés. Dans ce cas, l'université continuera le processus de sélection tant que les effectifs ne sont pas atteints. Il est néanmoins recommandé d'envoyer votre candidature le plus tôt possible.

Certaines universités acceptent des inscriptions pour toute rentrée intervenant en cours d'année, mais nombre d'établissements préfèrent accueillir les étudiants de

2^e et 3^e cycles au semestre d'automne. Dans ceux qui fonctionnent sur une base semestrielle, l'admission pour le second semestre a lieu courant janvier. Les établissements qui utilisent la formule trimestrielle (sur trois trimestres) proposent une admission en janvier pour le trimestre d'hiver ou en mars pour celui de printemps. Les dates précises diffèrent selon les lieux. Les délais de dépôt des candidatures pour les inscriptions en cours d'année sont généralement de six à neuf mois avant l'inscription. Si vous sollicitez une admission en janvier, vous devrez passer les tests correspondants au moins six mois plus tôt.

Il vous incombe de faire en sorte que tous vos documents, formulaires, lettres de recommandation et bulletins de notes officiels parviennent aux universités dans les délais. Il est fréquent que la date de clôture pour les étudiants étrangers soit fixée plus tôt que pour les étudiants américains. En général, les demandes de bourses ou de postes doivent être déposées avant les demandes d'admission.

Dans la mesure du possible, rassemblez sous un seul pli tous les documents requis y compris les bulletins et diplômes scolaires certifiés et les lettres de recommandation placées sous enveloppes cachetées. (Certaines institutions exigent que tous les documents leur parviennent en même temps.) Joignez une note à tous les documents qui portent un nom différent ou une orthographe différente de ceux que vous utilisez d'habitude, mais indiquez les mêmes premier et deuxième prénoms, et nom de famille que ceux figurant sur votre demande d'admission. Encore une fois, utilisez si possible le nom qui figure sur votre passeport.

Envoyez vos demandes par courrier recommandé ou même par porteur, ou utilisez le formulaire électronique et postez tous les documents annexes. Conservez des copies de votre demande et des éléments du dossier pour le cas où le courrier s'égarerait. Vous serez ainsi certain

de pouvoir envoyer un second dossier de toute urgence, le cas échéant.

Après avoir soumis tous les documents demandés, faites-vous confirmer par l'université que votre dossier est complet. Laissez passer un délai raisonnable, probablement trois ou quatre semaines à compter de la soumission des documents. N'écrivez pas trop souvent. Dites-vous que le bureau des admissions s'efforce de traiter un grand nombre de candidatures et que plus il lui faut répondre à du courrier, plus il sera lent à traiter le dossier. Au moins six à huit semaines sont nécessaires après le dépôt du dossier complet pour qu'une décision soit prise. Parfois le délai peut atteindre jusqu'à trois ou quatre mois, et beaucoup d'universités examinent tous les dossiers de candidature en même temps pour faire connaître leur acceptation entre mars et mai.

Pendant toute la procédure, faites de votre mieux pour suivre les instructions. S'il vous est impossible de remplir certaines formalités ou si un document quelconque est perdu ou ne peut être obtenu, décrivez la situation dans une lettre et envoyez-la à l'établissement en y joignant une lettre des autorités compétentes susceptibles de confirmer votre difficulté ou de l'authentifier. Certains compromis peuvent être consentis dans des circonstances difficiles.

La procédure d'admission

Il n'existe pas de procédure uniforme pour l'admission dans l'enseignement de 2^e et 3^e cycles aux Etats-Unis. Les services compétents en assument presque toujours la responsabilité en étroite collaboration avec les UFR, et le plus souvent chacune dispose d'une commission des admissions composée des membres du corps enseignants et du personnel du bureau des admissions. Néanmoins, les rôles et l'autorité relative du bureau des admissions et des UFR, de même que les relations entre eux,

varient considérablement d'un établissement à l'autre. Pour rendre vos démarches plus positives, il serait judicieux dès le départ de vous mettre en rapport aussi bien avec le bureau des admissions qu'avec l'UFR de votre choix. Faites-vous une idée claire des conditions générales d'admission appliquées par l'établissement et des objectifs de l'UFR en matière d'études et de recherches, afin de juger s'ils correspondent aux buts personnels et professionnels que vous vous êtes fixés.

En plus de l'adéquation entre la solidité de votre candidature et les critères d'admission d'une université ou d'une UFR, deux autres facteurs risquent d'influencer vos chances d'être admis. En premier lieu, les recherches peuvent être hautement spécialisées et exiger la présence d'un enseignant qui s'intéresse à ce domaine particulier, voire l'existence de ressources documentaires. Une UFR peut se prononcer pour votre admission parce que votre recherche correspond bien à celle d'un enseignant précis, ou contre parce que les professeurs et les ressources nécessaires font défaut. En second lieu, comme le corps enseignant examine les candidatures pour désigner ceux qui rempliront des fonctions d'assistant pédagogique ou de recherche, les UFR choisissent souvent des candidats capables d'enseigner ou d'effectuer une recherche dans un domaine précis.

Les entretiens

Il est rare que les universités américaines soient en mesure d'organiser des entretiens avec les candidats à l'étranger, mais certaines écoles de commerce et certains cursus professionnels envoient parfois les responsables des admissions en voyage de recrutement à l'étranger pour s'entretenir avec les candidats. Les étudiants étrangers qui ne peuvent participer à ces rencontres ne sont pas désavantagés. Toutefois, si l'occasion se présente dans votre propre pays ou sur un campus aux États-Unis, saisissez-la. C'est un bon moyen de s'informer sur l'éta-

blissement et de poser toutes les questions que vous voudrez.

L'acceptation

Si vous envisagez d'entamer vos études en septembre, vous devez recevoir une réponse vers la mi-avril de cette même année. Les établissements qui ont accepté votre candidature vous indiqueront probablement la date jusqu'à laquelle ils vous réserveront une place et peuvent vous demander un acompte au cas où vous donneriez suite. Si vous recevez plus d'une offre, écrivez aux établissements que vous écarterez afin qu'ils puissent s'adresser à des candidats inscrits sur leurs listes d'attente. Renvoyez-leur aussi les *Certificate of Eligibility* inutilisés. C'est à ce stade que les universités expédient généralement aux candidats retenus les informations sur le logement, l'assurance-maladie et l'orientation.

Sites Internet utiles

De nombreux sites de recherche donnent aussi des conseils en vue de constituer un bon dossier de candidature.

<http://www.collegenet.com>

<http://www.educationconnect.com>

<http://www.embarc.com>

<http://www.petersons.com>

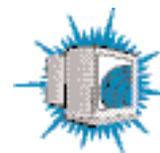
<http://www.studyusa.com>

Tests d'admissions

Voir chapitre 4

Évaluation du dossier scolaire

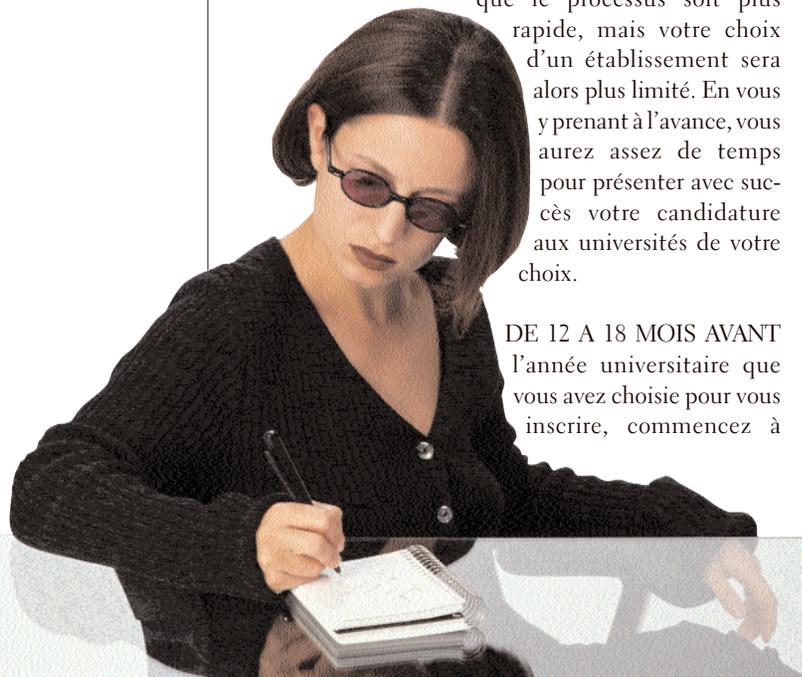
<http://www.naces.org>



LE PROCESSUS DE CANDIDATURE : CALENDRIER ET CHECK-LIST

Vous trouverez ci-dessous le calendrier recommandé pour envoyer votre dossier de candidature à des universités américaines. Il est parfois possible de faire en sorte que le processus soit plus rapide, mais votre choix d'un établissement sera alors plus limité. En vous y prenant à l'avance, vous aurez assez de temps pour présenter avec succès votre candidature aux universités de votre choix.

DE 12 A 18 MOIS AVANT
l'année universitaire que
vous avez choisie pour vous
inscrire, commencez à



réfléchir, à vous renseigner et à procéder de la manière suivante :

- Pour quelles raisons souhaitez-vous étudier aux Etats-Unis ?
- Quelles universités correspondent le mieux à votre domaine et à votre spécialisation ?
- Aurez-vous besoin d'une aide financière ?
- Commencez par réduire le nombre des établissements sélectionnés à une dizaine ou une vingtaine et vérifiez s'ils répondent bien à vos besoins quant à vos études, vos moyens, votre mode de vie, etc.
- Renseignez-vous sur les dates limites pour le dépôt de votre candidature. De cela dépendra la date à laquelle vous passerez les tests standards d'admission, dont les résultats doivent parvenir au bureau compétent avant la date limite. Les tests doivent aussi être passés avant que vous ne soumettiez votre dossier de candidature.
- Inscrivez-vous pour passer les tests GRE pour certaines matières, éventuellement exigés par les universités que vous avez choisies.

DOUZE MOIS AVANT les inscriptions, procédez aux démarches suivantes (les mois indiqués correspondent à des estimations) :

En août

- Contactez les universités pour obtenir leurs formulaires de candidature et de demande d'aide financière, ainsi que leurs brochures.
- Inscrivez-vous aux tests, pour pouvoir passer le TOEFL, le GRE général, le GRE de rédaction, le GMAT ou tout autre test si nécessaire.

De septembre à décembre

- Demandez à l'établissement du premier cycle que vous avez fréquenté un extrait officiel de votre dossier scolaire (*transcript*).

- Informez vos répondants et demandez-leur les lettres de recommandation.
- Rédigez votre lettre de motivation ou votre déclaration d'intention ainsi que vos projets de recherche si nécessaire.
- Postez les formulaires de candidature et de demande d'aide financière dûment remplis.
- Assurez-vous que votre extrait de dossier scolaire et les lettres de recommandation ont bien été envoyés.
- Présentez-vous aux tests d'admission indispensables.

De janvier à mars

- Vérifiez que les dates limites ont été respectées.

D'avril à juin

- Réception des lettres d'acceptation ou de refus. Choisissez une université. Faites connaître votre décision au bureau des admissions. Complétez et expédiez tous les formulaires requis.
- Envoyez des lettres d'excuse aux universités dont vous écarterez les offres.
- Prenez vos dispositions financières : préparez un virement de fonds à une banque américaine ; vérifiez que vous pouvez faire face aux frais de voyage et aux premières dépenses.
- Prenez les dernières dispositions avec votre université en ce qui concerne votre logement et votre assurance médicale.
- Communiquez vos projets à toute organisation qui vous parraine.

De juin à août

- Faites savoir au centre américain d'information et de conseil pédagogique le plus proche que vous avez été admis par une université aux Etats-Unis. (Consultez la rubrique « Les préparatifs de départ » ci-dessous).
- Demandez un visa au consulat ou à l'ambassade des Etats-Unis le plus proche dès que vous recevrez votre certificat d'admissibilité (*Certificate of Eligibility*) et

longtemps avant votre date de départ (voir le chapitre 7 : « La demande d'un visa d'étudiant »).

- Faites les réservations nécessaires à votre voyage et prévoyez d'arriver à temps pour participer aux séances d'orientation organisées par l'université.
- Contactez le bureau des étudiants étrangers (*International Student Office*) de votre université pour lui communiquer tous les détails concernant votre arrivée et vous faire confirmer les dispositions prises par l'établissement pour l'accueil des nouveaux étudiants.

Les préparatifs de départ

Dès que vous aurez la certitude d'aller faire des études aux Etats-Unis, vous vous poserez probablement beaucoup de questions sur le visa, le logement, l'assurance médicale, le système bancaire, le déroulement des études et autres démarches préalables. Lisez le chapitre 8 de ce guide pour plus d'informations, et reportez-vous au Livre 4 de la présente série, qui s'intitule : *Getting Ready to Go: Practical Informations for Living and Studying in the United States* (Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étudier aux Etats-Unis).

La plupart des centres américains d'information et de conseil pédagogique organisent des séances de préparation au départ durant l'été. Certains proposent également des séances similaires en cours d'année. Contactez le centre le plus proche pour connaître son calendrier et vous inscrire à ce genre de manifestations qui sont très recherchées. Certains centres demanderont éventuellement une participation aux frais.



LA DEMANDE D'UN VISA D'ETUDIANT

Félicitations – vous avez été admis dans l'université de votre choix ! Vous pensez aux cours que vous allez suivre, aux personnes que vous allez rencontrer et aux expériences passionnantes qui vous attendent mais, pour l'instant, il vous faut affronter une dernière formalité : la demande d'un visa d'étudiant.

Les types de visa

Il est important de comprendre les différences qui existent entre les types de visa proposés aux étudiants avant de demander le vôtre. Le visa d'étudiant le plus courant est le F-1 et il est conçu pour les étudiants de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles inscrits à des cursus de langues ou de toute autre matière universitaire. Le visa J-1 est destiné aux étudiants de 1^{er} cycle ou aux étudiants bénéficiant d'un programme d'échange, aux enseignants, aux érudits et aux chercheurs qui se rendent aux Etats-Unis dans le cadre d'un programme d'échange comme le programme Fulbright. Pour obtenir un visa J-1, les étudiants doivent recevoir une subvention au moins partielle du gouvernement américain ou de leur gouvernement ou encore de l'établissement américain qu'ils fréquenteront

– à moins qu'ils ne fassent partie d'un programme d'échange.

L'un des avantages du visa J-1, pour les étudiants mariés, c'est que leur conjoint (J-2) est autorisé à solliciter un permis de travail après son arrivée aux Etats-Unis. Le visa F-1 n'autorise pas les membres de la famille (F-2) à travailler. Les personnes des catégories F-2 et J-2 peuvent également étudier à temps complet ou partiel.

Vos obligations fiscales envers le gouvernement des Etats-Unis ne devraient pas être affectées par le choix d'un visa J-1 ou F-1. Pourtant cela peut entraîner des différences dans les conditions de l'assurance-maladie. De même, si vous voyagez avec un visa J-1 la « règle des deux ans » peut s'appliquer à vous. Cela signifie qu'après avoir terminé vos études, vous devrez passer deux années dans votre pays d'origine avant de pouvoir solliciter le statut d'immigrant ou un emploi de longue durée comme non-immigrant aux Etats-Unis.

Pour de plus amples informations sur les visas F-1 et J-1, adressez-vous au centre américain d'information et de conseil pédagogique le plus proche ou au service des étudiants étrangers dans votre établissement américain.

Formalités propres à votre pays

Les procédures et les conditions relatives à la demande d'un visa d'étudiant sont devenues plus complexes et plus difficiles en raison du renforcement des mesures de sécurité aux frontières ; elles varient d'un pays à l'autre. Il existe un certain nombre d'endroits où vous pouvez vous renseigner sur la façon de solliciter un visa en général et sur les conditions particulières à votre pays.

— Les centres américains d'information et de conseil pédagogique pourront vous fournir des renseignements utiles sur les procédures de demande de visa

dans votre pays. Si possible, assistez avant votre départ à l'une des séances d'orientation organisées; la demande de visa y sera certainement évoquée. Il y aura peut-être aussi de la documentation sur les préparatifs de départ.

- L'ambassade ou le consulat des Etats-Unis peuvent vous fournir des formulaires de demande de visa et des précisions sur la procédure appropriée. Ils possèdent souvent des lignes téléphoniques et des sites Internet qui diffusent ces renseignements.
- Le Livre 4 de la présente série, intitulé *Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étudier aux Etats-Unis*, explique la procédure de visa plus en détail.

Voici trois conseils pour augmenter vos chances de recevoir une réponse favorable à votre demande de visa :

- Commencez les démarches sans tarder. Les consulats recommandent de présenter la demande le plus tôt possible.
- Rassemblez toute la documentation propre à étayer votre dossier.
- Veillez à être bien préparé si vous êtes convoqué à un entretien.

Demande d'un visa d'étudiant : mode d'emploi

« Ne fournissez à l'ambassade des Etats-Unis aucun prétexte pour mettre en doute vos titres universitaires et montrez par tous les moyens possibles que vous rentrerez bien dans votre pays. »

Etudiant en informatique, originaire du Royaume-Uni.

Pour demander un visa d'étudiant vous devez disposer d'un *Certificate of Eligibility* valide : pour le visa F-1, il vous faut un formulaire I-20 A-B; pour le visa J-1, vous devez avoir le formulaire DS-2019. Votre université américaine vous enverra le formulaire approprié après que vous aurez été admis et que vous aurez certifié disposer des moyens financiers nécessaires. L'université saisira votre nom dans le Student and Exchange Information System (SEVIS). Sur votre *Certificate of Eligibility*, vérifiez les points suivants :

- Votre nom est-il correctement orthographié, tel qu'il apparaît sur votre passeport ?
- Les autres informations sont-elles correctes : date et lieu de naissance, cursus universitaire, date d'arrivée, date de fin d'études, renseignements financiers ?
- Est-il signé par un responsable universitaire ?
- La date prévue pour votre arrivée est-elle dépassée (« *Student must report no later than...* ») ? Si tel est le cas, la durée de validité du formulaire est expirée. Celui-ci ne peut être utilisé après la date d'arrivée indiquée.

Si votre formulaire I-20 ou DS-2019 est valide, vous pouvez demander un visa. Sinon, vous devez contacter l'université.

Si vous êtes convoqué à un entretien, sachez qu'il dure habituellement trois minutes en moyenne; aussi préparez-vous à être bref mais convaincant. Soyez confiant, ne cherchez pas à dissimuler la vérité ou à mentir – le personnel consulaire américain est tenu, de par la loi, de supposer que vous pourriez mentir ou avoir de mauvaises intentions, alors ne soyez pas choqué.

Afin de vous délivrer votre visa, le fonctionnaire consulaire doit être assuré de trois points :

- Premièrement, êtes-vous vraiment étudiant ? Il exa-

minera votre dossier et vos projets universitaires pour vérifier que vous allez bien vous inscrire et rester dans l'établissement indiqué jusqu'à l'obtention du diplôme. Si vous êtes convoqué à un entretien, soyez prêt à justifier vos choix : université, discipline principale et projets de carrière. Apportez votre extrait de dossier scolaire, les certificats de vos diplômes, les notes que vous avez obtenues aux tests standardisés, ainsi que tout autre élément manifestant votre volonté de faire des études.

- Deuxièmement, avez-vous les moyens de financer vos études, vos dépenses courantes et celles des personnes à votre charge qui vous accompagneront ? Le gouvernement américain veut avoir la certitude que vous n'abandonnez pas vos études ou ne prenez pas illégalement un emploi. Votre formulaire I-20 A-B ou DS-2019 précise comment vous avez montré à votre université que vous subviendrez à vos dépenses (et à celles des membres de votre famille qui voyagent avec vous) au moins pendant la première année. Apportez des justificatifs solides de toute bourse, aide financière ou prêt qui vous aura été accordé, et de la situation financière de la personne qui vous subventionne, tout spécialement en ce qui concerne la source et le montant de ses revenus.
- Troisièmement, vos liens avec votre pays d'origine sont-ils assez forts pour que vous ne souhaitiez pas rester de façon permanente aux Etats-Unis ? Conformément à la loi américaine, tous les demandeurs d'un visa de non-immigrant sont tenus pour des immigrants potentiels jusqu'à ce qu'ils prouvent au fonctionnaire consulaire que tel n'est pas le cas. Notez que si vous voyagez avec un visa J-1, conformément au règlement, vous ne pourrez demander un visa d'immigration avant d'avoir passé deux ans dans votre pays d'origine à dater de la fin de vos études aux Etats-Unis.

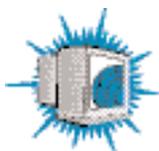
Dans l'ensemble, vous devez être en mesure de montrer que les raisons pour lesquelles vous souhaitez rentrer dans votre pays l'emportent sur celles qui vous pousseraient à rester aux Etats-Unis. La loi déclare que vous devez prouver l'existence de liens économiques, familiaux et sociaux suffisants avec votre lieu de résidence pour assurer que votre séjour aux Etats-Unis sera temporaire.

Les liens économiques comprennent la situation économique de votre famille, les biens que vous possédez ou dont vous êtes susceptible d'hériter, ainsi que le potentiel économique qui sera le vôtre à votre retour au terme de vos études aux Etats-Unis. Le fonctionnaire consulaire sera sensible à l'intérêt que vous portez à votre plan de carrière et à votre connaissance du marché de l'emploi dans votre pays.

Quant aux liens familiaux et sociaux, il cherchera à savoir combien de vos proches parents vivent respectivement dans votre pays et aux Etats-Unis. Quelles sont les activités civiques auxquelles vous avez participé et qui prouvent votre sincère attachement à votre ville ou à votre pays. Quelles initiatives, quels sports, travaux professionnels ou universitaires montrent votre désir de rentrer participer à la vie de votre pays.

Refus de visa

Si votre demande est rejetée, le fonctionnaire consulaire est obligé de vous en donner l'explication par écrit. Mais il s'agit souvent d'une réponse standard, car il n'est pas probable que votre cas y soit examiné en détail. Vous avez le droit de présenter une seconde demande, mais alors veillez à vous préparer avec plus de soin. Le fonctionnaire aura besoin de voir de nouveaux éléments de nature à balayer les raisons qui ont motivé son premier refus.



Si vous avez minutieusement réfléchi à vos objectifs universitaires et si vous avez des projets de carrière réalistes, vous vous apercevrez que la demande de visa sera pour vous l'occasion de prouver que vous êtes prêt à franchir la prochaine grande étape de votre formation et de votre vie : des études universitaires aux Etats-Unis.

Site Internet utile

Informations sur les visas d'étudiant
<http://www.unitedstatesvisas.gov>
http://www.travel.state.gov/visa_services.html

LA VIE DANS UNE UNIVERSITE AMERICAINE

« J'ai trouvé que l'intérêt manifesté par l'université pour les étudiants étrangers et les dispositions prises à leur égard étaient de premier ordre. Les conseils fournis dans les domaines pédagogique et financier étaient excellents. »

Etudiant en droit, originaire du Royaume-Uni.

Une fois que vous avez obtenu une place dans une université américaine, il est temps de commencer à faire des plans pour votre nouvelle vie d'étudiant aux Etats-Unis. Si certaines démarches ne pourront être faites que lorsque vous aurez obtenu votre visa, il y en a beaucoup d'autres qui peuvent être réglées à l'avance afin que votre installation aux Etats-Unis s'effectue en douceur.

Le présent chapitre met l'accent sur quelques-unes des principales questions auxquelles vous devez penser et sur ce qui vous attend à votre arrivée aux Etats-Unis. Vous pourrez obtenir des recommandations plus détaillées qui vous seront utiles avant votre départ en contactant le centre américain d'information et de conseil pédagogique ou en consultant le Livre 4 de la présente série *Getting Ready to Go: Practical Informations for Living and Studying in the United States* (Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étu-



dier aux Etats-Unis) sur le site Internet du département d'Etat des Etats-Unis (voir page 95).

L'arrivée aux Etats-Unis

Une fois que vous avez été admis dans une université et que vous lui avez notifié votre acceptation, vous devriez recevoir de plus amples informations sur votre nouvel établissement et les procédures à suivre lors de votre arrivée sur le campus. Cela devrait inclure des précisions sur le meilleur moyen de vous y rendre. Prévoyez d'arriver, si possible, un jour de semaine quand les bureaux de l'administration de l'établissement sont ouverts et quand les activités du campus battent leur plein. Indiquez si vous voyagez avec des membres de votre famille et ne manquez pas de vous enquêter des possibilités de logement pour les étudiants mariés, des crèches, des activités réservées aux conjoints, des écoles pour les enfants et de tout autre point éventuellement important qui présente un intérêt pour vous et votre famille.

L'orientation

Les universités américaines organisent des sessions d'orientation pour l'arrivée des nouveaux étudiants étrangers afin de les familiariser avec le campus et ses installations et de les aider à s'adapter à la vie aux Etats-Unis. La session, qui peut durer une semaine, sera facultative ou obligatoire, mais il vous est fortement conseillé d'y participer. Quantité de questions pratiques y seront abordées: la façon d'utiliser la bibliothèque, le dispensaire et les autres installations de l'université; le règlement de l'établissement; ce que l'on attend de vous et les soutiens dont vous bénéficierez; l'inscription aux cours; la culture et le mode de vie en société aux Etats-Unis, ainsi que les moyens de faire face au décalage culturel et de s'adapter à la vie américaine; les services locaux; les règlements concernant les visas et les problèmes juridiques; etc. Toutes ces informations vous

« Pensez à emporter quelques souvenirs de chez vous, car cela crée toujours de bonnes occasions de parler de votre pays. Emportez aussi des photos des membres de votre famille et de vos amis, car parfois vous ressentirez vraiment le besoin de leur parler! »

Etudiant en administration publique, originaire de l'Arménie.

aideront à vous intégrer plus aisément dans votre vie d'étudiant aux Etats-Unis. Lors des séances d'orientation, vous pourrez également faire la connaissance des autres étudiants étrangers présents sur le campus et du personnel chargé de les conseiller – généralement connu sous le nom de *international students advisers* (voir ci-dessous).

Le conseiller des étudiants étrangers (*international student adviser – ISA*)

Les universités américaines qui accueillent régulièrement des étudiants étrangers leur consacrent une équipe de conseillers connus sous le nom d'*international student advisers (ISA)* ou *foreign student advisers (FSA)*. Vous pouvez vous adresser à eux pour leur poser toute question concernant votre statut d'étudiant étranger. Ils sont également censés vous aider si vous avez des difficultés ou des préoccupations. Tout au long de l'année, ce personnel et l'*International Student Office* organisent généralement des rencontres ou manifestations, mondaines ou culturelles, pour les étudiants étrangers et leur famille.

Le logement universitaire

Quand un candidat est admis, le service du logement de l'université doit automatiquement lui communiquer des renseignements sur les possibilités de logement destiné aux étudiants de 2^e et 3^e cycles et sur la démarche à suivre pour faire une demande. La plupart des universités disposent de logements réservés à ces étudiants, et notamment un nombre souvent limité de logements destinés aux étudiants mariés. L'établissement peut vous mettre sur une liste d'attente jusqu'à ce qu'un logement familial sur le campus se libère. Renseignez-vous sur ce point longtemps à l'avance et comparez le coût de la vie sur le campus et en dehors, afin de prendre la meilleure décision pour vous et votre famille.

Si vous n'avez pas pris de dispositions à l'avance ou si vous préférez vivre en dehors du campus parmi la population locale, il vous faudra arriver à l'université plusieurs semaines avant la date de la rentrée. Plus votre arrivée sera tardive et plus votre choix sera limité.

Banque et monnaie

Il existe très peu de banques nationales aux Etats-Unis et la plupart opèrent à l'échelon d'une région, d'un Etat ou d'une ville. Quelques universités ont leur propre établissement de crédit ou quelque autre service bancaire. Avant d'ouvrir un compte, renseignez-vous sur la banque la plus proche du lieu où vous allez vivre et étudier. Il peut se révéler difficile d'ouvrir un compte aux Etats-Unis de l'étranger. Veillez à emporter assez d'argent pour subsister jusqu'à l'ouverture d'un compte et l'ordre de virement de fonds en provenance de votre pays.

Assurance-maladie

En tant qu'étudiant étranger il vous faudra être couvert par une assurance-maladie pendant toute la durée de votre séjour aux Etats-Unis. La plupart des universités américaines exigent que vous souscriviez une telle assurance soit en adhérant au régime collectif de l'université, soit en contractant votre propre police à condition qu'elle soit conforme aux exigences de l'université. Il existe toutes sortes de contrats d'assurance-maladie, mais votre conseiller pourra vous guider et vous aider à choisir le mieux adapté à votre cas. Enfin, n'oubliez pas de vous assurer pour le voyage entre votre pays d'origine et le campus aux Etats-Unis.

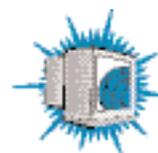
Relations sociales

De multiples organisations et activités vous attendent sur la plupart des campus et y participer est le meilleur moyen de se faire de nouveaux amis, y compris améri-

cains. Vous pourrez trouver des journaux ainsi que des stations de radio et de télévision dirigées par des étudiants, des équipes sportives ou des clubs divers à la recherche de nouveaux membres. Les universités américaines comprennent également une association internationale. Dans la plupart des établissements, vous trouverez un bureau des activités estudiantines (*Student Activities Office*) qui pourra vous renseigner sur les activités existant sur le campus. Nombre d'informations figurent aussi sur le site Internet de l'université.

Sites Internet utiles

Getting Ready to Go: Practical Information for Living and Studying in the United States (Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étudier aux Etats-Unis) disponible à l'adresse suivante : <http://educationusa.state.gov/>



LES FILIERES DE FORMATION PROFESSIONNELLE SPECIALISEE



Les filières débouchant sur l'exercice de nombreuses professions libérales aux Etats-Unis sont très différentes de ce qui existe dans la plupart des autres régions du monde. Le présent chapitre brosse un panorama des études exigées pour devenir dentiste, médecin, infirmier, vétérinaire et juriste. Vous trouverez dans les centres américains d'information et de conseil pédagogique, tout comme dans la bibliographie incluse en fin de volume, de plus amples renseignements sur ces professions, ainsi que des informations sur divers autres secteurs d'activité qui exigent des études spécialisées.

Odontologie

Aux Etats-Unis, les études dentaires commencent généralement après quatre années d'études supérieures du premier cycle (*undergraduate*) dont les cursus ne préparent pas à l'odontologie. Les étudiants qui veulent se spécialiser dans ce domaine doivent commencer par une licence dans la matière principale qui leur plaira à condition de suivre un nombre minimum de cours de sciences, biologie, chimie, physique et mathématiques, ainsi que des cours de lettres notamment en sciences sociales et en sciences du comportement.

Premier diplôme professionnel

Le premier diplôme professionnel en odontologie, créé sous le nom de doctorat en chirurgie dentaire (*doctor of dental surgery – D.D.S.*) ou doctorat en médecine dentaire (*doctor of dental medicine – D.M.D.*), requiert quatre années d'études – deux années centrées sur les connaissances médicales fondamentales et deux années de spécialisation clinique. Pour pratiquer son métier, le diplômé doit aussi remplir les conditions imposées par l'Etat où il souhaite exercer – et obtenir notamment une note satisfaisante à l'examen du Bureau national (*National Board Dental Examination*) et à l'examen pratique organisé à l'échelon de l'Etat.

L'admission à une école dentaire aux Etats-Unis est l'objet d'une compétition serrée, car il y a deux fois plus de candidats que de places disponibles. S'il est vrai que tout le monde peut concourir, les étudiants étrangers sont rarement admis dans une école dentaire aux Etats-Unis sans avoir fait au moins deux ans d'études post-secondaires dans un établissement américain. Récemment, sur un nombre de 4268 étudiants inscrits en première année, 342 seulement étaient étrangers. Un étranger a de meilleures chances d'entrer dans l'une des écoles dentaires privées. Les établissements publics d'un Etat donnent en général la préférence aux résidents contribuables. L'American Association of Dental Schools publie un guide annuel qui offre des informations et des statistiques utiles sur les conditions d'admission (Site Internet : <http://www.aads.jhu.org>).

Les conditions d'admission dans une école dentaire exigent notamment la présentation d'un excellent dossier d'études de 1^{er} cycle, de bonnes connaissances de l'anglais et un résultat au test d'admission (*Dental Admission Test – DAT*) jugé satisfaisant par les autorités de l'établissement. Le DAT permet d'évaluer le niveau du candidat en mathématiques, biologie, chimie, chimie

organique, lecture, et ses aptitudes sensorimotrices. L'examen est organisé à intervalles réguliers aux Etats-Unis et le cas échéant dans d'autres pays – à condition d'être sollicité au moins trois mois avant la date envisagée pour l'épreuve. Pour de plus amples informations, contactez le Dental Admission Testing Program, Department of Testing Services, American Dental Association, 211 East Chicago Avenue, Suite 1846, Chicago IL 60611-2678, USA; téléphone: 312-440-2689; courrier électronique: education@ada.org.

Études de 2^e et 3^e cycles (*postgraduate*)

Les titulaires du D.D.S. ou d'un diplôme équivalent peuvent chercher à poursuivre des études de 2^e et 3^e cycles dans un hôpital ou une école dentaire. Certains cursus conduisent à l'obtention d'un diplôme de maîtrise, voire d'un doctorat, et préparent généralement aux carrières d'enseignant ou de chercheur.

Une université ou un hôpital peut offrir des programmes d'internat axés sur la pratique clinique sans délivrance d'un diplôme. Les internats de pratique générale sont très recherchés et ne comptent en général que 4% d'étudiants étrangers. Les internats spécialisés en revanche admettent un nombre beaucoup plus grand de dentistes formés en dehors des Etats-Unis. Ces internats comprennent les spécialités suivantes: hygiène dentaire et santé publique (*dental public health*), endodontie (*endodontics*), pathologie maxillo-faciale et de la cavité buccale (*oral and maxillofacial pathology*), chirurgie maxillo-faciale et bucco-dentaire (*oral and maxillofacial surgery*), orthodontie et orthopédie dento-faciale (*orthodontics and dentofacial orthopedics*), dentisterie pédiatrique (*pediatric dentistry*), parodontologie (*periodontics*) ou science des prothèses dentaires (*prosthodontics*).

Il n'existe pas de filière unique qui permette à un dentiste formé à l'étranger de se qualifier pour faire des

études aux Etats-Unis. Une condition commune à toutes les filières consiste à passer tout ou partie du National Board Dental Examination. Dans certains domaines spécialisés comme la chirurgie bucco-dentaire ou la parodontologie, les praticiens doivent avoir effectué au moins deux années d'études professionnelles dans une université américaine et acquis un premier diplôme professionnel dans une école dentaire reconnue par l'American Dental Association. Près de la moitié des écoles dentaires aux Etats-Unis admettent à un niveau avancé les chirurgiens-dentistes qui ont fait leurs études à l'étranger et qui souhaitent obtenir un premier diplôme américain. Dans certains cas, une licence de l'Etat ou un certificat du National Board peuvent également être exigés. Les écoles dentaires sont censées se montrer plus accueillantes que les hôpitaux envers les candidats qui ne possèdent pas de licence américaine.

Filières courtes

Les écoles dentaires et les hôpitaux proposent souvent une formation continue allant de quelques jours à quelques semaines. Ces cours donnent la possibilité de se mettre à jour sur des points précis et sont ouverts aux chirurgiens-dentistes étrangers. Quelques écoles organisent des programmes spéciaux destinés aux praticiens étrangers en visite aux Etats-Unis.

Médecine

Aux Etats-Unis, les études de médecine commencent généralement après l'obtention de la licence (*bachelor's degree*). L'admission est fortement disputée. Moins de la moitié des candidats de nationalité américaine se voient retenus face à 3% des candidats étrangers. Récemment, on ne comptait que 155 étrangers sur 16 221 nouveaux étudiants en médecine, et la plupart d'entre eux avaient terminé leurs études de 1^{er} cycle aux Etats-Unis. Comme les facultés de médecine, notamment celles du

secteur public, sont pour une large part financées par les impôts perçus dans les Etats où elles sont situées, la politique d'admission donne en général la préférence aux résidents de l'Etat. Et, dans certains cas, seules les demandes d'admission présentées par les citoyens des Etats-Unis ou les titulaires d'une carte de résident permanent sont prises en considération.

Premier diplôme professionnel

Les études de médecine durent habituellement quatre ans et permettent d'obtenir le diplôme de docteur en médecine (M.D.) Elles combinent des cours magistraux avec un travail clinique et des observations directes. Les conditions d'admission exigent la possession d'un diplôme supérieur du premier cycle (*undergraduate*), décerné de préférence par un établissement reconnu aux Etats-Unis. Presque tous les diplômes sont valables à condition que le cursus comprenne un nombre minimum de cours obligatoires en biologie, chimie, mathématiques, sciences sociales, sciences du comportement et sciences humaines. Parmi les critères supplémentaires citons l'excellence du dossier de 1^{er} cycle, une bonne maîtrise de l'anglais, la pratique d'activités extrascolaires, par exemple une expérience dans le monde du travail ou du bénévolat ; il faut en outre avoir obtenu une note satisfaisante au *Medical College Admission Test – MCAT*, examen d'entrée standardisé géré sur ordinateur dans le monde entier. Pour de plus amples informations, contactez l'Association of American Medical Colleges (AAMC) à l'adresse Internet suivante : <http://www.aamc.org/stuapps/admiss/mcat/start.htm> ou l'American College Testing Program, MCAT Program Office, P.O. Box 4056, Iowa City, IA 52243, USA ; téléphone : 319-337-1356 ; télécopie : 319-337-1122.

Les étudiants qui visent un M.D. doivent évaluer soigneusement le niveau de difficulté des conditions d'entrée, la durée d'études nécessaire (quatre années d'études

de 1^{er} cycle plus quatre autres années dans une faculté de médecine), et la possibilité de faire valider dans leur pays d'origine le diplôme et la licence obtenus aux Etats-Unis afin de déterminer si ce type d'études leur convient. L'Association of American Medical Colleges (site Internet : <http://www.aamc.org>) publie un guide annuel des facultés de médecine qui contient des informations et des statistiques utiles sur les conditions d'admission.

Etudes de 2^e et 3^e cycles (*postgraduate*)

Nombre d'étrangers, après avoir obtenu leur diplôme de docteur en médecine (M.D.) dans leur pays d'origine désirent poursuivre des études aux Etats-Unis. Pour avoir le droit d'exercer aux Etats-Unis, tous les médecins, qu'ils y aient fait leurs études ou non, doivent :

- être titulaire d'un premier diplôme médical professionnel délivré par un établissement reconnu par le Liaison Committee on Medical Education ;
- effectuer un internat ou des études médicales de 2^e et 3^e cycles sur le territoire américain ;
- passer les examens exigés pour la délivrance d'une autorisation d'exercice dans l'Etat où ils s'installeront.

L'obtention du certificat ECFMG

La formation de 2^e et 3^e cycles proposée aux médecins aux Etats-Unis suppose généralement un travail clinique d'une certaine durée dans une spécialité donnée, appelé internat (*residency*). L'Accreditation Council for Graduate Medical Education (ACGME) en garantit la validité. Bien que l'accès à l'internat soit très sollicité, les médecins étrangers ont de meilleures chances d'étudier aux Etats-Unis à ce niveau qu'à celui du premier diplôme professionnel.

Pour obtenir des postes d'internes ou d'autres possibilités de formation au contact des patients, les diplômés

de facultés de médecine étrangères doivent suivre un programme de certification, administré par l'Educational Commission for Foreign Medical Graduates (ECFMG). Il s'agit d'assurer le public américain et les directeurs des programmes d'internat que les candidats étrangers possèdent des qualifications comparables à celles des diplômés de facultés de médecine américaines. Les titulaires de diplômes délivrés dans des pays autres que les Etats-Unis et le Canada (y compris les citoyens américains titulaires d'un diplôme obtenu dans une faculté de médecine non reconnue par le Liaison Committee on Medical Education) doivent remplir les conditions de l'ECFMG.

Pour obtenir le certificat de l'ECFMG, vous devrez :

- Présenter les documents attestant que vous êtes diplômé d'un établissement répertorié dans l'édition la plus récente du *World Directory of Medical Colleges*.
- Présenter les documents attestant que vous avez satisfait à toutes les conditions exigées pour exercer la médecine dans le pays où vous avez achevé vos études médicales. Les médecins, citoyens du pays où ils ont fait leurs études, doivent aussi posséder l'autorisation d'exercice dans ce pays.
- Passer la première partie (*Step 1*) – sciences médicales fondamentales – et la deuxième partie (*Step 2*) – sciences cliniques – de l'*U. S. Medical Licensing Examination (USMLE)*. Il est possible de subir ces épreuves administrées par ordinateur dans des centres d'examen répartis dans le monde entier. Pour de plus amples informations, adressez-vous aux centres d'information et de conseil ou au site Internet de l'USMLE: <http://www.usmle.org>.
- Passer le *Clinical Skills Assessment (CSA)*, épreuve qui permet d'évaluer votre maîtrise orale de l'anglais

et vos compétences professionnelles. Le CSA est actuellement administré par le Clinical Skills Assessment Center de l'ECFMG à Philadelphie (Pennsylvanie) aux Etats-Unis. Les médecins ne sont habilités à se présenter au CSA qu'après avoir passé avec succès toutes les autres épreuves obligatoires.

- Obtenir une note acceptable au test d'anglais langue étrangère (*English as a Foreign Language – TOEFL*) administré par ordinateur dans des centres d'examen répartis dans le monde entier.

L'ECFMG propose un guide, mis à jour chaque année, détaillant le processus de certification. Adressez-vous à l'Educational Commission for Foreign Medical Graduates, 3624 Market Street, 4th floor, Philadelphia, PA 19104-2685, USA; téléphone: 215-386-5900; télécopie: 215-387-9963; site Internet: <http://www.ecfmg.org>.

Outre le certificat de l'ECFMG, certains Etats exigent que les médecins diplômés à l'étranger subissent la troisième partie (*Step 3*) de l'USMLE avant d'entamer leur internat. Cet examen n'est administré qu'aux Etats-Unis.

Recherche d'un internat

L'obtention du certificat de l'ECFMG ne garantit pas l'admission dans un programme d'internat. Il arrive même, certaines années, qu'un petit pourcentage seulement de médecins étrangers titulaires de la certification de l'ECFMG trouvent un poste d'interne.

Les diplômés étrangers qui sollicitent un poste d'interne doivent obtenir la certification de l'ECFMG avant d'entamer leur internat mais ils peuvent commencer à correspondre avec les responsables du programme avant de recevoir le certificat. Pour trouver des informations en ligne, consultez la base de données de l'American Medi-

cal Association (AMA) Fellowship and Residency Electronic Interactive Database (FREIDA) à l'adresse Internet suivante : <http://www.ama-assn.org/cgi-bin/freida/freida.cgi>. L'AMA publie aussi annuellement sous forme imprimée ou sur CD-ROM le *Directory of Graduate Medical Education*. Nombre de centres d'information et de conseil en possèdent un exemplaire et il est possible de se le procurer en demandant un bon de commande à l'AMA, Order Dept. OP416798, P.O. Box 7046, Dover, DE 19903-7046, USA; télécopie: 312-464-5600.

Dans votre correspondance avec les responsables d'un programme d'internat, ne manquez pas de vous faire préciser des points tels que le salaire, la durée de l'affectation, le contenu du programme, les horaires de travail et les responsabilités en jeu ainsi que les dispositions à prendre en matière d'assurance (maladie et responsabilité professionnelle).

Les candidatures doivent être adressées à un programme précis et, en outre, les postulants doivent généralement participer au *National Resident Matching Program (NRMP)* ou à l'un des autres programmes de candidature sur ordinateur auxquels souscrivent les responsables des différentes spécialités. Ces dernières exigent le plus souvent de recourir aux candidatures électroniques par le biais de l'*Electronic Residency Application System (ERAS)* administré, pour les étrangers, par l'ECFMG. Pour recevoir un formulaire de candidature de l'ERAS, les intéressés doivent s'adresser à l'ECFMG ERAS Program, P.O. Box 13467, Philadelphia, PA 19101-3467, USA; courrier électronique: erashelp@ecfm.org; téléphone: 215-386-5900; télécopie: 215-222-5641.

Pour prendre part au NRMP, les médecins doivent avoir passé tous les examens de l'ECFMG avant le 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle ils envisagent de commencer leur internat. Le NRMP permet à chaque candidat de soumettre une liste des établissements de son

choix; cette liste sera mise en parallèle avec celle des préférences exprimées par les responsables des programmes d'internat. Pour de plus amples informations, consultez le bulletin de l'ECFMG ou adressez-vous au NRMP, 2501 M Street, N.W., Suite One, Washington, DC 20037-1307, USA; téléphone: 202-828-0566; site Internet: <http://www.aame.org/nrmp>.

Les médecins étrangers certifiés par l'ECFMG dont la candidature correspond à une offre d'internat sont généralement habilités à bénéficier du parrainage de l'ECFMG pour l'obtention d'un visa de visiteur d'échange (J-1). La période de validité du statut J-1 dépend de la spécialité médicale choisie et de la durée jugée nécessaire par le bureau responsable. A la fin de leur stage, les médecins doivent quitter les Etats-Unis et s'ils souhaitent retourner aux Etats-Unis comme immigrants, travailleurs temporaires, stagiaires ou dans le cadre d'une mutation au sein d'une entreprise, il leur faudra avoir résidé pendant deux ans dans leur pays d'origine ou dans le pays de leur dernière résidence permanente.

Que faire en l'absence de certification de l'ECFMG ?

Etudes universitaires de 2^e et 3^e cycles: Les médecins étrangers peuvent tenter de s'inscrire directement à des cursus universitaires de 2^e et 3^e cycles dans une discipline médicale qui n'exige pas de soigner des patients. Dans ce cas, la certification de l'ECFMG n'est pas nécessaire et la procédure de candidature est alors similaire à celle en vigueur dans les autres filières. Il s'agit notamment de la radiologie, l'immunologie, la biologie moléculaire, la génétique, la neurologie, la pathologie et la physiologie. Il est aussi possible de solliciter des bourses de recherche dans les sciences de la santé. Ainsi, les hôpitaux, les universités et les centres de recherche indépendants sont autant propices aux travaux de recherche.

Possibilités d'études de courte durée : Les centres médicaux, hôpitaux et associations de médecins proposent souvent des conférences ou des cours de courte durée allant de quelques jours à quelques semaines, voire quelques mois. Les médecins étrangers peuvent y accéder sans certification de l'ECFMG à condition qu'il n'y ait pas contact direct avec les patients. Quelques centres médicaux, notamment les établissements de recherche et d'enseignement plus vastes, sont parfois également en mesure d'organiser sur demande des stages individuels de formation. Ces échanges excluent, une fois encore, tout contact direct avec les patients mais peuvent fournir des possibilités intéressantes de consultation, d'observation et de comparaison des installations. Dans certains centres médicaux, il existe des bureaux spéciaux, désignés sous des noms divers tels que *International Services*, qui organisent ce genre de stages de formation. Des démarches peuvent également être effectuées directement par les candidats auprès de leurs collègues américains.

Bourses internationales de l'ECFMG pour l'enseignement de la médecine (IFME) : Ce programme est parrainé par la Foundation for Advancement of International Medical Education and Research (FAIMER), organisme à but non lucratif placé sous l'égide de l'ECFMG. L'IFME permet à des membres du corps enseignant de facultés de médecine étrangères d'approfondir leurs connaissances dans des domaines susceptibles d'améliorer l'enseignement médical dans leur pays d'origine. De plus amples informations sur l'IFME sont disponibles à l'adresse : <http://www.ecfmg.org/faimer>. Pour obtenir des renseignements par écrit, adressez-vous à la FAIMER, c/o Educational Commission for Foreign Medical Graduates (ECFMG), 3624 Market Street, Philadelphia, PA 19104-2685, USA ; téléphone : 215-823-2105 ; télécopie : 215-966-3121.

Soins infirmiers

Les études de base pour l'exercice de la profession d'infirmier aux Etats-Unis se situent au niveau du 1^{er} cycle. L'infirmier diplômé (*registered nurse – R.N.*) possède un diplôme de 1^{er} cycle en soins infirmiers et doit remplir les conditions en vigueur dans l'Etat pour pouvoir exercer. Chaque Etat définit ses propres critères et édicte ses propres règlements mais subordonne la délivrance de l'autorisation d'exercice à la réussite du même examen, connu sous le nom de NCLEX-RN. La plupart des Etats exigent également des infirmiers ou infirmières formés à l'étranger qu'ils obtiennent le certificat de la Commission on Graduates of Foreign Nursing Schools (CGFNS) avant de se présenter au NCLEX-RN.

Certains cursus de 2^e et 3^e cycles supposent que les étudiants ont obtenu l'autorisation de l'Etat ou le certificat de la CGFNS, selon le niveau de contact avec les patients et les lois de l'Etat. Une autre option proposée dans de nombreux Etats est l'octroi d'une autorisation à des fins pédagogiques. Vérifiez soigneusement les conditions relatives à cette question dans le cadre de chaque cursus afin de savoir si vous avez le droit de choisir cette option. Le certificat de la CGFNS sera également exigé si vous sollicitez un visa de non-immigrant (H-1A) ou un visa permanent.

L'obtention du certificat de la CGFNS suppose la justification des titres universitaires et le passage d'un examen. Vous serez admis à vous inscrire à l'examen de la CGFNS si la commission établit que :

- vous êtes actuellement titulaire du diplôme de soins infirmiers vous autorisant à administrer des soins généraux dans le pays où vous avez fait vos études ;
- vous avez terminé vos études secondaires, indépendamment de vos études en soins infirmiers ;
- vous êtes diplômé d'un établissement agréé par l'Etat

après y avoir accompli des études pendant au moins deux ans ;

- vous avez reçu une formation théorique et pratique (clinique) dans les domaines suivants : médecine, chirurgie, obstétrique, pédiatrie et psychiatrie.

L'examen du CGFNS, destiné à vérifier les connaissances du candidat en matière de soins infirmiers, est organisé trois fois par an en différents points du globe. Les candidats au certificat doivent aussi démontrer leur maîtrise de la langue anglaise conformément au niveau exigé par l'examen d'anglais langue étrangère (TOEFL) – site Internet : <http://toefl.org>. Pour de plus amples informations, adressez-vous au centre d'information et de conseil pédagogique le plus proche ou au CGFNS, 3600 Market Street, Suite 400, Philadelphia, PA 19104-2651, USA ; téléphone : 215-349-8767 ; site Internet : <http://www.cgfns.org>.

Il existe aux Etats-Unis diverses options pour poursuivre des études avancées, spécialisées en soins infirmiers, notamment pour acquérir un diplôme de maîtrise ou de doctorat à l'université, de même que des études non sanctionnées par un diplôme, des programmes de formation continue, généralement très brefs, proposés par des universités, des hôpitaux, des associations et divers autres organismes. Les spécialisations comprennent la formation d'administrateurs ou d'enseignants, de sages-femmes, d'infirmiers et infirmières en psychiatrie ou gérontologie, de spécialistes des problèmes de santé publique, et bien d'autres encore.

Médecine vétérinaire

Les étudiants abordent généralement l'école vétérinaire après avoir obtenu leur diplôme de premier cycle. Il est très difficile pour les étrangers d'être admis dans une école vétérinaire aux Etats-Unis, en raison de l'intense compétition qu'entraîne le nombre restreint de places

disponibles. La concurrence pour l'accès aux études de vétérinaire est encore plus rigoureuse que pour les études de médecine.

Il n'existe que 27 écoles de médecine vétérinaire aux Etats-Unis dont 25 sont essentiellement financées par les Etats avec l'argent des contribuables qui y résident. Les citoyens de ces Etats bénéficient donc généralement d'une préférence. Seul un tiers des candidats à l'entrée y sont admis et le nombre d'étudiants étrangers y est extrêmement limité.

La plupart des établissements sont affiliés à l'organisme de sélection connu sous le nom de Veterinary Medical College Application Service (VMCAS) qui permet une candidature unique destinée à plusieurs écoles. Le principal élément qui entre en ligne de compte est la qualité du dossier scolaire de 1^{er} cycle. Plus de la moitié des écoles vétérinaires exigent également le passage d'un examen d'aptitude (*Veterinary Aptitude Test*), mais certaines se contentent du *Medical College Admission Test* ou du *Graduate Record Examination*. Pour toute information sur le VMCAS, adressez-vous au service, 1101 Vermont Avenue, N.W., Suite 411, Washington, DC 20005, U.S.A. ; téléphone : 202-682-0750 ; courrier électronique : vmcas@aavmc.org.

Faute de pouvoir entrer dans une école vétérinaire, il est possible de suivre un cursus de 1^{er} cycle en zoologie. La concurrence y est moins intense. Les diplômes délivrés ne sont pas reconnus pour la pratique vétérinaire mais ouvrent la porte à de nombreuses fonctions dans les secteurs de l'agriculture, de l'administration, de la recherche et de l'enseignement universitaires.

Les écoles vétérinaires américaines proposent un cursus de quatre ans. Les diplômés reçoivent le premier diplôme professionnel, celui de docteur en médecine vétérinaire (D.V.M. ou V.M.D.).

Etudes de 2^e et 3^e cycles (*postgraduate*)

Il existe plusieurs possibilités aux Etats-Unis pour les vétérinaires de formation supérieure étrangers qui possèdent l'équivalent du D.V.M. Les écoles vétérinaires proposent un cursus de 2^e et 3^e cycles qui peut conduire à un *master's* ou à un *doctoral degree*. Il ne s'agit pas de préparation à la pratique clinique mais plutôt à l'enseignement dans des écoles vétérinaires ou à des fonctions dans les laboratoires pharmaceutiques ou encore à la recherche.

Autre option : un internat conduisant à un certificat dans une spécialité telle que l'ophtalmologie vétérinaire ou la pathologie vétérinaire. Les stages de ce genre, en liaison avec des écoles vétérinaires, durent trois années et associent les études universitaires à une expérience clinique. Dans certains cas, des stages et des échanges de courte durée peuvent également être organisés avec les écoles vétérinaires américaines et des organismes connexes.

En général, les vétérinaires formés à l'étranger qui souhaitent exercer en Amérique doivent posséder le certificat délivré par l'American Veterinary Medical Association's Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates (ECFVG). Ils doivent aussi posséder une autorisation d'exercice délivrée par l'Etat où ils souhaitent s'installer. Pour de plus amples informations, adressez-vous à l'American Veterinary Medical Association, 1931 North Meacham Road, Suite 100, Schaumburg, IL 60173, USA; téléphone : 847-925-8070; télécopie : 847-925-1329; courrier électronique : AVMAINFO@avma.org; site Internet : <http://www.ama.org/>.

Droit

Le système juridique des Etats-Unis, à l'échelon fédéral et dans presque tous les Etats de l'Union, est fondé sur le système britannique du droit coutumier (*common law*). Un seul Etat, la Louisiane, possède un système calqué sur le modèle des codes français.

Premier diplôme professionnel

Le premier diplôme professionnel aux Etats-Unis est celui de docteur en droit (*juris doctor – J.D.*) qui suppose une formation axée sur la pratique du droit aux Etats-Unis, sans grandes possibilités d'études comparatives ou de spécialisation. Le J.D. est donc habituellement peu indiqué pour les étrangers. Bien que les facultés de droit proposent des cours qui mettent l'accent sur des matières précises comme la législation sur la protection de l'environnement ou le droit fiscal, il n'existe pas de doctorat réservé à une spécialité.

Les cursus menant au J.D. supposent trois ans d'études après les quatre années de 1^{er} cycle, quelle qu'en soit la matière principale. La concurrence est généralement intense pour les candidats américains comme pour les étrangers. Les conditions d'admission comprennent en général une bonne connaissance de l'anglais, un excellent dossier scolaire de 1^{er} cycle et une note satisfaisante à l'examen d'entrée (*Law School Admission Test – LSAT*). (Voir <http://www.lsac.org> pour toute information concernant l'inscription au LSAT.) Pour exercer aux Etats-Unis, les diplômés doivent en outre passer l'examen d'inscription au barreau et remplir les autres conditions requises par l'Etat où ils souhaitent travailler.

Etudes juridiques de 2^e et 3^e cycles (*graduate*)

La maîtrise en droit comparé (*master of comparative law* – *M.C.L.*, aussi connue sous le nom de *master of comparative jurisprudence* – *M.C.J.*) convient particulièrement aux juristes étrangers. Les cursus fondés sur le fait que les systèmes juridiques de nombreux pays diffèrent du droit coutumier pratiqué aux Etats-Unis visent à familiariser les juristes étrangers avec les institutions juridiques et les spécialités correspondantes du droit américain. Une autre option est le *master of laws* (*L.L.M.*), diplôme proposé dans un certain nombre de spécialités ou en fonction d'un programme établi par l'étudiant et dont le contenu varie selon les besoins du juriste étranger. Les cursus de droit international ou de droit commercial international peuvent s'avérer également intéressants.

Presque tous les cursus de maîtrise durent un an et les admissions ont lieu au début du semestre d'automne. Les programmes peuvent être établis en fonction des intérêts de l'étudiant. Au cours de leurs études, les juristes étrangers ont l'occasion d'observer le fonctionnement des tribunaux et des organismes publics américains. Les conditions d'admission supposent la possession d'un premier diplôme de droit, un très bon dossier universitaire, des lettres de recommandation, une déclaration d'intention et/ou des échantillons de rédaction, ainsi qu'un haut niveau de maîtrise de l'anglais, reconnu par le test d'anglais langue étrangère (TOEFL) pour les étudiants dont le diplôme de droit a été obtenu dans une autre langue. La plupart des cursus de droit n'exigent pas du candidat qu'il se soumette à un test standardisé.

Il existe aussi des programmes d'études très avancées de doctorat en droit. N'y sont admis qu'un petit nombre de candidats très prometteurs, généralement choisis parmi ceux qui ont obtenu leur diplôme de maîtrise dans une faculté de droit américaine et qui se destinent à une car-

rière dans l'enseignement supérieur. Les étudiants en droit qui ont l'intention de poursuivre leurs études jusqu'au doctorat se verront accorder une aide financière plus aisément que les candidats à un cursus de maîtrise limité à un an.

Etudes juridiques de courte durée

Nombre de facultés de droit aux Etats-Unis proposent en particulier pendant l'été des programmes conçus pour les juristes étrangers ou correspondant à leurs besoins. En général, ils durent entre une semaine et deux mois. Des associations professionnelles et des organismes de formation privés proposent des programmes similaires.

Sites Internet utiles**Odontologie**

American Dental Education Association (ex-American Association of Dental Schools)
<http://www.aads.jhu.edu>

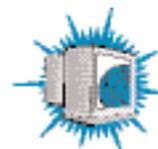
American Dental Association
<http://www.ada.org>

Médecine

American Medical Association – Base de données sur les bourses et internats
<http://www.ama-assn.org/cgi-bin/freida/freida.cgi>

Association of American Medical Colleges Academic Medicine
<http://www.aamc.org> (Fournit également des renseignements sur le Medical College Admission Test ou MCAT à l'adresse suivante :
<http://www.aamc.org/stuapps/admiss/mcat/start.htm>)

Educational Commission for Foreign Medical Graduates
<http://www.ecfmg.org> (Fournit également des renseignements sur l'Electronic Residency Application Service pour les candidats à l'ECFMG, à l'adresse suivante :
<http://www.ecfmg.org/eras/index.html>)



Federation of State Medical Boards
<http://www.fsmb.org>

National Board of Medical Examiners
<http://www.nbme.org/>

Test of English as a Foreign Language
<http://www.toefl.org>

United States Medical Licensing Examination
<http://www.usmle.org>

Soins infirmiers

Commission on Graduates of Foreign Nursing Schools
<http://www.cgfns.org>

National League for Nursing
<http://www.nln.org>

Médecine vétérinaire

Association of American Veterinary Medical Colleges
<http://www.aavmc.org>

American Veterinary Medical Association
<http://www.avma.org>

National Board Examination Committee for Veterinary Medicine
<http://www.nbec.org>

Droit

American Bar Association
<http://www.abanet.org>

Association of American Law Schools
<http://www.aals.org>

Law School Admission Council
<http://www.lsac.org>

National Conference of Bar Examiners
<http://www.ncbex.org>

LES POSSIBILITES OFFERTES AUX UNIVERSITAIRES

Outre les nombreuses personnes qui entreprennent des études de 2^e et 3^e cycles ou professionnelles aux Etats-Unis, nombre d'universitaires s'y rendent au cours de leur carrière pour participer à une recherche postdoctorale, donner des conférences, à titre consultatif, voire pour y parfaire leur formation. Pour conclure, ce guide apporte à ces visiteurs des informations sur le monde universitaire ainsi que sur les options en matière d'échanges et sur les éléments à prendre en compte si vous envisagez un séjour.

Le monde universitaire aux Etats-Unis

Les établissements universitaires et de recherche américains diffèrent à bien des égards de ceux qui existent dans d'autres pays. Si vous êtes amené à travailler avec des enseignants et des chercheurs dans une université américaine, il vous faudra vous familiariser avec les contraintes et les pressions qui pèsent sur les universitaires et avec l'organigramme du corps enseignant aux Etats-Unis.

Le corps enseignant

Dans quasiment toutes les institutions universitaires, les membres du corps enseignant sont organisés en unités de formation et de recherche (*departments*) selon les disciplines. Chaque UFR fonctionne en toute indépendance sous l'autorité d'un président. Les enseignants de l'UFR choisissent en général leur président parmi les



principaux membres. Dans nombre de cas, la position du titulaire passe d'un professeur confirmé à un autre, tous les trois ou quatre ans. Dans d'autres cas, le président demeure en place, avec l'approbation des autres enseignants.

L'UFR fonctionne comme un organisme plus ou moins démocratique, et tous les membres du corps enseignant participent aux décisions importantes. Le *department* agit dans le cadre des très larges limites fixées par l'université pour déterminer les conditions d'attribution des diplômes, admettre ou rejeter les étudiants, décider si les candidats méritent l'octroi d'un diplôme, choisir les assistants pédagogiques, définir le programme et engager de nouveaux enseignants. Dans certains cas, c'est l'UFR qui exerce l'autorité principale. Dans d'autres, le président se révèle plus puissant que ses collègues.

Les titres des enseignants correspondent à leur rang universitaire. En ordre croissant, ils sont *lecturer* (ou *instructor*) [chargé de cours], *assistant professor* [maître-assistant], *associate professor* [maître de conférences] et *professor*. A l'exception des professeurs âgés et très prestigieux, la plupart des enseignants qui se connaissent s'appellent par leur prénom et ne mentionnent pas leurs titres dans la conversation.

Les chargés de cours et maîtres-assistants assument un enseignement à plein temps, généralement deux cours qui ont lieu trois fois par semaine avec des travaux dirigés ou parfois trois cours sans travaux dirigés. En outre, il se peut qu'ils siègent dans une ou plusieurs commissions (commissions des programmes, des distinctions universitaires, etc.), ce qui peut les mobiliser plusieurs heures par semaine. A cette charge de travail s'ajoutent les heures passées à noter les épreuves et les copies d'examen, à assister aux réunions et conférences, et les permanences réservées aux étudiants, sans parler du temps consacré à la recherche et à la rédaction des travaux

qu'exigent l'acquisition d'une certaine notoriété et la titularisation (*tenure*).

La titularisation apporte à un enseignant la garantie qu'il restera employé par l'université jusqu'à sa retraite, sauf en cas de circonstances très exceptionnelles comme la suppression de tout une UFR ou l'inconduite flagrante du titulaire. Le système de la titularisation vise à préserver la liberté universitaire, à empêcher un établissement de licencier un professeur dont les opinions sont jugées impopulaires ou avant-gardistes, ou qui se fait l'avocat de théories peu orthodoxes.

Les chargés de cours et professeurs invités ne peuvent pas se faire titulariser. Un maître-assistant met généralement cinq ou sept ans pour obtenir sa titularisation. A la fin de ce délai, une commission de pairs vote pour ou contre. Parmi les éléments les plus importants pris en considération figurent les recherches effectuées et l'importance des publications.

Quelle incidence ce système a-t-il sur les universitaires et chercheurs invités? On attendra en général de vous que vous ne ménagiez pas votre temps et que vous assumiez la même charge de cours que les membres du corps enseignant permanent. En outre, si les enseignants travaillent pour obtenir leur titularisation, ils risquent d'avoir peu de temps à consacrer à une collaboration avec leurs visiteurs.

Les salaires des enseignants sont souvent inférieurs aux rémunérations versées, à niveau comparable, dans le monde des affaires ou l'industrie. Pour l'année universitaire 1999-2000, ils se situaient en moyenne annuelle entre environ 45 000 dollars pour un maître-assistant et 76 000 dollars pour un professeur titulaire. Les chargés de cours et autres enseignants temporaires et assistants du corps enseignant gagnent généralement en moyenne autour de 35 000 dollars, selon le nombre de cours dis-

pensés. Les salaires des enseignants dans des domaines comme l'ingénierie et la médecine sont considérablement plus élevés que la moyenne.

Les étudiants

À l'université, les relations entre enseignants et étudiants ont tendance à être dépourvues de formalisme. Souvent étudiants et professeurs se lient d'amitié et travaillent ensemble sur un pied d'égalité ou presque.

Comme la conception de l'enseignement aux États-Unis privilégie l'esprit d'analyse et la pensée critique ainsi que la maîtrise de l'information, les cours sont conçus pour stimuler les échanges d'idées. Les étudiants de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle n'hésitent pas à contester les professeurs en cours; en fait, beaucoup de professeurs encouragent les attitudes de ce genre, considérées comme un signe d'indépendance intellectuelle. L'incitation au questionnement ne signifie pourtant pas que les étudiants manquent de respect aux professeurs. Malgré une certaine décontraction, étudiants et enseignants maintiennent entre eux une certaine distance, et les étudiants s'en remettent à la compétence de leurs maîtres.

En général, les membres du corps enseignant élaborent leurs propres examens et les étudiants s'attendent à devoir se soumettre souvent à des épreuves. Dans la majorité des cas, les enseignants corrigent et notent les copies et les travaux correspondant à leurs cours, sauf si ceux-ci rassemblent des effectifs trop nombreux. Dans cette éventualité, ils peuvent charger leurs assistants de procéder au moins à une partie des notations.

Les instituts de recherche

Les universités diffèrent énormément les unes des autres par leur degré d'implication dans la recherche. Mais la recherche et les travaux d'érudition peuvent aussi avoir

pour cadre d'autres institutions. Souvent les universitaires, chercheurs et enseignants invités vont aux États-Unis pour travailler dans des centres de recherche ou des hôpitaux privés ou publics. Les chercheurs étrangers peuvent estimer qu'ils ont moins d'occasions d'être distraits de leurs travaux dans les instituts entièrement consacrés à la recherche que dans les universités.

La plupart des instituts de recherche sont organisés par discipline et chaque *department* est placé sous la double autorité d'un directeur administratif et d'un directeur scientifique ou technique (dans certains cas, il s'agit de la même personne). Les chercheurs peuvent faire partie d'une équipe ou travailler seuls; mais tous sont rattachés administrativement à l'UFR. Le personnel chargé de la gestion des fonds surveille les dépenses et le principal responsable doit en général établir un rapport annuel.

Bien souvent, un chercheur étranger passe un accord avec un centre de recherche spécialisé dans son domaine et obtient une subvention d'origine publique ou privée (voir « Obtenir un financement » ci-dessous) dont il est alors le principal responsable.

Trouver des postes universitaires

Nombre de filières s'ouvrent aux spécialistes, chercheurs et professeurs qui souhaitent être invités à titre temporaire dans des universités américaines. Les plus courantes sont décrites ci-après.

Le programme Fulbright

Sous les auspices du programme Fulbright, les universitaires étrangers confirmés séjournent aux États-Unis pendant un an pour y poursuivre leurs travaux ou donner des cours dans des établissements d'enseignement supérieur. Les universitaires américains voyagent aussi en dehors des États-Unis grâce à ce programme qui est

CHAPITRE 10	LES POSSIBILITES OFFERTES AUX UNIVERSITAIRES
	<p>financé et administré par le département d'Etat américain, mais aussi par beaucoup d'autres pays. Environ 120 pays, dans le monde entier, participent au programme Fulbright. Renseignez-vous auprès de l'ambassade ou du consulat des Etats-Unis dans votre pays sur les possibilités offertes.</p> <p>Le programme Fulbright est un concours accessible aux universitaires qui s'y inscrivent auprès de la commission Fulbright locale ou de l'U.S. Educational Foundation, ou encore des services culturels de l'ambassade des Etats-Unis, voire de tout autre bureau qualifié. Après une sélection préliminaire locale, les candidatures retenues sont transmises au département d'Etat américain et au J. William Fulbright Foreign Scholarship Board aux Etats-Unis en vue d'une approbation définitive.</p> <p>Le Council for the International Exchange of Scholars (CIES), à Washington, collabore à la mise en œuvre du programme en organisant des jumelages universitaires pour les boursiers Fulbright confirmés. Après l'arrivée des bénéficiaires aux Etats-Unis, le CIES participe à l'administration et au soutien logistique du programme.</p> <p>Le Hubert H. Humphrey Fellowship Program</p> <p>Le Hubert H. Humphrey Fellowship Program, lui aussi géré par le département d'Etat des Etats-Unis, offre aux professionnels en milieu de carrière, originaires des pays en développement, la possibilité d'effectuer une année d'études aux Etats-Unis. Ce programme attribue des bourses dans un grand nombre de domaines : gestion des ressources naturelles et de l'environnement ; analyse et administration de la politique publique ; législation et droits de l'homme ; finance et banque ; développement économique ; économie et développement agricoles ; gestion des ressources humaines ; planification urbaine et régionale ; santé publique ; technologie ; enseignement ; communications et journalisme ; et enfin épide-</p>

CHAPITRE 10	LES POSSIBILITES OFFERTES AUX UNIVERSITAIRES
	<p>miologie, éducation, traitement et prévention de la toxicomanie.</p> <p>Les commissions Fulbright, les ambassades des Etats-Unis et les centres binationaux désignent les candidats. L'Institute of International Education (IIE) examine les candidatures et fait des recommandations au J. William Fulbright Foreign Scholarship Board, qui approuve la sélection définitive et attribue les bourses.</p> <p>Contrairement à tant d'autres, l'objectif du programme Humphrey n'est pas l'obtention d'un diplôme. En fait, les boursiers Humphrey mettent au point, en collaboration avec les coordonnateurs du programme sur les campus, des plans adaptés à chaque cas combinant pendant une année les études universitaires avec le perfectionnement professionnel et des stages en entreprise.</p> <p>Programme de jumelages universitaires (<i>affiliations</i>)</p> <p>Le College and University Affiliations Program du département d'Etat accorde des subventions de trois ans aux jumelages conclus entre des établissements d'enseignement supérieur américains et étrangers dans le but d'effectuer des échanges de professeurs dans le domaine des sciences humaines et sociales.</p> <p>Postes sur invitation dans les universités</p> <p>Les UFR invitent souvent, en général pour un an, des savants, chercheurs ou conférenciers étrangers. Si votre réputation de chercheur est solidement établie ou si vous avez des contacts professionnels personnels avec des universitaires américains, vous pourrez peut-être obtenir un poste à titre d'invité. L'université verse normalement un salaire et fournit parfois des installations de recherche. Dans certains pays, il existe des organismes qui se disent spécialisés dans la recherche de ce type de poste, mais ils sont rarement efficaces.</p>

Autres dispositifs

Les universitaires et chercheurs qui envisagent de prendre une année sabbatique ou qui souhaitent effectuer une recherche aux Etats-Unis prennent souvent connaissance des possibilités offertes lors de conversations et d'échanges de correspondance avec des collègues spécialisés dans leur discipline ou à l'occasion de congrès professionnels. Les professeurs peuvent aussi être informés par des collègues qui procèdent aux mêmes recherches, par d'anciens étudiants qui se trouvent aux Etats-Unis, par des enseignants en voyage dans leur pays, par les participants à des forums sur l'Internet dans leur domaine d'études, ou même par des articles publiés dans les revues spécialisées. Parfois, les savants et les chercheurs négocient directement avec une UFR ou un centre de recherche. La probabilité d'organiser une année sabbatique de recherche aux Etats-Unis est plus élevée dans les disciplines commerciales, scientifiques et technologiques que dans les lettres, les sciences humaines et les arts.

Obtenir un financement

Effectuez toutes les démarches possibles pour obtenir un financement adéquat au cours de votre recherche. Les modes de financement des chercheurs et universitaires invités varient énormément. Souvent l'établissement du pays d'origine continue à verser son salaire à l'intéressé pendant son congé sabbatique. Parfois, les chercheurs doivent se rendre aux Etats-Unis à leurs propres frais.

Certaines fondations et organisations accordent des bourses pour soutenir la recherche universitaire dans le domaine des arts, des sciences, des lettres et de la santé. Bien que la compétition soit intense, les étrangers au même titre que les Américains peuvent souvent solliciter ces aides. Les demandes sont généralement exami-

nées par un comité de spécialistes de la discipline, sélectionnés par l'organisation donatrice. D'habitude, l'allocation se monte à une somme spécifique et s'applique à une recherche effectuée dans un établissement ou centre précis.

Dans nombre de cas, il est exigé d'un candidat à une bourse qu'il présente, outre un projet de recherche, la conclusion d'un accord avec un établissement de recherche pour voir sa demande aboutir. Il vous appartient de trouver une université ou un institut qui acceptera de vous procurer les équipements nécessaires à vos travaux, de vous employer et de surveiller l'utilisation des fonds si une bourse vous est accordée.

Dans le cas où une subvention vous est allouée, vérifiez si elle vous est attribuée à titre personnel ou à l'établissement qui accepte de vous employer sur les fonds ainsi dégagés. Dans le second cas de figure, les fonds inutilisés au moment de votre départ resteront sa propriété.

Sans doute la situation idéale consiste-t-elle à trouver une UFR aux Etats-Unis qui dispose de subventions lui permettant d'engager d'autres chercheurs. Généralement, si ce genre de solution se présente c'est grâce à une correspondance personnelle entre les intéressés. Il n'existe aucune source d'information centralisée sur ce point.

Autres considérations

Négociation des conditions de séjour

Lorsque vous négociez un poste de chercheur ou de spécialiste en visite, vous pourrez éviter bien des malentendus pénibles en vous faisant délivrer un accord clair, par écrit, sur un certain nombre de questions importantes. Si votre correspondant est un chercheur (et non un administrateur), efforcez-vous avec tact de savoir si

CHAPITRE 10	LES POSSIBILITES OFFERTES AUX UNIVERSITAIRES
	<p>l'administrateur chargé de votre dossier est averti de vos besoins comme de vos centres d'intérêt et s'il est disposé à vous aider. Dans les universités, ce personnage clef est généralement le président de l'UFR.</p> <p>Dans votre correspondance préliminaire, faites-vous préciser le temps que votre principal contact et les autres membres du <i>department</i> pourront effectivement vous consacrer, sous forme de collaboration ou d'entretien. Vérifiez aussi dans quelle mesure il participera directement au projet de recherche qui vous intéresse.</p> <p>Discutez de la forme que prendra cette collaboration. Demandez le curriculum vitae des personnes avec qui vous travaillerez et renseignez-vous sur l'envergure de leurs travaux, leur formation, leurs voyages et leur connaissance des langues. Assurez-vous de maîtriser au moins une de ces langues. Enfin, entendez-vous bien sur la durée de votre travail ou de votre séjour.</p> <p>Aux Etats-Unis, les UFR peuvent consentir divers avantages aux chercheurs invités : bureau ou carte donnant accès à certaines installations, comme la bibliothèque ou le gymnase de l'université, autorisation de stationnement, voire les services de membres du personnel. Ces privilèges ne sont en aucun cas garantis. Assurez-vous avant votre départ que vos attentes correspondent à celles de l'université dans le moindre détail et pas seulement dans les grandes lignes.</p> <p>Aux Etats-Unis, les universités et les centres de recherche ne sont pas aussi fortement subventionnés qu'ils le sont dans beaucoup d'autres pays. Les fonds destinés à la recherche doivent faire l'objet de prévisions budgétaires rigoureuses au sein de l'UFR ou du projet lui-même. Si vous avez besoin d'un ordinateur personnel et d'un logiciel particulier, d'un matériel de laboratoire précis ou d'un certain temps d'accès à des équipements spécialisés de l'université, négociez avec le <i>department</i> ou les</p>

CHAPITRE 10	LES POSSIBILITES OFFERTES AUX UNIVERSITAIRES
	<p>administrateurs responsables la manière dont ces ressources seront mises à votre disposition et à quelles conditions.</p> <p>Dans certains domaines de recherche, pour des raisons de sécurité nationale, le gouvernement impose des restrictions à l'accès à l'information. Si le centre de recherche avec lequel vous traitez bénéficie de contrats avec le gouvernement dans des domaines délicats, il peut exiger que ses chercheurs fassent l'objet d'une enquête en matière de sécurité. Si vous n'êtes pas citoyen américain, cette condition peut susciter des difficultés.</p> <p>Certains chercheurs invités souhaitent assister à des cours. Il existe des universités qui leur en donnent la possibilité à titre gracieux, mais pas toutes. L'emploi du temps chargé des professeurs et les budgets serrés de beaucoup d'établissements expliquent qu'une telle démarche peut soulever des problèmes. Si vous pensez vouloir suivre des cours, avec ou sans attribution d'unités de valeurs, écrivez à l'université avant le début de votre séjour afin de vous faire préciser clairement et par écrit la politique en vigueur.</p> <p>Correspondance avec l'Office of International Services</p> <p>Sur certains campus, en particulier dans les grandes universités de recherche, il existe un bureau international (dont le nom varie) qui assure une coordination précieuse entre spécialistes, chercheurs ou enseignants de passage et la communauté universitaire. Ailleurs, ce genre de bureau s'occupe essentiellement des étudiants mais, même dans ce cas, il peut être une source d'information utile. Ainsi, vous y obtiendrez des renseignements sur bien des aspects de la vie et du travail aux Etats-Unis, et en particulier dans l'établissement que vous avez choisi. (Dans les centres de recherche ou les centres hospitaliers universitaires, c'est souvent un agent</p>

de liaison qui remplit les fonctions dévolues à l'*Office of International Services*.)

À l'origine, ces bureaux furent créés principalement pour répondre aux besoins des étudiants étrangers, cela explique que le service qui prête assistance aux universitaires, chercheurs et enseignants invités s'appelle parfois *International Student Office*. Ne vous en offensez pas, il s'agit d'un simple vestige historique. En fait, la plupart des campus universitaires ont déjà modifié le nom de ce bureau afin de refléter la réalité actuelle des échanges internationaux.

Congrès, conférences et séminaires professionnels

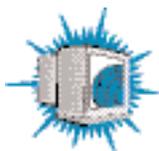
Lors de la préparation de votre projet d'études aux Etats-Unis, n'hésitez pas à correspondre avec les associations professionnelles de vos centres d'intérêt pour savoir quand et où ont lieu des congrès, séminaires, conférences et autres manifestations de courte durée dans votre spécialité. Ces manifestations peuvent être coûteuses, mais l'occasion de vous tenir au courant et de garder le contact avec vos pairs justifie habituellement la dépense. Si vous bénéficiez d'une bourse ou d'un emploi rémunéré, demandez si la participation à des conférences ou à d'autres activités de formation permanente fait l'objet de dispositions particulières.

Sites Internet utiles

Informations sur le programme Fulbright
<http://www.iie.org>
<http://www.fulbright.org>

Council for International Exchange of Scholars
<http://www.cies.org>

Woodrow Wilson International Center for Scholars
<http://wwics.si.edu>



BIBLIOGRAPHIE

Outre les guides généraux énumérés ci-dessous, il existe beaucoup d'autres livres qui fournissent des informations sur des sujets particuliers, sur la répartition géographique des établissements dans les différentes régions des Etats-Unis ou sur l'appartenance – confessionnelle ou autre – des universités. Renseignez-vous auprès du centre américain d'information et de conseil pédagogique le plus proche de votre domicile sur les ouvrages disponibles ou sur les lieux où vous pourrez vous procurer des publications spécialisées correspondant à vos besoins personnels.

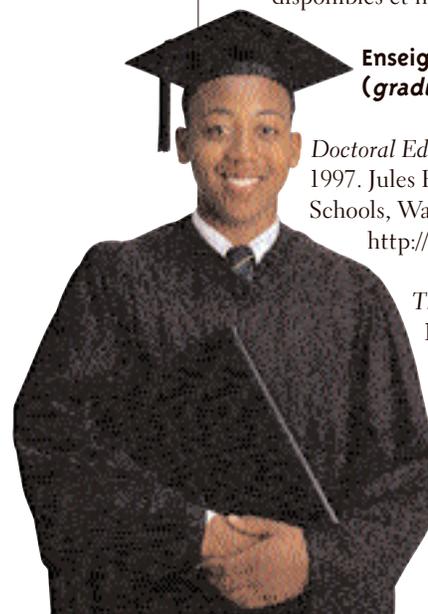
La liste ci-dessous contient un échantillon des ressources disponibles et n'a pas valeur de recommandation.

Enseignement de 2^e et 3^e cycles (graduate)

Doctoral Education: Preparing for the Future.
 1997. Jules B. LaPidus. Council of Graduate Schools, Washington, DC.
<http://www.cgsnet.org>

The Doctor of Philosophy Degree.
 1990. Council of Graduate Schools, Washington, DC.
<http://www.cgsnet.org>

Graduate School and You. 1999.
 Council of Graduate Schools, Washington, DC.
<http://www.cgsnet.org>



ANNEXES	BIBLIOGRAPHIE
	<p>Choix d'un établissement ou d'un cursus</p> <p><i>The College Board International Student Handbook.</i> Publication annuelle. The College Board, New York, NY. http://www.collegeboard.com</p> <p><i>GRE/CGS Directory of Graduate Programs.</i> Publication semestrielle. Coéditée par le Graduate Record Examination Board et le Council of Graduate Schools. http://www.cgsnet.org <i>Volume A – Natural Sciences</i> <i>Volume B – Engineering, Business</i> <i>Volume C – Social Sciences, Education</i> <i>Volume D – Arts, Humanities, Other Fields</i></p> <p><i>Peterson's Annual Guide to Graduate Study.</i> Publication annuelle. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com <i>Book 1 – Graduate and Professional Programs</i> <i>Book 2 – Graduate Programs in the Humanities, Arts and Social Sciences</i> <i>Book 3 – Graduate Programs in the Biological Sciences</i> <i>Book 4 – Graduate Programs in the Physical Sciences, Mathematics, Agricultural Sciences, the Environment and Natural Resources</i> <i>Book 5 – Graduate Programs in Engineering and Applied Sciences</i> <i>Book 6 – Graduate and Professional Programs in Business, Education, Health, Information Studies, Law and Social Work</i></p> <p><i>Peterson's Distance Learning Programs 2000.</i> 1999. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p>

ANNEXES	BIBLIOGRAPHIE
	<p>Aides financières</p> <p>Annuaire cités ci-dessus :</p> <p><i>The College Board International Student Handbook GRE/CGS Directory of Graduate Programs</i> <i>Peterson's Annual Guide to Graduate Study</i></p> <p><i>Financing Graduate School.</i> 1996. Patricia McWade. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p> <p><i>Funding for U. S. Study: A Guide for Citizens of Other Nations.</i> 1996. IIE Books, Institute of International Education, New York, N.Y. http://www.iie.org</p> <p><i>Grants for Graduate and Postdoctoral Study.</i> 1998. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p> <p><i>Scholarships for Study in the USA and Canada.</i> 1999. Peterson's, Princeton, NJ http://www.petersons.com</p> <p>Lettre de motivation</p> <p><i>Graduate Admissions Essays – What Works, What Doesn't and Why.</i> Donald Asher. Ten-Speed Press, Berkeley, CA. http://www.tenspeed.com</p> <p><i>Graduate Admissions Essays: Write Your Way Into the Graduate School of Your Choice.</i> 2000. Donald Asher. Ten Speed Press, Berkeley, CA. http://www.tenspeed.com</p> <p><i>How to Write a Winning Personal Statement for Graduate and Professional School – 3rd edition.</i> 1997.</p>

ANNEXES	BIBLIOGRAPHIE
	<p>Richard J. Stelzer. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p> <p>Préparation aux tests d'admission</p> <p>Les organismes cités ci-après vendent des ouvrages de préparation aux tests pour le Graduate Record Examination (GRE), le Graduate Management Admission Test (GMAT) et le Test of English as a Foreign Language (TOEFL) :</p> <p>Educational Testing Service (ETS) http://www.ets.org</p> <p>Peterson's (Thomson Learning) http://www.petersons.com</p> <p>Princeton Review http://www.PrincetonReview.com</p> <p>Certains centres américains d'information et de conseil pédagogique vendent les ouvrages énumérés ci-dessus et d'autres livres. En outre, une documentation sur la préparation aux tests est disponible auprès de ces organismes et de leurs confrères pour d'autres types de tests, notamment ceux de la Commission on Graduates of Foreign Nursing Schools, le Dental Admission Test, le Law School Admission Test, le Medical College Admission Test et l'U.S. Medical Licensing Examination.</p> <p>Programmes de langue anglaise</p> <p><i>English Language and Orientation Programs</i>. 1997. Institute of International Education, New York, NY. http://www.iie.org</p>

ANNEXES	BIBLIOGRAPHIE
	<p><i>Peterson's English Language Programs</i>. 1998. Peterson's, Princeton, NJ http://www.petersons.com</p> <p>Informations professionnelles</p> <p><i>Graduate Medical Education Directory</i>. Publication annuelle. American Medical Association, Dover, DE. http://www.ama-assn.org/cgi-bin/freida/freida.cgi (Voir «Medical Education Products».)</p> <p><i>Medical School Admission Requirements 2001-2002: United States and Canada</i>. 2000. Association of American Medical Colleges, Washington, DC. http://www.aamc.org.</p> <p><i>Occupational Outlook Handbook</i>. Publication annuelle. U.S. Department of Labor. Bureau of Labor Statistics, Publication Sales Center, PO Box 2145, Chicago, IL 60690, USA. Tél. : 312-353-18810. http://www.dol.gov</p> <p><i>Official American Bar Association Guide to Approved Law Schools, 2001 Edition</i>. Rick L. Morgan et Kurt Snyder (Dir. publ.). 2000. IDG Books Worldwide, Inc. http://www.abanet.org/legaled/publications/pubs.html</p> <p><i>Peterson's MBA Programs</i>. Publication annuelle. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p> <p><i>Peterson's Nursing Programs, 6th edition</i>. 2000. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p>

ANNEXES	BIBLIOGRAPHIE
	<p><i>Veterinary Medical School Admission Requirements in the United States and Canada</i>. 2000. Association of American Veterinary Colleges. Purdue University Press, West Lafayette, IN. http://www.thepress.purdue.edu</p> <p>Recherches postdoctorales</p> <p><i>Research Centers Directory</i>. Edition 26. 2000. Gale Group, Farmington Hills, MI. http://www.gale.com</p> <p>Préparation au départ</p> <p><i>NAFSA's International Student Handbook: The Essential Guide to University Study in the U.S.A.</i> 1998. NAFSA: Association of International Educators, Washington, DC. http://www.nafsa.org (Disponible dans les centres américains d'information et de conseil pédagogique.)</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<h2 data-bbox="1381 337 1625 380">GLOSSAIRE</h2> <p>Academic adviser (AA) : Conseiller pédagogique. Membre du corps enseignant chargé d'aider et de conseiller l'étudiant dans ses études. Il peut également aider l'étudiant lors des formalités d'inscription.</p> <p>Academic year : Année universitaire. Période de l'année consacrée à l'enseignement universitaire; elle s'étend généralement de septembre à mai. Elle peut être divisée en semestres ou trimestres.</p> <p>Accreditation : Accréditation. Reconnaissance accordée à un <i>college</i> ou une université par une association professionnelle connue à l'échelle nationale. L'accréditation d'un établissement affecte la possibilité de transfert des unités de valeur d'une université à une autre et la poursuite des études d'un cycle universitaire à l'autre.</p> <p>Assistantship : Assistanat. Bourse d'études assortie d'une aide financière offerte à un étudiant de 2^e ou 3^e cycle en échange de certains services en matière d'enseignement ou de surveillance de laboratoire (en qualité d'assistant pédagogique) ou de services rendus dans le domaine de la recherche (en qualité d'assistant de recherche).</p> <p>Baccalaureate degree : Diplôme de <i>bachelor</i> décerné aux diplômés de la plupart des <i>colleges</i> et universités aux Etats-Unis.</p> <p>Bachelor's degree : Licence. Diplôme délivré par un établissement de l'enseignement supérieur à un étudiant qui a accumulé un certain nombre d'unités</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>de valeur. Généralement, l'obtention de ce diplôme exige quatre années d'études et il est obligatoire pour l'accès à des études de 2^e et 3^e cycles.</p> <p>Campus : Terrain sur lequel sont construits les bâtiments d'un <i>college</i> ou d'une université.</p> <p>Carrel : Espace consacré à l'étude et généralement réservé aux étudiants de 2^e et 3^e cycles dans une bibliothèque. Les places situées dans cette zone ne peuvent faire l'objet de réservations préalables et sont parfois soumises au paiement de droits.</p> <p>CGFNS : Commission on Graduates of Foreign Nursing Schools. Commission des diplômés des écoles étrangères d'infirmiers.</p> <p>Class rank : Rang ou classement. Nombre ou fraction indiquant le niveau d'un étudiant par rapport au reste de sa classe. Le rang d'un étudiant classé premier sur cent est indiqué par la fraction 1/100, tandis que celui d'un étudiant classé dernier serait 100/100. Le rang peut également être indiqué en pourcentage (par exemple : les 25 premiers sur 100 = 25 %, ou les derniers 50 sur 100 = 50 %).</p> <p>College : Etablissement d'enseignement supérieur qui dispense les cursus de premier cycle (<i>undergraduate</i>) généralement sur une période de quatre ans et sanctionnés par les diplômes de <i>bachelor</i> en lettres ou en sciences (B.A. ou B.S.). Le terme <i>college</i> peut désigner, au sens large, un établissement d'enseignement postsecondaire. Dans un autre sens, un <i>college</i> est une division au sein d'une université : par exemple, <i>College of Business</i>.</p> <p>College catalog : Brochure. Publication officielle d'un <i>college</i> ou d'une université qui fournit des informations sur les cursus, les équipements</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>(laboratoires, résidences, etc.), les conditions d'admission et la vie sur le campus.</p> <p>Course : Cours. Série de cours dûment programmés, représentant une à cinq heures (ou davantage) par semaine pendant un semestre, un trimestre, etc. Un cycle d'études sanctionné par un diplôme comporte un certain nombre de matières obligatoires et de matières à option, conditions variables d'un établissement à l'autre. Les cours proposés par un établissement sont généralement désignés par un nom et un nombre (ex : Mathématiques 101).</p> <p>Credits : Unités de valeur (UV). Unités de valeur utilisées par un établissement pour calculer le volume des cours exigés en vue de l'obtention du diplôme final et la note nécessaire pour être reçu. Les brochures universitaires indiquent le nombre d'UV nécessaires pour l'obtention des diplômes et la valeur de chaque cours en nombre d'unités ou d'heures.</p> <p>DAT : Dental Admission Test. Examen d'entrée dans une école dentaire.</p> <p>Dean : Doyen. Directeur ou autorité supérieure à la tête d'une école professionnelle, <i>college</i> ou faculté.</p> <p>Degree : Diplôme. Diplôme ou titre délivré par un <i>college</i>, une université ou une école professionnelle à l'issue d'un cursus conforme aux prescriptions.</p> <p>Department : Unité de formation et de recherche (UFR). Subdivision administrative d'un établissement d'enseignement supérieur responsable d'un cursus dans une discipline donnée.</p> <p>Dissertation : Thèse. Ouvrage présenté sur un sujet de recherche original, généralement obligatoire pour l'obtention du doctorat.</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>Doctorate (Ph.D.): Doctorat. Diplôme universitaire le plus élevé, décerné après au moins trois années d'études <i>graduate</i> au-delà du <i>bachelor's degree</i> et/ou du <i>master's degree</i> aux étudiants ayant démontré leurs capacités universitaires au cours d'examens oraux et écrits, voire au cours de recherches originales présentées sous forme d'une thèse.</p> <p>Dormitories: résidences universitaires. Bâtiments réservés au logement des étudiants sur le campus d'un <i>college</i> ou d'une université. Une résidence typique comprend des chambres pour les étudiants, des salles de bains, des salles communes et parfois une cafétéria.</p> <p>ECFMG: Educational Commission for Foreign Medical Graduates. Commission pédagogique des médecins diplômés à l'étranger.</p> <p>ECFVG: Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates. Commission pédagogique des vétérinaires diplômés à l'étranger.</p> <p>Electives: Matières à option. Cours choisis par l'étudiant (par opposition aux cours obligatoires) dont les unités de valeur sont prises en compte en vue de l'obtention d'un diplôme donné.</p> <p>ERAS: Electronic Residency Application System. Système électronique qui permet de présenter une demande d'internat en médecine aux États-Unis.</p> <p>Faculty: Corps enseignant. Ensemble des membres du corps enseignant (et parfois du personnel administratif) dans un établissement pédagogique. Le corps enseignant est responsable de la conception des études proposées par l'établissement.</p> <p>Fees: Droits d'inscription. Montant des droits que perçoivent les établissements d'enseignement en plus</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>des frais de scolarité proprement dits (voir <i>Tuition</i>) pour couvrir les frais de fonctionnement des divers services mis à la disposition des étudiants.</p> <p>Fellowship: Bourse d'études. Aide financière habituellement attribuée à un étudiant de 2^e ou 3^e cycle. En général, il n'est demandé au bénéficiaire aucun service en échange.</p> <p>Final exam: Examen final. Examen récapitulatif portant sur l'ensemble du programme étudié dans une discipline donnée et pendant toute la durée du cursus.</p> <p>Financial assistance: Aide financière. Terme général désignant toutes sortes de concours financiers offerts à l'étudiant, tels que prêts ou emploi salarié à temps partiel.</p> <p>Freshman: Etudiant de première année (dans un lycée, un <i>college</i> ou une université).</p> <p>Full-time student: Etudiant à plein temps. Etudiant inscrit dans un établissement pédagogique pour y suivre un programme complet de cours dont le nombre et les horaires sont fixés par l'établissement.</p> <p>GMAT: Graduate Management Admission Test. Test d'admission à une école de gestion (au niveau <i>graduate</i>).</p> <p>Grade: Notation. Evaluation du travail universitaire d'un étudiant.</p> <p>Grade point average (GPA): Moyenne. Système de notation qui consiste à calculer la moyenne numérique des notes obtenues dans chaque cours (en divisant, par exemple, le total des points par le nombre d'unités de valeur).</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>Grading system: Système de notation – par des lettres ou des pourcentages, ou par l’alternative reçu/recalé – utilisé par les écoles, les <i>colleges</i> et les universités aux États-Unis. La plupart des établissements utilisent habituellement des lettres pour indiquer le niveau d’un étudiant : «A» (très bien), «B» (bien), «C» (assez bien), «D» (passable), «F» (faible). Un étudiant de 1^{er} cycle doit généralement obtenir une note égale ou supérieure à «C» pour être admis à poursuivre ses études. Un étudiant de 2^e ou 3^e cycle doit généralement obtenir une note égale ou supérieure à «B». On peut également utiliser les lettres «P» (reçu), «S» (satisfaisant) et «N» (pas d’unité de valeur). En ce qui concerne les pourcentages, 100% est la note la plus élevée et il faut obtenir au moins 65 à 70% pour être reçu.</p> <p>Graduate: Diplômé, licencié. Etudiant qui a terminé avec succès un cycle d’études au lycée ou au <i>college</i>. Un programme <i>graduate</i> à l’université est un cycle d’études de 2^e ou 3^e cycle réservé aux étudiants titulaires d’une licence.</p> <p>GRE: Graduate Record Examination. Examen souvent exigé des candidats à l’admission dans les 2^e et 3^e cycles dans des domaines autres que les professions libérales (médecine, odontologie ou droit). Les postulants ont le choix entre un examen général ou des examens spécifiques.</p> <p>High school: Lycée. Etablissement d’enseignement secondaire où l’on effectue les trois ou quatre dernières années d’une scolarité qui dure douze ans.</p> <p>Higher education: Enseignement supérieur dispensé dans les <i>colleges</i>, les universités, les écoles professionnelles, les instituts techniques et les écoles normales.</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>Institute of technology: Institut de technologie. Etablissement d’enseignement supérieur spécialisé dans les sciences et la technologie.</p> <p>International student adviser (ISA): Conseiller des étudiants étrangers. Personne chargée, dans un lycée, un <i>college</i> ou une université, de renseigner et conseiller les étudiants étrangers en matière de législation, visas, règlements universitaires, usages, langue, questions financières, logement, voyages et assurances.</p> <p>Junior: Etudiant de troisième année (dans un lycée, un <i>college</i> ou une université).</p> <p>Language requirement: Langue étrangère obligatoire. Condition requise pour certains cursus de 2^e et 3^e cycles, concernant la connaissance élémentaire d’une langue étrangère parlée et écrite.</p> <p>Lecture: Conférence, cours magistral. Méthode pédagogique courante dans les <i>colleges</i> et les universités, selon laquelle un professeur fait une conférence (cours magistral) devant une classe de 20 à 100 étudiants. Les cours peuvent être complétés par des travaux dirigés assurés par des assistants.</p> <p>Liberal arts (ou «liberal arts and sciences» ou «arts and sciences»): Lettres et Sciences. Expression qui désigne l’étude de disciplines relevant des lettres (langues, littérature, philosophie, arts), des sciences humaines (économie, sociologie, anthropologie, histoire, sciences politiques) et des sciences exactes (mathématiques, physique, biologie, chimie).</p> <p>LSAT: Law School Admission Test. Examen d’entrée en faculté de droit, obligatoire pour effectuer certaines études juridiques de 2^e et 3^e cycles.</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>Maintenance : Frais de subsistance. Ensemble des frais d'un étudiant dans une université : chambre et repas, livres, habillement, blanchissage, transports et frais divers.</p> <p>Major : Matière principale. Discipline sur laquelle un étudiant souhaite concentrer ses efforts. Les étudiants de 1^{er} cycle choisissent généralement un <i>major</i> après avoir effectué leurs deux premières années d'études générales en lettres ou en sciences.</p> <p>Major Professor/thesis adviser : Directeur de thèse. A l'échelon des diplômes exigeant une recherche, professeur qui travaille étroitement avec l'étudiant pour l'aider à choisir et réaliser un projet de recherche, et en présenter les résultats. Ce professeur dirige un comité d'enseignants chargé d'examiner l'avancement et les résultats des travaux.</p> <p>Master's degree : Maîtrise. Diplôme décerné par un établissement d'enseignement supérieur lorsque l'étudiant a rempli certaines conditions universitaires qui comprennent généralement une année d'études au-delà de la licence.</p> <p>MCAT : Medical College Admission Test. Examen d'entrée en faculté de médecine.</p> <p>Midterm exam : Examen partiel. Examen de contrôle portant sur l'ensemble du travail effectué au cours de la moitié d'une période d'études.</p> <p>NCLX-RN : Examen d'aptitude des infirmiers diplômés. Examen obligatoire pour obtenir la licence qui permet d'exercer la profession d'infirmier diplômé. Il est exigé dans chaque Etat de l'Union où le candidat souhaite exercer sa profession.</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>Non-resident : Non-résident. Etudiant ne remplissant pas les conditions requises pour être considéré comme résident dans l'Etat ou la ville où se trouve un établissement d'enseignement public (<i>college</i> ou université). Les conditions d'admission et les frais de scolarité peuvent être différents pour les résidents et les non-résidents. Les étudiants étrangers sont généralement considérés comme non-résidents et ils ont peu de possibilités d'obtenir le statut de résidents par la suite, en ce qui concerne leurs frais de scolarité. La plupart des établissements financés par des fonds publics n'autorisent pas un étudiant étranger titulaire d'un visa d'étudiant à prétendre au statut de résident.</p> <p>Notarization : Légalisation. Légalisation d'un document, d'une déclaration ou d'une signature par une autorité publique (appelée aux Etats-Unis <i>notary public</i> – notaire) qui en certifie l'authenticité. Les candidats étrangers doivent faire légaliser ou certifier leurs documents conformément aux instructions qui leur seront fournies.</p> <p>NRMP : National Resident Matching Program. Programme électronique national permettant de comparer les offres et les demandes en matière d'internat pour les étudiants en médecine.</p> <p>Plan of study : Plan d'études. Description détaillée des cours auxquels un candidat souhaiterait s'inscrire. Le plan doit être justifié par les objectifs mentionnés par le candidat dans sa « déclaration d'intention ».</p> <p>Postdoctorate : Etudes conçues pour les personnes ayant obtenu leur doctorat.</p> <p>Postgraduate : de 2^e et 3^e cycles. Etudes conçues pour les personnes ayant obtenu un diplôme de 1^{er} cycle.</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>Prerequisites : Etudes préalables. Etudes qu'un candidat doit avoir terminées pour être admis au cours ou au cycle supérieur.</p> <p>President : Président. Recteur ou autorité supérieure d'un établissement universitaire.</p> <p>Professional degree : Diplôme professionnel généralement obtenu après le diplôme de <i>bachelor</i> dans des domaines tels que la médecine, l'odontologie, la médecine vétérinaire ou le droit.</p> <p>Qualifying examination : Examen auquel sont soumis, dans nombre d'UFR de 2^e et 3^e cycles, les étudiants qui, à l'issue d'études les préparant à l'obtention d'un doctorat, n'ont pas encore commencé à rédiger leur mémoire ou leur thèse. Cet examen qui peut être oral ou/et écrit, est nécessaire pour que l'étudiant puisse poursuivre.</p> <p>Quarter : Trimestre. Période d'études d'une durée variant entre dix et douze semaines.</p> <p>Quiz : Interrogation écrite ou orale. Courte épreuve moins officielle qu'un examen.</p> <p>Recommendation, letter of (également appelée «personal recommendation», «personal endorsement» ou «personal reference») : Lettre de recommandation. Lettre écrite par un professeur ou un employeur pour attester les qualités d'un candidat dont il connaît bien les mérites.</p> <p>Registration : Inscription. Procédure par laquelle un étudiant choisit les cours qu'il suivra pendant le trimestre, semestre, etc. suivant.</p> <p>Residency : Internat (médecine). Stage clinique dans une spécialité donnée.</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>R.N. : Registered nurse. Infirmier(ère) diplômé(e).</p> <p>Sabbatical : Congé sabbatique. Congé sans perte de salaire accordé à un enseignant après six ou sept ans de service dans le même établissement. L'objectif est d'accorder aux enseignants un laps de temps suffisant qu'ils puissent consacrer à leurs recherches.</p> <p>Scholarship : Bourse. Bourse d'études ou aide financière accordée généralement à un étudiant de premier cycle (<i>undergraduate</i>) ; cela peut prendre la forme d'une exonération des frais de scolarité ou des droits d'inscription.</p> <p>Semester : Semestre. Période d'études de quinze à seize semaines, soit la moitié de l'année universitaire.</p> <p>Seminar : Séminaire. Mode d'enseignement par petits groupes qui combine la recherche indépendante et les discussions en cours, sous la conduite d'un professeur.</p> <p>Senior : Etudiant de quatrième année (dans un lycée, un <i>college</i> ou une université).</p> <p>Social Security Number (SSN) : Numéro de Sécurité sociale. Numéro attribué par le gouvernement américain aux personnes bénéficiant de l'assurance vieillesse, veuvage et invalidité moyennant le paiement d'une cotisation prélevée sur le salaire. Toute personne qui travaille aux Etats-Unis doit être immatriculée à la Sécurité sociale. Nombre d'établissements utilisent ce numéro pour identifier les étudiants.</p> <p>Sophomore : Etudiant de deuxième année (dans un lycée, un <i>college</i> ou une université).</p> <p>Special Student : Auditeur libre. Etudiant d'un <i>college</i> ou d'une université qui suit des cours sans être inscrit à un examen.</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>Syllabus : Programme. Description des matières formant un cursus.</p> <p>Teachers' College : Institut universitaire de formation des maîtres. Etablissement d'enseignement supérieur qui prépare aux diplômes d'aptitude à l'enseignement et autres domaines voisins, ou <i>college</i> qui, au sein d'une université, forme des enseignants.</p> <p>Tenure : Titularisation. Situation accordée aux enseignants expérimentés qui ont effectué des recherches de grande valeur et publié divers travaux. L'objectif est de garantir leur liberté d'enseigner.</p> <p>Test : Examen. Toute méthode permettant d'évaluer les progrès ou le niveau d'un étudiant.</p> <p>Thesis : Mémoire. Texte présenté par un candidat à un diplôme de <i>bachelor</i> ou de maîtrise sur les résultats d'une recherche précise qu'il a effectuée.</p> <p>TOEFL : Test of English as a Foreign Language. Examen de connaissance de la langue anglaise exigé de tout candidat à des études de 2^e et 3^e cycles, dont la langue maternelle n'est pas l'anglais.</p> <p>Transcript : Extrait de dossier. Copie certifiée du dossier d'un étudiant mentionnant les cours qu'il a suivis, le nombre d'UV qu'il a accumulées et la note finale qu'il a obtenue pour chaque cours. Ce document officiel doit également préciser la date à laquelle un diplôme a été délivré.</p> <p>Trimester : Trimestre. Période d'études équivalant approximativement à un tiers de l'année universitaire, soit seize semaines d'études.</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>Tuition : Frais de scolarité. Montant perçu par un établissement pour l'enseignement dispensé (ne comprend pas le coût des livres).</p> <p>Undergraduate studies : Etudes supérieures du premier cycle. Programme de deux ou quatre années d'études dans un <i>college</i> ou une université, après l'obtention du diplôme d'études secondaires.</p> <p>University : Université. Vaste établissement d'enseignement supérieur comprenant habituellement un ou plusieurs <i>colleges</i> qui proposent des études de premier cycle de quatre ans sanctionnées par un diplôme de <i>bachelor</i>, ainsi qu'un établissement d'enseignement de 2^e et 3^e cycles en lettres ou en sciences, habilité à délivrer des diplômes de maîtrise et de doctorat (Ph.D.), ainsi qu'un certain nombre d'écoles professionnelles.</p> <p>USMLE : U.S. Medical Licensing Examination. Examen que doit passer tout médecin pour obtenir l'autorisation d'exercer aux Etats-Unis.</p> <p>VAT : Veterinary Aptitude Test. Test d'aptitude exigé des candidats à l'admission dans la plupart des écoles de médecine vétérinaire aux Etats-Unis.</p> <p>VMCAS : Veterinary Medical College Application Service. Service chargé de gérer les demandes d'admission aux écoles de médecine vétérinaire. Il rassemble toutes les données relatives aux établissements d'études vétérinaires.</p>

ANNEXES	INDEX
	Acceptation 75-77, 79, 82
	Accréditation 3, 26, 31-32, 36-37, 101-102, 133
	Admissions (bureau/responsable des) 30, 38, 56-58, 64-66, 69-71, 77-79, 81-82, 97-98
	Agent de recrutement 30-31
	Aides financières 27, 36, 38, 39, 41, 42-51, 61, 81, 113, 129, 133, 137, 143
	Assistanat 36, 46-50, 78, 133
	Emplois 48-49
	Emprunts 42, 49, 51, 88, 137
	Gouvernement américain 43-44, 51, 84, 88
	Organisations internationales 44
	Sources américaines privées 44
	Sources dans le pays d'origine 42-43
	Universités américaines 33, 39, 45, 51
	Anglais (maîtrise de l') 53, 57, 112
	Assistanat 34, 46-47, 78, 133
	Assistanat administratif 47
	Assistanat de recherche 47
	Assistanat pédagogique 46, 54, 78
	<i>Associate degree</i> 3
	Assurance-maladie 39, 41, 79, 83, 85, 94
	Auditeur libre 22-23, 143
	<i>Bachelor's degree</i> 3, 15, 17, 99, 107-108, 133, 138, 140-141, 145
	Banque et monnaie 94
	Bibliographie 127-132
	Bourses d'études 36, 45-46, 51, 76, 106, 120
	Brochures des <i>colleges</i> et universités 12, 18, 28-29, 33, 40, 45, 57, 62-63, 68, 81, 134
	Bureau des étudiants étrangers 47, 83, 85, 93, 125
	Calendrier universitaire 18
	Candidature en ligne 62
	Candidature et check-list 80-82
	Centres américains d'information et de conseil pédagogique 3, 11-12, 27-31, 37, 43-45, 53, 55, 57, 69, 83, 85, 96, 102, 104, 130
	Charge de cours 18, 100
	Choix d'une université 24-37
	Classement 32, 35, 37, 69, 134
	Commissions Fulbright 27, 43, 119-120
	Conditions d'admission 35, 52-60, 78, 97, 100-101, 131
	Conseiller des étudiants étrangers 34, 93-94, 139

ANNEXES	INDEX
	Consultant pédagogique 30-31
	Courrier électronique 29, 31, 62-64, 122
	Coûts 10, 38-51, 55, 61-62, 93, 136-137
	Coût de la vie 10-11, 39-41
	Droits d'inscription et frais de scolarité 39-40, 45-46, 48
	Frais de transport 41, 139
	Frais personnels 40-41
	Livres et fournitures 41
	Dates limites 38, 43, 55, 75-76, 81-83
	Déclaration financière 39, 74
	<i>Doctoral degree</i> (doctorat) 3, 13, 16-21, 47, 110, 112, 142
	Dossier de candidature 47, 61, 67-77, 79
	Dossier scolaire (<i>transcript</i>) 68-69, 81-82, 88, 144
	Droit 10, 57, 96, 111-114, 120, 128, 130-131, 138-139, 142
	Droits d'inscription (<i>fees</i>) 36, 39-40, 46, 48, 137, 143
	Emploi 25, 48-49, 67, 73, 85, 89, 110, 124
	Emprunts 42, 49, 51, 88, 137
	Enseignement technique 3, 14, 52, 65, 139
	Entretiens 78-79, 86-87
	Etablissements privés 20-21, 39-40
	Etablissements publics 20-21
	Etudes professionnelles 3, 10, 96-114
	Etudiants handicapés 35-37
	Financement des études supérieures (<i>graduate</i>) 38-51
	Financement des recherches 51, 122-124
	Formulaire de candidature 62, 67, 76, 81-82, 104
	Formulaire DS-2019 87-88
	Formulaire I-20 A-B 87-88
	Frais de candidature 68
	Frais de scolarité (<i>tuition</i>) 10-11, 20-21, 36, 39-40, 45-46, 48, 136-137, 141, 143, 145
	Glossaire 133-145
	<i>Graduate degree</i> (diplôme de 2 ^e ou 3 ^e cycle) 10, 13, 19, 21, 25-26, 52, 70, 100, 141
	<i>Graduate Management Admission Test</i> (GMAT) 56-60, 66, 70, 81, 130, 137
	<i>Graduate Record Examination</i> (GRE) 56-60, 66, 70, 81, 128-130, 138
	<i>GRE Subject Tests</i> 56-60, 66, 70, 81, 128-130, 138

ANNEXES	INDEX
	Hubert H. Humphrey Fellowship Program 120-121
	Impôts 45, 85
	Instituts 19-20, 139
	Logement 30, 34, 36, 40, 79, 82, 92-94, 136, 139
	<i>Master's degree</i> 3, 13-16, 33, 44, 47, 98, 110, 112-113, 136, 140, 144-145
	Matière principale 68, 96, 111, 140
	Médecine 10, 57, 96, 99-106, 108-110, 113-114, 118, 136, 138, 142
	Médecine vétérinaire 10, 57, 96, 108-110, 114, 132, 136, 142, 145
	<i>Miller Analogy Tests (MAT)</i> 56, 60, 70
	Odontologie 10, 57, 96-99, 113, 142
	Orientation 34, 79, 83, 86, 92-93, 130
	Préparatifs de départ 83, 86, 91, 132
	Procédure de demande d'admission 38, 48, 54, 61, 66, 69, 77-78, 80
	Procédure de demande d'un visa 11, 85-89
	<i>Professional master's degree</i> 15-16
	Programme de jumelage (<i>affiliations</i>) entre <i>colleges</i> et universités 121
	Programme Fulbright 43, 84, 119-120, 126
	Recherche d'une université 28-31
	Recommandations 72-74, 76, 142
	Références 72-74, 76, 82, 142
	Refus de visa 89
	Salons et visites à l'étranger (organisés par les <i>colleges</i> et universités) 12, 30
	Services proposés aux étudiants 34-35
	Sites Internet 12, 18, 23, 29, 30, 32, 37, 40, 43, 45, 51, 57, 59, 62, 79, 86, 90, 95, 113-114, 126
	Situation géographique des établissements 34, 36
	Soins infirmiers 10, 96, 107-108, 114, 130-131, 134
	Stages 33, 121
	Systèmes de notation 18-19, 69, 138
	Taille des établissements 33, 36
	Télé-enseignement 3, 21, 23, 128

ANNEXES	INDEX
	Tests d'admission 52, 56-60, 65-66, 76, 79, 81-82, 112
	<i>Test of English as a Foreign Language (TOEFL)</i> 53-60, 66, 70, 81, 103, 108, 112, 114, 130, 144
	Contenu 56
	Inscription 55
	Notation 56
	<i>Test of Spoken English (TSE)</i> 46, 54, 60
	Travailler aux Etats-Unis 125
	Types d'établissement 13, 19-21
	Types de visa 84-85
	Universitaires (possibilités offertes aux) 115-126
	Universités d'Etat 20-21, 40
	Frais de scolarité des non-résidents 20, 40
	Visa F-1 84-87
	Visa J-1 84-90, 105
	Visites des campus 30

Si vous voulez étudier aux Etats-Unis : Cycles courts

**Bureau des Affaires culturelles et éducatives
Département d'Etat, Etats-Unis d'Amérique**